Insee Dossier

Auvergne

L'industrie en Auvergne

Dossier n° 1 - Édition 2015

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

Direccte AUVERGNE
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne

Insee
Mesurer pour comprendre

Sommaire

L'industrie en Auvergne

Chapitre 1
Éléments de cadrage 3

Chapitre 2
Les principaux secteurs industriels 15

Chapitre 3
L'industrie par zone d'emploi 37

Chapitre 4
L'industrie auvergnate et son environnement 53

Annexes 63

Chapitre 1

Éléments de cadrage

Principaux traits de l'industrie auvergnate
L'Auvergne conserve son caractère industriel malgré la baisse de l'emploi 4

Caractéristiques de l'emploi salarié industriel
Une main-d'œuvre ouvrière, plutôt âgée et masculine 9

Principaux traits de l'industrie auvergnate
L'Auvergne conserve son caractère industriel malgré la baisse de l'emploi

Depuis le début du siècle, l'industrie a perdu un cinquième de ses salariés, en Auvergne comme en France. Ce secteur reste toutefois un pilier de l'économie de la région : en 2012, il y crée 5,8 milliards d'euros de richesse, soit 18,5 % de la valeur ajoutée régionale. Il concentre également 18,4 % des emplois salariés, soit 4,5 points de plus qu'en moyenne nationale. Si le caoutchouc reste l'activité emblématique de l'industrie auvergnate, la métallurgie est le premier employeur. La plasturgie et le secteur « Textiles, habillement, cuir, chaussure » sont également nettement plus présents qu'au niveau national.
Un tiers de l'emploi industriel est concentré dans la zone d'emploi de Clermont-Ferrand, notamment grâce à l'implantation de plusieurs établissements Michelin. Toutefois, c'est dans le quart sud-est de la région que la part de l'industrie dans l'emploi salarié est la plus élevée.

Avec 78 800 salariés au 31 décembre 2012, l'industrie représente 18,4 % de l'emploi salarié régional soit 4,5 points de plus qu'en France métropolitaine *(figure 1)*. L'Auvergne fait ainsi partie du peloton de tête des régions les plus industrielles, dont seule la Franche-Comté se démarque nettement (23,6 %). L'Auvergne totalise ainsi 2,6 % des emplois industriels nationaux.
De 2000 à 2012, l'industrie métropolitaine a perdu 21 % de ses effectifs *(figure 2)*. L'emploi industriel auvergnat a diminué dans les mêmes proportions. Les régions du nord-est ont connu une baisse plus marquée. Celles de l'Ouest et du Sud ont moins souffert.
Sur la même période, l'emploi salarié métropolitain a légèrement progressé : le poids de l'industrie est donc en recul. La hausse de l'emploi étant plus faible en Auvergne qu'au niveau national, le poids de l'industrie a moins diminué dans la région.

1 L'Auvergne parmi les régions les plus industrialisées

Effectifs salariés de l'industrie, poids dans l'emploi salarié total et évolution de l'emploi industriel par région française

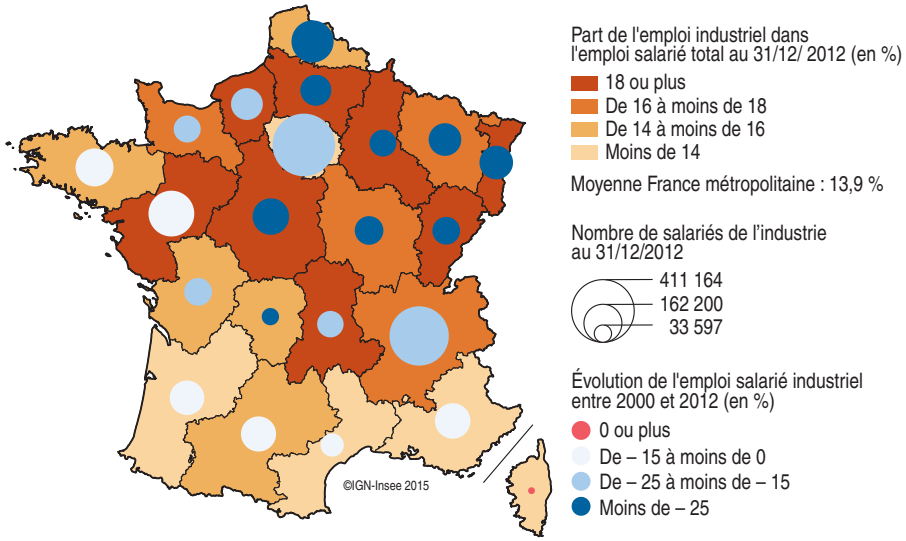

Note de lecture : Au 31 décembre 2012, l'Auvergne emploie 78 800 salariés dans l'industrie, soit 18,4 % de l'emploi salarié total régional. Entre 2000 et 2012, l'emploi salarié industriel y a baissé de 20,2 %.
Sources : Insee, Clap 2012, Estimations d'emploi.

Le caoutchouc et la métallurgie façonnent l'identité de l'industrie auvergnate

En Auvergne comme en France, neuf salariés industriels sur dix travaillent dans l'industrie manufacturière *(Annexes)*. En son sein, trois secteurs concentrent près de la moitié de la main-d'œuvre. Aux deux échelons géographiques, la métallurgie et l'agroalimentaire appartiennent à ce trio de tête *(figure 3)*. En revanche, en Auvergne, contrairement au niveau national, le secteur « Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, machines et équipements » n'en fait pas partie. Il est remplacé par la fabrication de produits en caoutchouc, spécialité régionale. Avec 10 900 salariés, cette activité est dix fois plus présente en Auvergne qu'en moyenne nationale. La région accueille à elle seule un quart des effectifs métropolitains du secteur. Elle héberge en particulier le centre de décision du groupe Michelin.
La plasturgie est aussi largement surreprésentée dans la région, en raison notamment d'une implantation très importante dans la zone d'emploi d'Yssingeaux (partie auvergnate de la zone d'emploi de Saint-Étienne) qui accueille 43 % des effectifs régionaux.
Premier secteur industriel avec plus de 14 000 salariés, la métallurgie reste également caractéristique de l'Auvergne, malgré une baisse marquée de ses effectifs (– 30% entre 2000 et 2012 contre – 24 % à l'échelon national). Trois activités, employant chacune plus d'un millier de personnes, sont nettement surreprésentées : la métallurgie de l'aluminium avec un établissement Constellium à Issoire, la sidérurgie avec Aubert et Duval aux Ancizes notamment, ainsi que la forge, l'estampage et le matriçage. De nombreuses autres activités métallurgiques de moindre effectif sont également très présentes, telle la coutellerie, activité emblématique de la ville de Thiers.
Le secteur « Textiles, habillement, cuir, chaussure » se distingue aussi en Auvergne par une spécialisation dans la maroquinerie de luxe et dans les textiles techniques.

À l'inverse, la fabrication de matériel de transport est largement sous-représentée en Auvergne. Ainsi, ce secteur, qui fait partie des quatre premiers secteurs de l'industrie manufacturière métropolitaine, n'occupe que le 9e rang dans la région. Toutefois, une activité fait figure d'exception : la fabrication d'équipements automobiles, très présente en Auvergne.

2 En Auvergne comme en France, l'emploi salarié industriel décline

Évolution de l'emploi salarié entre 2000 et 2012

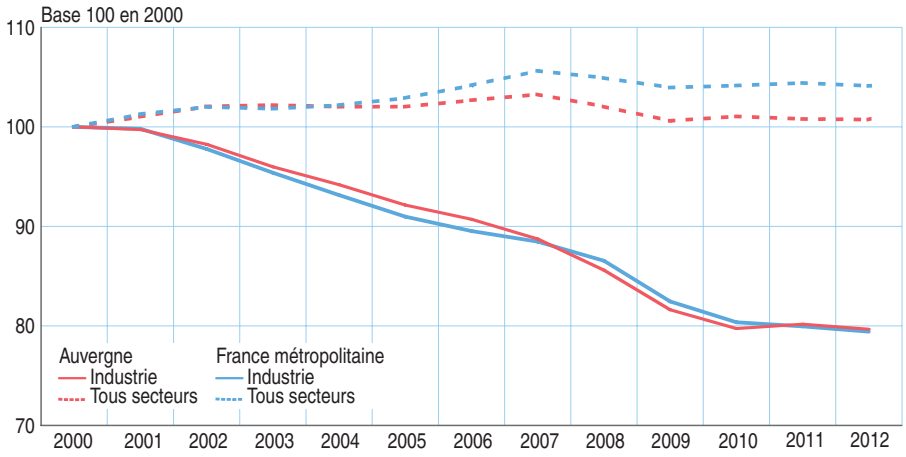

Note de lecture : De 2000 à 2012, en Auvergne, l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs a augmenté de 0,7 %, contre 4,1 % en France métropolitaine.
Source : Insee, Estimations d'emploi.

3 L'Auvergne, une région au profil industriel spécifique

Répartition des salariés de l'industrie par secteur en 2012 (en %)

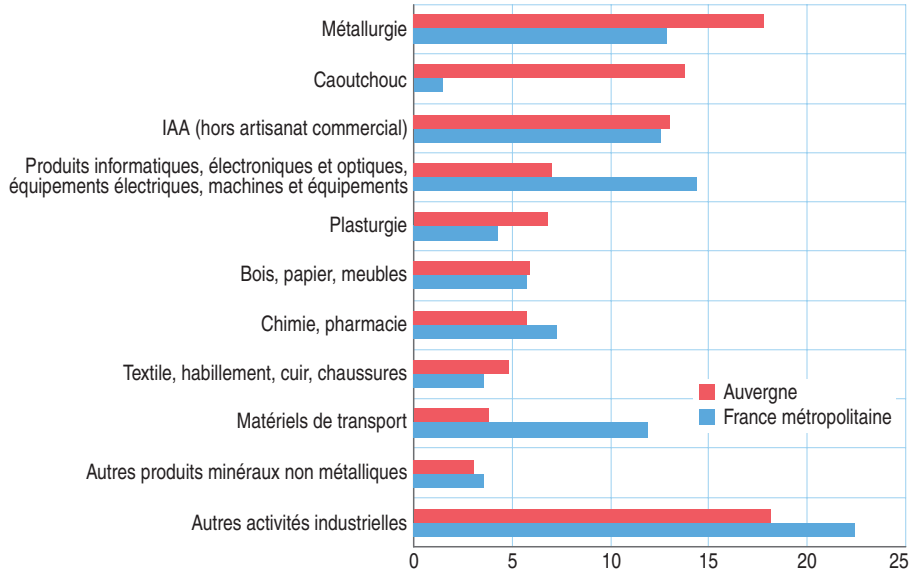

Note de lecture : En 2012 en Auvergne, les salariés de la plasturgie représentent 6,8 % de l'ensemble des salariés de l'industrie, contre 4,3 % en France métropolitaine.
Source : Insee, Clap 2012.

De même, la « Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, machines et équipements », premier secteur de l'industrie manufacturière métropolitaine, se situe seulement au quatrième rang en Auvergne. En effet, le poids de ce secteur y est deux fois moindre qu'à l'échelon national. Toutefois, une activité se démarque par une forte présence régionale : la fabrication d'équipements d'aide à la navigation, avec un grand établissement de la Sagem défense sécurité localisé à Domérat.

Le secteur « Chimie, pharmacie » est globalement moins présent en Auvergne qu'au niveau métropolitain. Cependant, si l'industrie chimique auvergnate est peu développée, c'est le contraire pour l'industrie pharmaceutique.

Le poids des autres secteurs dans l'industrie manufacturière est proche en Auvergne et en France métropolitaine. L'agroalimentaire (hors artisanat commercial) emploie 10 300 salariés dans la région. Il se situe ainsi au troisième rang des secteurs de l'industrie manufacturière. Ses activités dominantes, la transformation des viandes, la fabrication de produits laitiers et l'industrie des eaux de table (avec notamment la Société des eaux de Volvic), reflètent les activités agricoles et les atouts de la région en ressources naturelles.

Au sein du secteur « Bois, papier, meubles », les activités de sciage et de rabotage du bois, de fabrication de cartons ondulés et de meubles de cuisine sont particulièrement développées en Auvergne.

Enfin, la spécificité du secteur auvergnat « Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques » réside dans l'importance de la production de matières minérales isolantes, avec la présence d'un grand établissement de l'entreprise Rockwool France SAS à Saint-Éloy-les-Mines.

La zone d'emploi de Clermont-Ferrand concentre un tiers de l'industrie auvergnate

Si l'Auvergne peut être qualifiée de région industrielle, le poids de ce secteur n'est toutefois pas homogène sur l'ensemble du territoire *(figure 4)*. Alors que certaines zones d'emploi apparaissent comme fortement industrielles, d'autres à l'inverse le sont nettement moins.

Ainsi, dans cinq zones d'emploi, l'industrie représente plus du quart de l'emploi salarié total. Ce poids culmine à 38 % dans la zone d'Ambert. Celle-ci bénéficie de la présence à Vertolaye d'un établissement du groupe Sanofi, qui concentre un tiers de l'emploi industriel de la zone en 2012. La zone d'emploi d'Yssingeaux est surtout marquée par l'importance de la plasturgie : elle est l'une des premières zones françaises sur ce secteur, en effectifs comme en part. L'activité de fabrication de textiles techniques est également caractéristique de cette zone. Celle d'Issoire concentre la métallurgie de l'aluminium, en amont des filières automobile et aéronautique. Ce secteur et celui de la « Fabrication de matériels de transport » représentent la quasi-totalité de l'industrie manufacturière locale. La zone de Brioude, limitrophe de celle d'Issoire, présente aussi une nette spécialisation dans la fabrication de matériels de transport, avec également un établissement Valéo. Enfin, la zone de Thiers se démarque par une implantation historique de la coutellerie : elle abrite la moitié des effectifs nationaux du secteur.

À Montluçon et Vichy, l'industrie est plus présente qu'en moyenne régionale. Mais ces deux territoires ne figurent pas pour autant en tête des zones d'emploi auvergnates. La zone de Montluçon se distingue, outre par sa métallurgie, par la présence d'un établissement Sagem défense sécurité qui produit des équipements d'aide à la navigation. Dans la zone de Vichy, l'industrie de la viande participe à la surreprésentation des IAA. L'implantation de deux grands établissements de maroquinerie de luxe (Société des ateliers Louis Vuitton et Sofama) explique, quant à elle, la forte surreprésentation du secteur « Textiles, habillement, cuir, chaussure ».

4 Le quart sud-est auvergnat toujours très industrialisé

Effectifs de l'industrie par zone d'emploi, poids dans l'emploi salarié total et évolution de l'emploi industriel

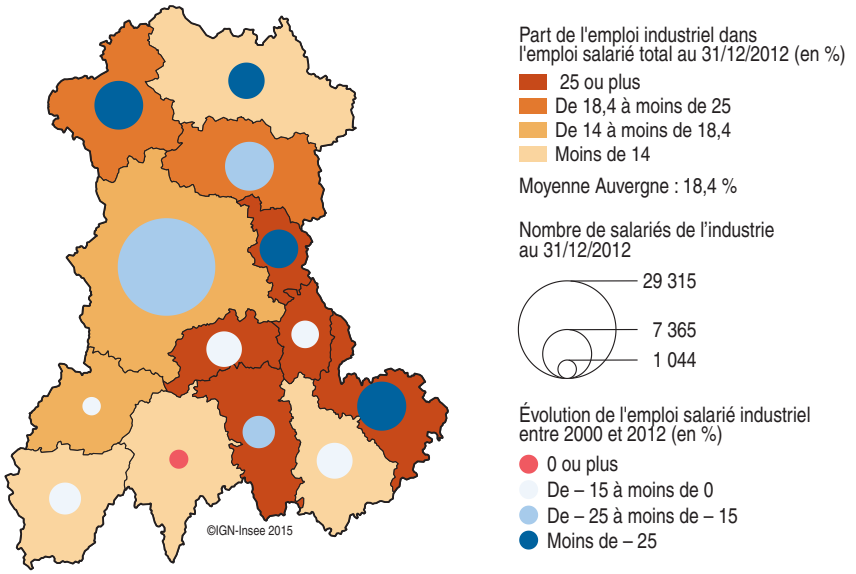

Note de lecture : Au 31 décembre 2012, la zone d'emploi de Saint-Flour abrite 1 100 salariés dans l'industrie, soit 12,6 % de l'emploi salarié total de la zone. Entre 2000 et 2012, l'emploi salarié industriel y a augmenté de 7,6 %.
Sources : Insee, Clap 2012, Estimations d'emploi.

5 Le poids de l'industrie dans la richesse créée en diminution

Part de l'industrie dans la valeur ajouté

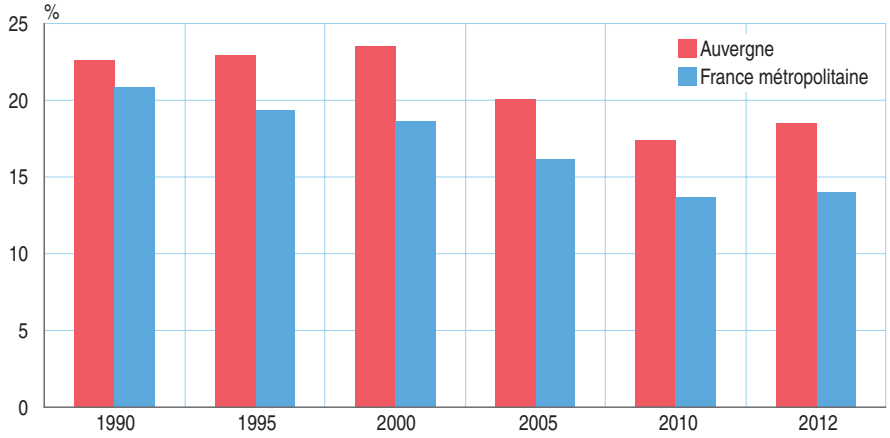

Note de lecture : En 1990, en Auvergne, l'industrie représentait 23 % de la valeur ajoutée régionale.
Source : Insee, Comptes régionaux base 2010.

La zone d'emploi de Clermont-Ferrand, capitale auvergnate, regroupe à elle seule 29 300 salariés de l'industrie, soit 37 % du total régional. Cependant, ce secteur ne représente que 15 % de l'emploi salarié de la zone, soit trois points de moins qu'en moyenne régionale. Cette présence de l'industrie doit beaucoup au secteur du caoutchouc avec notamment l'implantation d'établissements Michelin et dans une moindre mesure de Trelleborg à Clermont-Ferrand et de Goodyear Dunlop à Riom. Toutefois, le secteur du caoutchouc n'est pas exclusivement concentré dans la zone clermontoise : Goodyear Dunlop est ainsi également présent à Montluçon et Michelin à Blavozy.

Dans les zones d'emploi du Cantal ainsi que dans celles du Puy-en-Velay et de Moulins, le poids de l'industrie est plus faible qu'en moyenne régionale. Les zones cantaliennes, peu industrialisées, se distinguent cependant par une forte présence de l'agroalimentaire, en particulier de l'industrie fromagère. En effet, l'existence de cinq AOP (Appellation d'Origine Protégée) dans le département témoigne de l'importance historique de la production de fromage. La fabrication de meubles prend également une place importante dans les zones d'Aurillac et de Mauriac avec Pyram Industries et le Groupe Lapeyre.
Enfin, dans les zones abritant le chef-lieu de département, la sous-représentation de l'industrie s'explique notamment par l'importance du secteur tertiaire, et en particulier de l'administration.

Ces différences structurelles au sein des zones d'emploi ne suffisent pas à expliquer les évolutions de l'emploi très disparates. Ainsi, si les zones de Thiers et d'Issoire présentent des profils industriels assez semblables, Thiers a connu la plus forte baisse d'emploi de la région. En effet, la zone a perdu 40 % de ses effectifs industriels entre 2000 et 2011, soit quatre fois plus qu'Issoire. Une évolution moins défavorable qu'en moyenne régionale peut aussi résulter de la présence d'un gros établissement dynamique : si Ambert s'en sort mieux qu'en moyenne, cela est fortement lié aux recrutements du groupe Sanofi implanté à Vertolaye. Par ailleurs, les zones d'emploi du Cantal, où le poids de l'industrie est limité, sont celles qui ont le moins souffert. L'emploi salarié industriel a même progressé entre 2000 et 2011 dans la zone de Saint-Flour.

Valeur ajoutée industrielle : 5,8 milliards d'euros

En 2012, la valeur ajoutée de l'industrie auvergnate s'élève à 5,8 milliards d'euros, soit 18,5 % de la création de richesse régionale. Cette part est supérieure de 4,5 points à la moyenne métropolitaine *(figure 5)*. Depuis le début du siècle, le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie décline en Auvergne comme en France. En effet, la croissance industrielle est plus modérée que celle du secteur tertiaire marchand, principal moteur de l'économie. Ce différentiel de croissance est toutefois plus faible en Auvergne qu'en France. Le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée a donc diminué moins vite dans la région.

Une valeur ajoutée par salarié moindre en Auvergne

La productivité apparente du travail s'élève à 66 100 € par salarié en équivalent temps plein (ETP) en Auvergne sur le champ des entreprises industrielles mono et quasi monorégionales *(Annexes)*. Elle varie fortement d'un secteur à l'autre *(figure 6)*. Ainsi, la valeur ajoutée par ETP de la « Chimie, pharmacie », soit 114 100 €, est sensiblement supérieure à celle des autres secteurs. Elle s'appuie sur une intensité capitalistique élevée et une qualification importante de la main-d'œuvre. À l'inverse, avec 43 900 € par ETP, le « Textiles, habillement, cuir, chaussure » est le secteur à la productivité apparente du travail la plus faible. Ce ratio dépend aussi de la taille de l'entreprise : il est sensiblement plus élevé dans les entreprises de 50 salariés ou plus, et ceci dans presque tous les secteurs d'activité.

L'emploi industriel davantage concentré dans les grands établissements

Dans l'industrie, la taille des établissements est sensiblement plus importante que dans le reste de l'économie. Ainsi, en France, 36 % des salariés de l'industrie travaillent dans un établissement de plus de 250 salariés *(figure 7)*, soit 10 points de plus que pour l'ensemble de l'économie. L'écart est encore plus marqué en Auvergne (+ 16 points). Seuls 8 % des salariés de l'industrie auvergnate travaillent dans un établissement de moins de 10 salariés, contre 22 % pour l'ensemble de l'économie. L'effectif moyen des établissements employeurs régionaux est ainsi de 27 salariés dans l'industrie, contre seulement 11 toutes activités confondues.

7 Plus d'un tiers de la main-d'œuvre dans des grands établissements

Répartition des salariés (en %) selon la taille de l'établissement

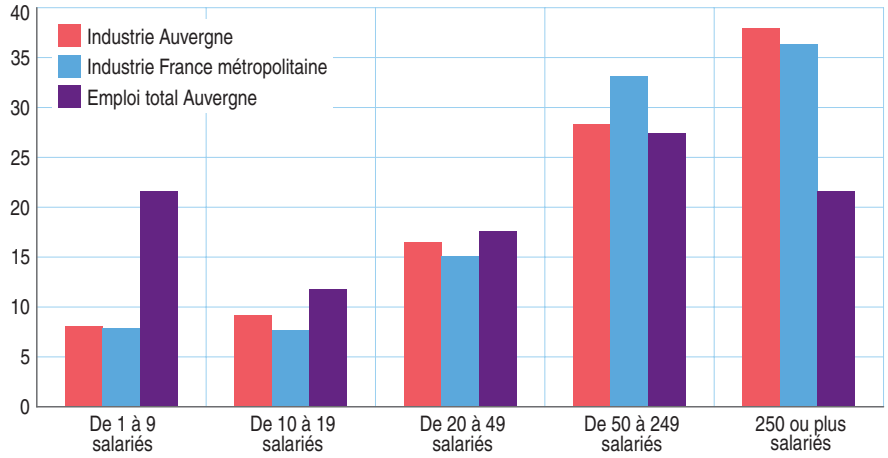

Note de lecture : En 2012, les établissements industriels de 50 à 249 salariés emploient 28,3 % des salariés en Auvergne, contre 33,1 % en France métropolitaine.
Source : Insee, Clap 2012.

Cette moyenne cache cependant de fortes disparités selon les secteurs. Les salariés travaillant dans le caoutchouc, la fabrication de matériels de transport et la « Chimie, pharmacie » sont largement concentrés dans les grands établissements. À l'inverse, les secteurs « Textiles, habillement, cuir, chaussure », « Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques » et « Bois, papier, meubles », le sont très peu. On observe également, pour certains secteurs, une nette différence entre Auvergne et France. Ainsi, le secteur du caoutchouc auvergnat concentre 95 % de ses salariés au sein d'établissements de plus de 250 salariés, soit 22 points de plus qu'à l'échelon métropolitain. En revanche, les secteurs « Fabrication de matériels de transport » et « Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, machines et équipements » sont beaucoup moins concentrés qu'en France.

Au niveau des zones d'emploi, une concentration de l'emploi dans les grands établissements s'accompagne généralement d'une forte dépendance de l'emploi à des centres de décision extérieurs à la zone et d'une part importante de salariés contrôlés par un groupe. Ainsi, la zone d'Issoire se classe au premier rang régional pour ces trois indicateurs. À l'inverse, celle de Saint-Flour figure parmi les zones les moins concentrées et les moins dépendantes. D'autres zones présentent cependant des profils plus contrastés : à Clermont-Ferrand, la présence des établissements Michelin, y compris le siège social, explique la forte dépendance à un groupe conjuguée à une faible dépendance vis-à-vis à de centres de décision extérieurs. Elle explique aussi que le taux de contrôle de la zone *(Annexes - définitions)* est le plus élevé d'Auvergne.

8 La majorité des plus grands établissements implantés dans la zone d'emploi de Clermont-Ferrand

Les principaux établissements industriels en Auvergne au 31 décembre 2012

Raison sociale	Secteur	Tranche d'effectifs salariés	Zone d'emploi	Commune
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Caoutchouc	4 000 à 4 999	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Caoutchouc	2 000 à 2 999	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand
AUBERT & DUVAL	Métallurgie	1 000 à 1 499	Clermont-Ferrand	Les Ancizes-Comps
CONSTELLIUM FRANCE	Métallurgie	1 000 à 1 499	Issoire	Issoire
SAGEM DEFENSE SECURITE	Informatique, électronique, équipements électriques et machines	1 000 à 1 499	Montluçon	Domérat
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Caoutchouc	1 000 à 1 499	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand
BANQUE DE FRANCE	Autres activités industrielles	750 à 999	Clermont-Ferrand	Chamalières
SOCIETE DES EAUX DE VOLVIC	Agroalimentaire	750 à 999	Clermont-Ferrand	Volvic
SANOFI CHIMIE	Chimie, pharmacie	750 à 999	Ambert	Vertolaye
LABORATOIRES MERCK SHARP & DOHME CHIBRET	Chimie, pharmacie	750 à 999	Clermont-Ferrand	Riom

Source : Insee, Clap 2012.

En Auvergne, la productivité apparente du travail est l'une des moins élevées de métropole. Elle est inférieure de 10 % à la moyenne nationale. Ce résultat s'explique, en partie, par un effet de structure sectorielle.
De plus, les grandes entreprises, qui ont une productivité apparente supérieure à celle des petites unités, sont moins présentes en Auvergne dans la plupart des secteurs, en particulier dans la « Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, machines et équipements » et l'agroalimentaire. ■

6 Des caractéristiques économiques très variables selon le secteur d'activité

Productivité apparente du travail et intensité capitalistique selon le secteur

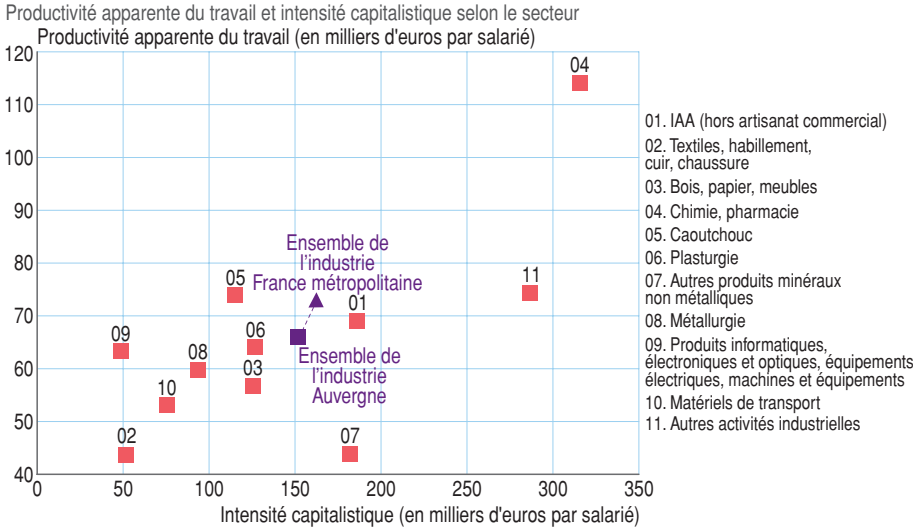

Note de lecture : En 2012 en Auvergne, les salariés des entreprises mono et quasi monorégionales des IAA ont une productivité apparente du travail de 69 000 € par ETP, et une intensité capitalistique de 185 800 € par ETP.
Champ : entreprises mono et quasi-monorégionales.
Source : Insee, Fare 2012.

Caractéristiques de l'emploi salarié industriel
Une main-d'œuvre ouvrière, plutôt âgée et masculine

Dans l'industrie auvergnate, près de six salariés sur dix sont ouvriers. La région abritant surtout des sites de production, le recours à cette catégorie de personnel y est souvent plus marqué qu'ailleurs en province. La main-d'œuvre industrielle vieillit, du fait du recul de l'âge de départ à la retraite mais aussi de la crise économique qui a fortement réduit les effectifs. Les emplois techniques sont encore le plus souvent occupés par des hommes. Aux femmes sont davantage dévolus les fonctions administratives, commerciales ou les emplois non qualifiés.

En Auvergne, comme dans la plupart des régions de province, les ouvriers sont majoritaires dans l'industrie. Ceci se vérifie dans la plupart des secteurs industriels, mais à des degrés divers. La part d'ouvriers grimpe ainsi jusqu'à 75 % dans certains secteurs, comme l'industrie agroalimentaire *(figure 1)*. Les ouvriers ne sont minoritaires que dans le secteur du caoutchouc et de la « Chimie, pharmacie ».

Dans les secteurs majoritairement ouvriers, l'Auvergne fait toujours partie des régions où le recours à cette catégorie de personnel est le plus élevé. L'écart avec le niveau national est le plus marqué dans la fabrication de matériel de transports (18 points). Il s'explique par la très haute technicité de la main-d'œuvre dans la construction aéronautique et spatiale au niveau national. La part des ouvriers y est trois fois plus faible qu'en Auvergne. En revanche, sur la seule fabrication d'équipements automobiles, principale activité du secteur dans la région, la part d'ouvriers est identique à celle observée au niveau national.

En Auvergne, comme en France, un peu plus des deux tiers des ouvriers occupent des postes qualifiés, c'est-à-dire qui exigent une formation spéciale ou qui impliquent des responsabilités matérielles importantes. Le taux de qualification ouvrière est très différent selon les secteurs. En Auvergne, il atteint presque 80 % pour les ouvriers de la métallurgie et de la fabrication d'autres produits minéraux. Il culmine à 90 % pour ceux travaillant dans le caoutchouc. Ce sont parmi les plus fortes proportions au sein des régions françaises. À l'inverse, la plasturgie se caractérise par une faible qualification ouvrière. Cette spécificité est toutefois encore plus marquée en Auvergne. Seulement 53 % des ouvriers y sont qualifiés contre 60 % au niveau national.

En Auvergne, comme en France, un salarié industriel sur cinq exerce une profession intermédiaire *(figure 2)*. Parmi eux, trois sur cinq sont techniciens, un sur cinq est contremaître ou agent de maîtrise, les autres étant chargés de fonctions administratives ou commerciales. Ces proportions varient fortement selon les secteurs. Dans ceux requérant une nombreuse main-d'œuvre ouvrière, le nombre de contremaîtres ou agents de maitrise dépasse parfois celui des techniciens.

En Auvergne, le taux d'encadrement est inférieur de deux points à celui observé en province et de 3,5 points à celui de la France métropolitaine. Pourtant, cette part prend en compte un établissement orienté vers la recherche du secteur du caoutchouc. Or, cet établissement ne relève pas stricto sensu du secteur de l'industrie. Hors caoutchouc, la part de cadres en Auvergne n'est que de 8 %, soit l'une des plus faibles parmi les régions françaises. En outre, en Auvergne, comme en France, un tiers des cadres de l'industrie exerce des fonctions administratives ou commerciales.

Les employés constituent la partie congrue de l'emploi salarié industriel. En Auvergne, comme au niveau national, ils occupent moins d'un poste sur dix. Quel que soit le secteur, la part des employés a tendance à

1 Des recours différents à la main-d'œuvre ouvrière

Part des ouvriers parmi les salariés de l'industrie par secteur en 2012

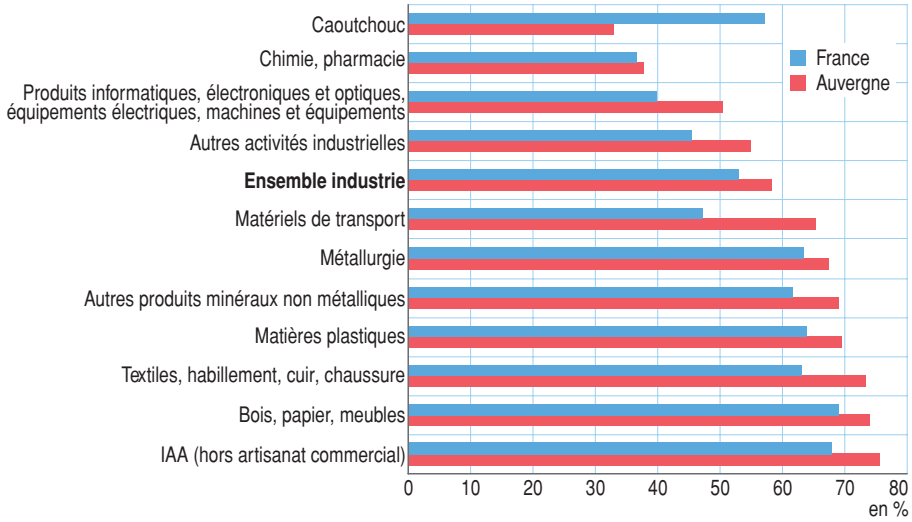

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

2 Un taux d'encadrement plus faible qu'en France

Répartition des salariés par sexe et PCS-ESE en 2012 (en %)

Profession et catégorie socio-professionnelle	Auvergne			France		
	Ensemble des salariés	Femmes	Hommes	Ensemble des salariés	Femmes	Hommes
Cadres	11,7	10,7	12,1	16,2	14,8	16,7
Professions intermédiaires	21,7	19,1	22,6	22,1	19,7	23,0
Employés	8,2	22,8	3,0	8,6	23,7	2,9
Ouvriers qualifiés	42,0	25,4	47,9	36,8	22,0	42,5
Ouvriers non qualifiés	16,4	22,0	14,4	16,3	19,8	14,9
Ensemble de l'industrie	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

3 Un vieillissement moins marqué des salariés auvergnats

Les salariés de l'industrie par âge en 2007 et 2012

Tranche d'âge	Auvergne			France		
	Part des salariés (en %)		Évolution 2007-2012 (en points)	Part des salariés (en %)		Évolution 2007-2012 (en points)
	2007	2012		2007	2012	
Moins de 30 ans	17,6	17,4	– 0,2	19,0	17,9	– 1,1
dont 20 à 24 ans	*6,2*	*6,8*	*+ 0,6*	*6,8*	*7,0*	*+ 0,2*
50 ans ou plus	28,2	30,1	+ 1,9	24,7	28,7	+ 4,0
dont 60 ans ou plus	*1,0*	*3,1*	*+ 2,1*	*1,1*	*3,1*	*+ 2,0*

Note de lecture : En 2007, en Auvergne, 17,6 % des salariés de l'industrie sont âgés de moins de 30 ans.
Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

4 Les seniors et les plus jeunes davantage représentés

Les salariés de l'industrie en Auvergne par sexe et âge, en 2007 et 2012

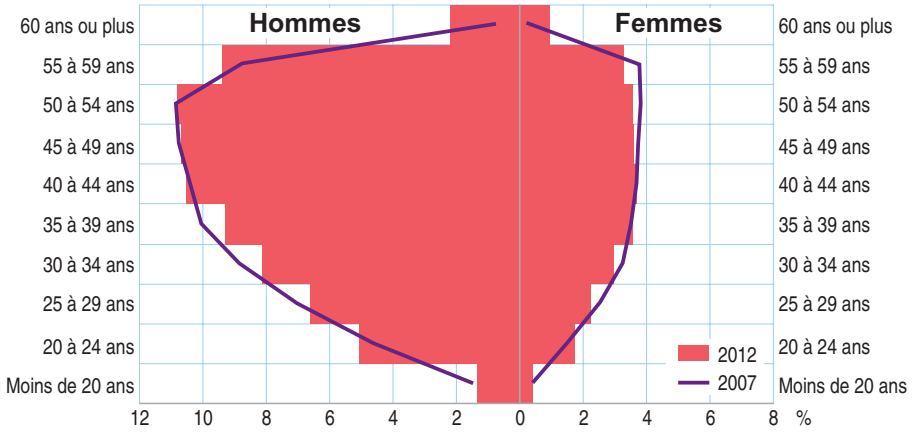

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichier salarié régional).

5 Des seniors plus présents dans l'industrie auvergnate

Part des moins de 30 ans et des 50 ans ou plus par PCS-ESE en 2012

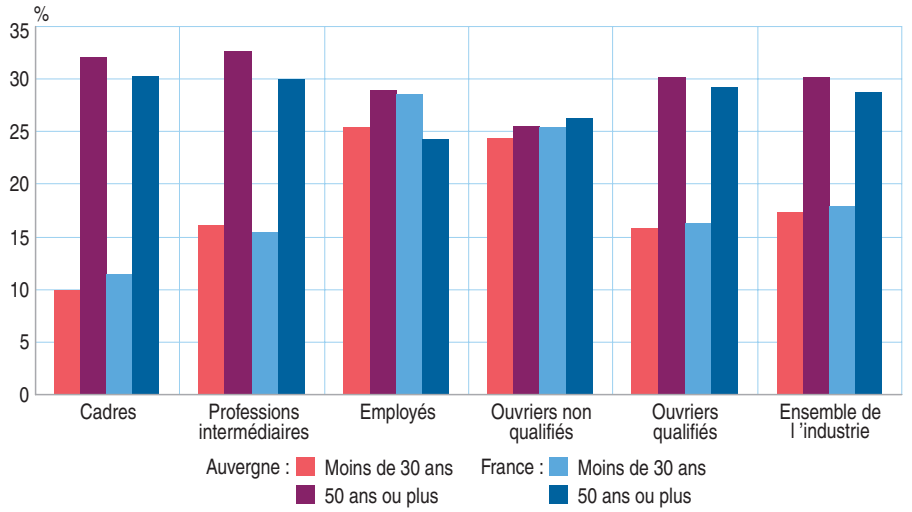

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

diminuer lorsque la taille de l'établissement augmente, sans doute sous l'effet d'économies d'échelle, voire d'externalisation de certaines fonctions supports. Ainsi, dans les établissements industriels de moins de 10 salariés, 15 % de la main-d'œuvre est composée d'employés. Cette part est de 10 % pour les établissements de 10 à 50 salariés et est inférieure à 7 % au-delà.

Davantage de seniors

La main-d'œuvre industrielle vieillit. L'âge moyen du salarié de l'industrie auvergnate s'est accru d'une demi-année entre 2007 et 2012. Cette progression est toutefois deux fois plus faible qu'en moyenne française.

En Auvergne, en 2012, les salariés d'au moins 50 ans représentent 30 % de la main-d'œuvre, soit deux points de plus qu'en 2007 *(figure 3)*. Cette augmentation résulte presque exclusivement de l'accroissement des salariés sexagénaires. Ces derniers représentent désormais 10 % des seniors de l'industrie, soit trois fois plus que cinq ans auparavant. Ces cessations d'activité plus tardives s'expliquent, en partie en 2012, par le recul de l'âge légal de départ en retraite.

Par ailleurs, le renouvellement des générations n'est plus assuré comme il pouvait l'être au début des années 2000. À cette époque, dans l'industrie auvergnate, les effectifs des 30-34 ans étaient quasiment égaux à ceux des 35-39 ans, eux-mêmes presque égaux aux 40-44 ans et ainsi de suite jusqu'aux 50-54 ans. En 2007, cela ne se vérifie déjà plus : les salariés de 30 à 35 ans sont devenus moins nombreux que les 35-40 ans *(figure 4)*. En 2012, c'est désormais en dessous de 40 ans, que le renouvellement des générations n'est plus assuré : les effectifs des 35-39 ans sont inférieurs de 10 % à ceux de la tranche d'âge immédiatement plus âgée. La réduction est de 16 % pour les 30-35 ans. La pyramide des âges se rétrécit ainsi de plus en plus dans sa partie basse. Ceci s'explique par des recrutements moindres, l'emploi ayant reculé de 20 % dans l'industrie entre 2000 et 2012.

Seule exception, la part de salariés des 20-24 ans progresse entre 2007 et 2012. Cette génération a pu bénéficier de la stabilisation des effectifs industriels à partir de la fin de l'année 2010. Toutefois, les embauches de jeunes se font davantage qu'auparavant sous forme de contrat d'apprentissage ou de stage. En 2012, dans l'industrie auvergnate, un quart des jeunes de 20 à 24 ans et près de la moitié des moins de 20 ans travaillent sous ce type de contrat. Les formations en alternance bénéficient de nouvelles aides publiques. Le décret n°2011-523 introduit une aide financière pour toute embauche supplémentaire d'un jeune sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Cette aide correspond à une compensation quasi-totale des charges patronales. Elle est accordée pour une durée de 12 mois pour les employeurs de moins de 250 salariés. Par ailleurs, le décret n°2012-660 crée un bonus pour les entreprises de plus de 250 salariés employant plus de 4 % d'alternants, tels les bénéficiaires de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Si le vieillissement de la main-d'œuvre est moins marqué qu'en France, le salarié

6 Deux fois plus de seniors que de moins de 30 ans

Part des moins de 30 ans et des 50 ans ou plus par secteur en 2012

Secteurs	Auvergne			France		
	Part des moins de 30 ans	Part des 50 ans ou plus	Taux de jeunesse	Part des moins de 30 ans	Part des 50 ans ou plus	Taux de jeunesse
Matériels de transport	18,8	22,3	84,3	14,9	30,3	49,2
IAA (hors artisanat commercial)	19,3	26,0	74,2	20,9	25,6	81,6
Chimie, pharmacie	17,1	28,1	60,9	17,1	26,7	64,0
Bois, papier, meubles	17,1	28,2	60,6	17,9	29,4	60,9
Plasturgie	15,1	25,0	60,4	15,0	25,9	57,9
Ensemble industrie	**17,4**	**30,1**	**57,8**	**17,9**	**28,7**	**62,4**
Produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, machines et équipements	15,5	27,4	56,6	16,7	29,3	57,0
Autres produits minéraux non métalliques	15,4	27,8	55,4	15,3	29,7	51,5
Métallurgie	15,5	28,3	54,8	18,0	29,7	60,6
Textiles, habillement, cuir, chaussure	14,4	29,2	49,3	16,3	34,2	47,7
Caoutchouc	18,8	40,4	46,5	14,3	35,0	40,9

Note de lecture : dans le textile, sont employées 100 personnes de 50 ans ou plus pour 49 de moins de trente ans (taux de jeunesse).
Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

7 Surtout des ouvrières et des employées

Les principales catégories socioprofessionnelles des salariées de l'industrie en Auvergne en 2012

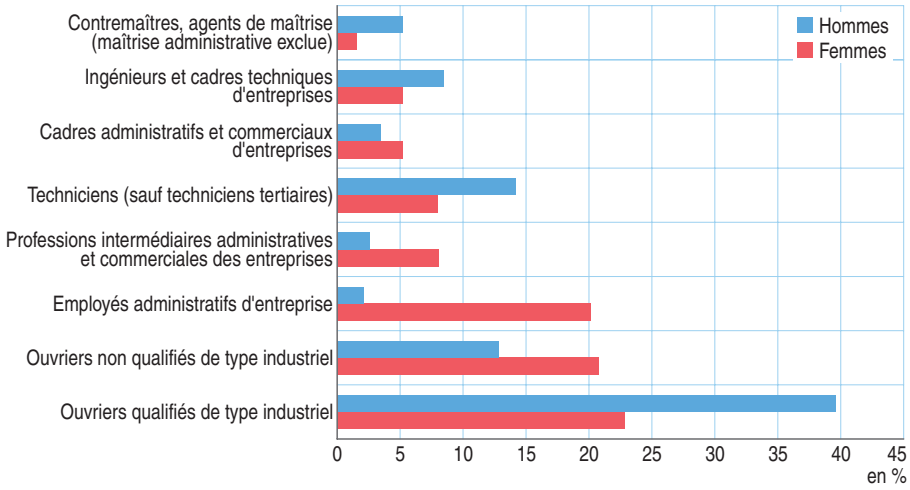

Note de lecture : 20 % des femmes salariées de l'industrie sont ouvrières non qualifiées.
Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial. Sur ce graphique sont représentées les 8 principales PCS-ESE occupées par les salariées de l'industrie. Elles regroupent 92 % de ces salariés.
Source : Insee, DADS 2012 (fichier salarié régional).

8 Peu de femmes parmi les ouvriers qualifiés

Répartition hommes-femmes selon la PCS-ESE en Auvergne en 2012

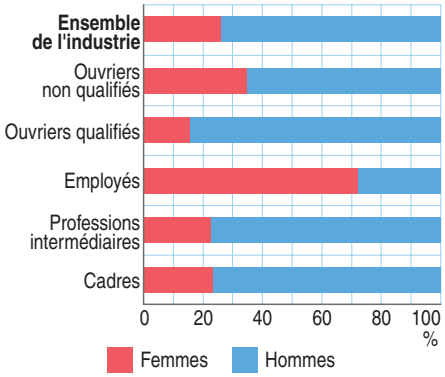

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichier salarié régional).

auvergnat reste toutefois légèrement plus âgé qu'en moyenne nationale. À catégorie socio-professionnelle égale, la part des quinquagénaires ou plus est souvent plus élevée en Auvergne alors que la part des moins de 30 ans est plus faible *(figure 5)*.

La structure par âge de la main-d'œuvre diffère selon les secteurs *(figure 6)*. Ainsi, dans la fabrication de matériels de transport, la part des salariés de moins de 30 ans est proche de celle des 50 ans ou plus. En revanche, dans le secteur du caoutchouc, la part des seniors est deux fois plus élevée que celle des plus jeunes. C'est, de plus, le secteur où la part des salariés âgés d'au moins 55 ans est la plus élevée.

Des emplois sexués

En 2012, en Auvergne, comme au niveau national, un quart des salariés de l'industrie sont des femmes. Elles n'exercent pas, en général, les mêmes fonctions que les hommes *(figure 7)*. Ainsi, quel que soit le secteur, elles sont surtout surreprésentées parmi les employés, dont elles occupent les trois quarts des postes *(figure 8)*. Mais là aussi, des différences existent : les postes de secrétaire sont quasiment exclusivement occupés par des femmes alors que ceux de gardiennage, sécurité sont dévolus aux hommes.

Lorsqu'elles sont cadres ou professions intermédiaires, les femmes exercent également plus souvent que leurs homologues masculins des fonctions administratives ou commerciales des entreprises. En revanche, elles sont moins présentes dans les métiers techniques. Dans cet univers très masculin, elles exercent aussi rarement des fonctions d'encadrement intermédiaire. Ainsi, dans l'industrie auvergnate, moins de 10 % des postes de contremaîtres ou d'agents de maîtrise sont occupés par des femmes. Les hommes sont toujours très majoritaires sur ce type de poste même dans les secteurs où la main-d'œuvre ouvrière est très féminisée, comme le « Textiles, habillement, cuir chaussure ».

Un peu moins de la moitié des femmes salariées de l'industrie auvergnate sont ouvrières contre près des deux tiers des hommes. Les métiers exercés sont là aussi très différents selon le sexe. Alors que les trois quarts des hommes occupent des emplois d'ouvriers qualifiés, c'est le cas de seulement la moitié des femmes. Seulement un ouvrier qualifié sur six est une femme. Un quart de ces ouvrières qualifiées travaille dans le secteur « Textiles, habillement, cuir et chaussure », alors qu'il comprend moins de 2 % de leurs homologues masculins.

La faible qualification des ouvrières est à mettre en regard de l'absence récurrente d'intérêt des jeunes femmes pour les formations à ces métiers. Ainsi, à la sortie du collège, les adolescentes suivent rarement la voie professionnelle. Lorsqu'elles s'y engagent, elles privilégient les formations aux métiers des services. Elles sont très minoritaires dans les spécialités de production, sauf dans celles concernant l'agroalimentaire, l'habillement, les cuirs et les peaux. Les lycéennes s'orientent également davantage vers le baccalauréat général au détriment du technologique. En particulier, les filles sont quasiment absentes de la

Deux types de main-d'œuvre

Le plus souvent, les salariés de l'industrie auvergnate occupent toute l'année le même emploi *(figure 11)*. Toutefois, un quart d'entre eux en change en cours d'année. Parmi eux, certains ont un parcours professionnel particulièrement instable, avec au moins trois emplois différents dans la même année. Cette main-d'œuvre, qualifiée par la suite de « nomade », a un profil bien différent de celle des permanents.

Ainsi, alors que 3 % des permanents ont entre 20 et 25 ans, cette classe d'âge représente 21 % des salariés nomades *(figure 12)*. En effet, les jeunes changent beaucoup plus souvent d'emploi que leurs aînés. Entre 20 et 25 ans, si un quart des salariés industriels a occupé un poste permanent, ils sont autant à avoir cumulé trois emplois ou plus. La forte mobilité décroit ensuite régulièrement avec l'âge. Quel que soit l'âge, la main-d'œuvre très mobile est plus féminine que celle des permanents. Ainsi, un tiers des salariés nomades sont des femmes, alors qu'elles ne représentent qu'un quart des permanents. L'absence de qualification engendre souvent un parcours professionnel plus précaire. Ainsi, les ouvriers non qualifiés représentent 25 % des salariés nomades mais seulement 15 % des permanents. À l'inverse, chez les cadres, ces proportions atteignent respectivement 7 % et 13 %.

La multiplication des emplois au cours de l'année va de pair avec une mobilité d'activité et de lieu. Les deux tiers des salariés très mobiles ont cumulé des postes dans l'industrie et hors de l'industrie, y compris intérim *(méthodologie)*. Changer de région est moins fréquent que de changer de secteur d'activité. Seulement un quart des salariés auvergnats très mobiles ont travaillé dans une autre région dans l'année. Lorsque le changement de région s'accompagne d'un maintien dans l'industrie, les cadres et professions intermédiaires sont largement surreprésentés.

Un chômage indemnisé plus fréquent parmi les intérimaires

Multiplicité des emplois rime souvent avec périodes de chômage. En 2012, 7 % des salariés industriels ont perçu des indemnités chômage dans l'année. Cette proportion grimpe à 29 % pour les salariés nomades. L'intérim est aussi plus souvent associé à des périodes de chômage indemnisé. En 2012, la moitié des salariés industriels ayant été également intérimaires ont été chômeurs.

Les salariés non-intérimaires ayant occupé un poste hors de l'industrie sont presque trois fois plus fréquemment confrontés au chômage que ceux qui n'ont travaillé que dans l'industrie (19 % contre 7 %). La qualification est un facteur explicatif. En effet, les ouvriers non qualifiés sont surreprésentés parmi les salariés ayant changé de secteur d'activité *(figure 13)*. Leur faible qualification les amène à une plus grande mobilité entre industrie et secteurs non industriels. Malgré celle-ci, trouver un emploi reste difficile. Au contraire, parmi les salariés restés dans l'industrie, les ouvriers non qualifiés sont sous-représentés. De plus, parmi ceux qui ont eu un emploi hors Auvergne, les cadres sont prédominants. Leurs compétences leur permettent de trouver assez facilement un emploi au sein de l'industrie, moyennant une certaine mobilité géographique.

Enfin, à profil équivalent, le changement de région a peu d'impact sur l'existence d'une période de chômage. Ainsi, 7 % des salariés n'ayant travaillé que dans l'industrie ont été chômeurs, qu'ils aient travaillé ou non hors de la région Auvergne.

11 Plusieurs périodes d'emploi pour un quart des salariés

Répartition des salariés selon la multiactivité

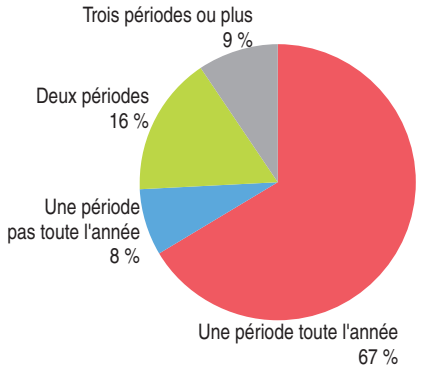

Champ : salariés ayant travaillé dans l'industrie en Auvergne en 2012.
Source : Insee, DADS 2012.

12 Un quart des salariés nomades a moins de 25 ans

Répartition des salariés par sexe et âge en 2012 selon le nombre de période de travail

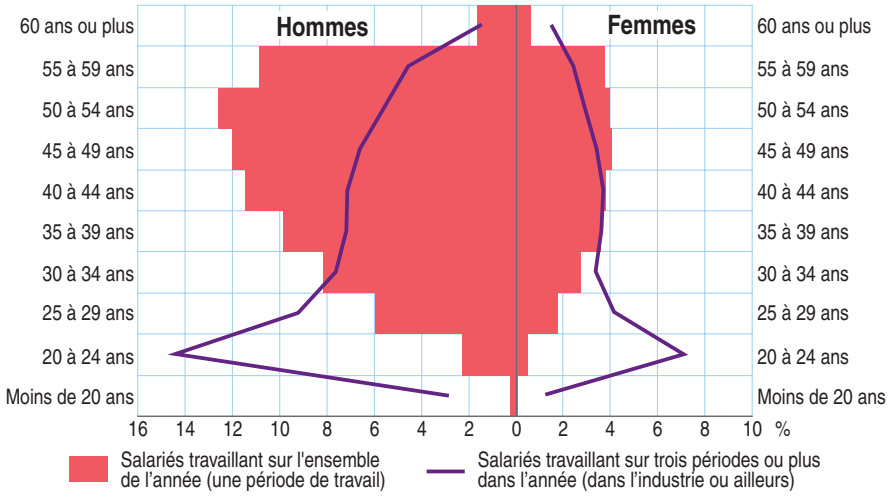

Champ : salariés ayant travaillé dans l'industrie en Auvergne en 2012.
Source : Insee, DADS 2012.

13 Les non-qualifiés plus présents parmi les salariés changeant de secteur d'activité

Répartition des salariés par PCS-ESE selon le secteur et la localisation des postes

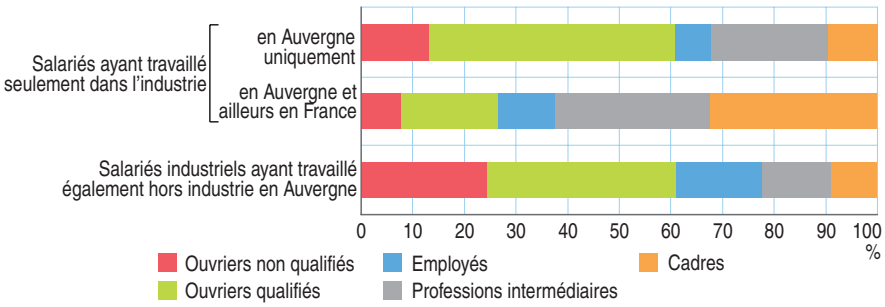

Champ : salariés ayant travaillé dans l'industrie en Auvergne et ayant au moins deux périodes d'emploi sans mission d'intérim en 2012.
Source : Insee, DADS 2012.

Méthodologie

Champ : ensemble des personnes ayant été salariées d'un établissement industriel auvergnat en 2012 et ce même pour une période courte. En effet, afin d'avoir une vision exhaustive du parcours des salariés qui ont travaillé dans l'industrie auvergnate en 2012, le champ retenu pour cet encadré intègre l'ensemble des postes de la source DADS, y compris ceux dont le volume de travail est faible (postes annexes). De plus, deux périodes d'emploi distinctes dans le même établissement employeur seront considérées comme deux emplois distincts.

La catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité retenus pour caractériser les salariés sont ceux du poste principal dans l'industrie en 2012.

La source DADS ne permet pas de savoir dans quelle activité s'exercent les missions d'intérim. En effet, dans cette source, les intérimaires sont déclarés par l'agence d'intérim et donc classés dans les services marchands, quelle que soit leur mission.

série « sciences et technologies de l'industrie ». De fait, elles sont peu présentes dans les dispositifs de formation en alternance. Ainsi, seulement 20 % des apprentis travaillant dans des établissements industriels auvergnats sont des femmes. Cette part est deux fois plus faible pour les apprentis sur un poste d'ouvrier qualifié.

Ainsi, malgré la promotion par les pouvoirs publics de ces métiers auprès des jeunes femmes, leur part parmi les ouvriers qualifiés reste équivalente d'une génération à l'autre. En revanche, les emplois les plus qualifiés de l'industrie tendent à se féminiser. Parmi les cadres de plus de 40 ans, seulement 19 % sont des femmes *(figure 9)*. Cette proportion atteint 31 % parmi ceux de moins de 40 ans. Cette féminisation se constate également pour les professions intermédiaires mais à un degré moindre. Il n'en est pas de même pour les ouvriers non qualifiés, où la part des femmes recule fortement chez les plus jeunes. Ainsi, parmi les ouvriers non qualifiés d'au moins 40 ans, la part de femmes atteint 40 %. Elle s'abaisse à 28 % pour la génération suivante. ■

9 Une féminisation des emplois de cadre

Part des femmes selon l'âge et la PCS-ESE en Auvergne

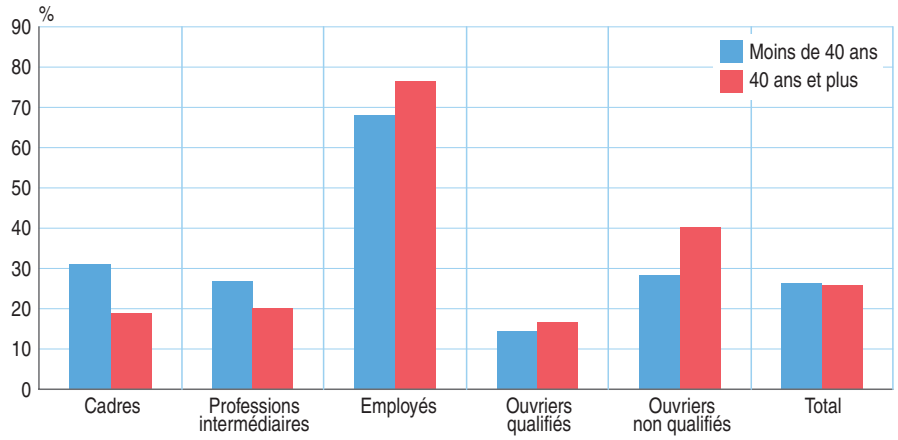

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichier salarié régional).

L'emploi intérimaire auvergnat se concentre majoritairement dans l'industrie

En 2012, l'industrie concentre 55 % du temps d'intérim en Auvergne, soit 11 points de plus qu'en France métropolitaine. Le temps de travail est assuré à 5,7 % par des intérimaires en Auvergne.Mais le taux de recours diffère entre les secteurs. Il est le plus élevé dans la « Fabrication de matériels de transport », tandis que le secteur « Textile, habillement, cuir et chaussures » est celui qui recourt le moins à l'intérim *(figure 10)*.

10 Forte variabilité du recours à l'intérim selon les secteurs

Part de l'intérim dans l'emploi salarié en équivalent temps plein en Auvergne en 2012

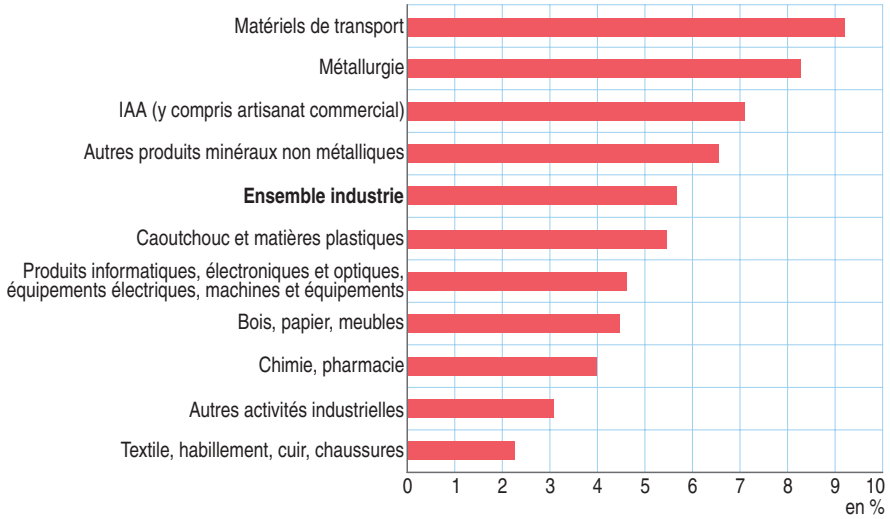

Source : Insee, Clap ; Dares, données annuelles sur l'intérim.

Méthodologie

Les caractéristiques des salariés sont analysées sur un champ un peu plus large que le seul champ des établissements industriels : il comprend également les établissements Michelin implantés dans la région dont l'activité principale n'est pas classée dans l'industrie, en particulier un établissement de recherche. En effet, les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) dont sont issues ces données ne permettent pas d'isoler ces établissements.

Chapitre 2

Les principaux secteurs industriels

Caoutchouc	16
Plasturgie	18
Métallurgie	20
Textiles, habillement, cuir, chaussure	22
Agroalimentaire	24
Informatique, électronique, équipements électriques et machines	26
Bois, papier, meubles	28
Chimie, pharmacie	30
Matériels de transport	32
Autres produits minéraux non métalliques	34

Caoutchouc

Fin 2012, avec près de 11 000 salariés, l'industrie du caoutchouc est le secteur le plus spécifique de la région. Ses salariés représentent 13,8 % de l'emploi industriel régional soit dix fois plus qu'en France métropolitaine. Ce secteur, qui rassemble fabrication de pneumatiques et production de pièces techniques en caoutchouc, est le deuxième employeur industriel de la région après la métallurgie et devant les IAA.

L'entreprise Michelin est historiquement présente en Auvergne depuis sa création en 1889. Elle façonne les caractéristiques du secteur du caoutchouc auvergnat dont elle emploie près de huit salariés sur dix. Le taux de dépendance auprès des centres de décision extérieurs à la région est donc très faible (13,1 %). Toutefois, deux autres grands noms du caoutchouc sont aussi présents en Auvergne. Ainsi, le centre de développement du pneu moto de Goodyear Dunlop Tires France est localisé à Montluçon. Par ailleurs, Trelleborg Industrie fabrique et commercialise des tuyaux et flexibles destinés au transfert de fluides dans son établissement de Clermont-Ferrand. En 2012, en Auvergne, ces trois groupes concentrent 97 % des salariés du caoutchouc.

La fabrication de pneumatiques portée par de grands groupes

L'industrie du pneumatique est prépondérante dans la zone d'emploi de Clermont-

Chiffres-clés

Nombre d'établissements du secteur au 31/12/2012	34
Nombre d'établissements employeurs du secteur au 31/12/2012	27
Nombre de salariés du secteur au 31/12/2012	10 855
Part de l'emploi salarié du secteur dans l'industrie au 31/12/2012 (%)	13,8
Indice de spécificité au 31/12/2012	9,67
Concentration de l'emploi salarié dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	97,6
Taux de dépendance en 2011 (%)	13,1
Taux de contrôle en 2011 (%)	42,8
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011 (%)	99,7
Part des salariés permanents en 2012 (%)	83,7
Part de la masse salariale du secteur dans l'ensemble de l'industrie en 2012 (%)	19,0

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Part des effectifs salariés par activité* au 31/12/2012

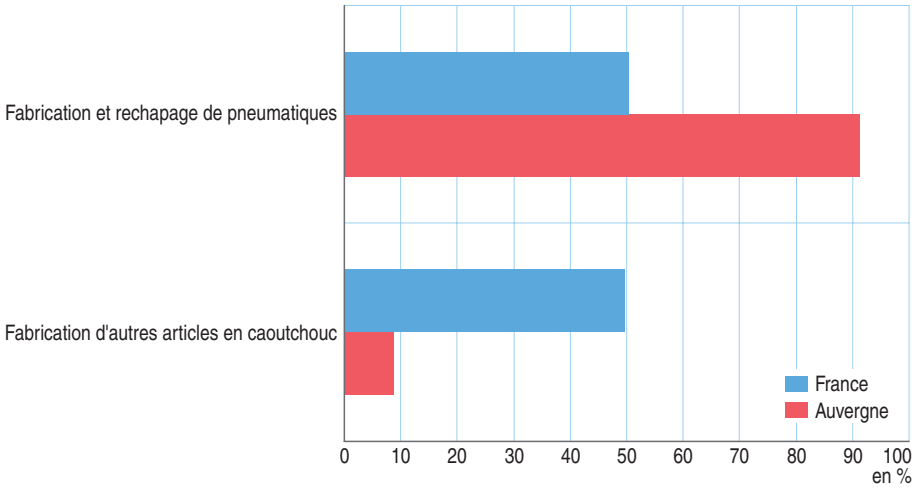

* Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Source : Insee, Clap 2012.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Zone d'emploi	Commune
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Fabrication et rechapage de pneumatiques	4 000 à 4 999	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Fabrication et rechapage de pneumatiques	2 000 à 2 999	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Fabrication et rechapage de pneumatiques	1 000 à 1 499	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Fabrication et rechapage de pneumatiques	500 à 749	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand
GOODYEAR DUNLOP TIRES FRANCE	Fabrication et rechapage de pneumatiques	500 à 749	Montluçon	Montluçon
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Fabrication et rechapage de pneumatiques	500 à 749	Le Puy-en-Velay	Blavozy
TRELLEBORG INDUSTRIE	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	500 à 749	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand
GOODYEAR DUNLOP TIRES FRANCE	Fabrication et rechapage de pneumatiques	100 à 149	Clermont-Ferrand	Riom
SOC AUXILIAIRE DE FABRICATION SACATEC	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	50 à 99	Mauriac	Ydes
INTEREP	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	50 à 99	Yssingeaux	Aurec-sur-Loire

*Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Source : Insee, Clap 2012.

Ferrand. Cette dernière accueille 86 % des effectifs régionaux dans quatre établissements Michelin et dans l'unité de Goodyear Dunlop Tires France de Riom qui rechape des pneus de poids lourds. Cette activité est également bien représentée dans la zone d'emploi du Puy-en-Velay avec un établissement Michelin à Blavozy spécialisé dans les pneumatiques de génie civil et dans celle de Montluçon avec une usine de Goodyear.

Des petites entreprises produisant des pièces techniques en caoutchouc

Cependant, les établissements auvergnats des leaders internationaux du caoutchouc masquent un tissu d'une vingtaine d'entreprises, représentant 400 salariés, aux activités variées. Ainsi, la Société auxiliaire de fabrication Sacatec à Ydes accueille une unité de production de vessies pour accumulateurs hydropneumatiques. De plus petite taille, l'entreprise Silicone plastique caoutchouc Voreyzien à Vorey est spécialisée dans la production de tétines en silicone. Enfin, Auvergne Caoutchouc à Montaigut traite et valorise les déchets issus de l'industrie du caoutchouc.

Les salariés par tranche d'effectifs de l'établissement en Auvergne au 31/12/2012 (en %)

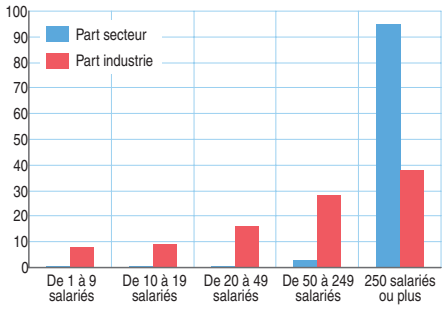

Source : Insee, Clap 2012.

Plus d'emplois qualifiés et de seniors

Les emplois de l'industrie du caoutchouc sont les plus qualifiés de la région (27,6 % de cadres) loin devant ceux de la pharmacie (18,4 %) et de la moyenne de l'industrie auvergnate (11,7 %). Toutefois, ce résultat élevé doit être relativisé par la présence sur le site de Ladoux (Cébazat) du centre de recherche et développement de l'entreprise Michelin qui emploie plus de cadres que les établissements de production *(méthodologie)*. En parallèle, les ouvriers représentent un tiers des salariés de ce secteur en Auvergne, soit 23 points de moins que dans l'industrie.

La structure par âge de la main-d'œuvre est également très spécifique. La part des seniors est ainsi plus élevée de dix points dans le caoutchouc que dans l'industrie auvergnate dans son ensemble. En particulier, un salarié sur cinq est un homme d'au moins 55 ans. Autre singularité, les âges intermédiaires sont sous-représentés. Ainsi, les 40-49 ans sont nettement moins nombreux que les 30-39 ans. Reflet des mutations du secteur, le profil des jeunes salariés diffère de celui de leurs aînés. Ainsi, 37 % des 30-39 ans sont cadres contre 22 % des 50 ans ou plus. À l'inverse, 28 % des trentenaires sont ouvriers contre 38 % des salariés d'au moins 50 ans.

La surreprésentation des cadres et professions intermédiaires et celle des seniors expliquent en partie le poids plus élevé de la masse salariale du secteur dans l'ensemble de l'industrie que celui des effectifs. ■

Méthodologie

Les effectifs salariés et leur répartition par sous-secteur ainsi que les caractéristiques des établissements relèvent du seul champ de l'industrie. En revanche, les caractéristiques des salariés sont analysées sur un champ plus large : il comprend également les établissements Michelin implantés dans la région dont l'activité principale n'est pas classée dans l'industrie, en particulier un établissement de recherche. En effet, les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) dont sont issues ces données ne permettent pas d'isoler ces établissements.

Répartition par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) en 2012 (en %)

Qualification	Secteur		Industrie Auvergne
	Auvergne	France	
Cadres	27,6	13,7	11,7
Professions intermédiaires	32,3	22,7	21,7
Employés	7,1	6,4	8,2
Ouvriers qualifiés	29,1	45,7	42,0
Ouvriers non qualifiés	3,9	11,5	16,4

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

Répartition des salariés par sexe et âge en 2012 (en %)

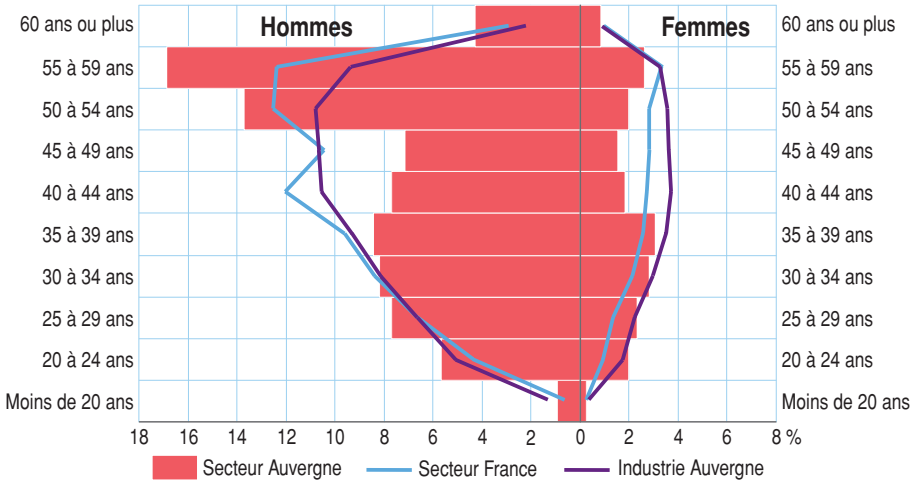

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

L'emploi salarié du secteur par zone d'emploi au 31/12/2012

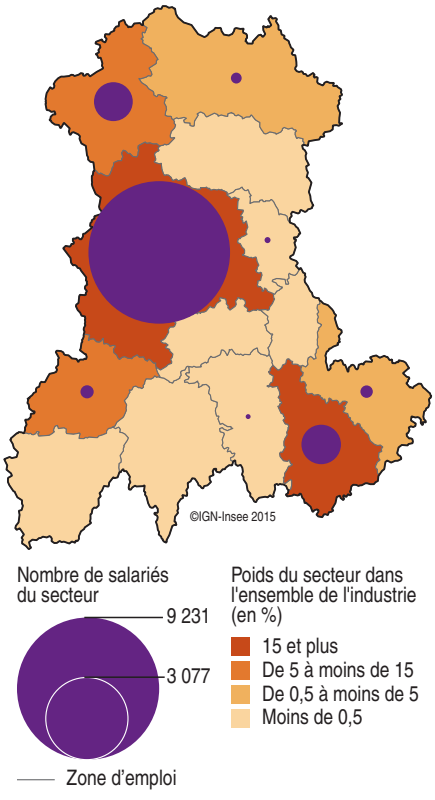

Source : Insee, Clap 2012.

Plasturgie

Fin 2012, en Auvergne, 5 350 salariés travaillent dans la fabrication de produits en plastique. Ils représentent 6,8 % de l'emploi industriel régional soit 1,6 fois plus qu'en France métropolitaine. C'est le secteur le plus spécifique de l'industrie auvergnate après le caoutchouc. Toutes les technologies de transformation du plastique (injection, extrusion, rotomoulage…) sont implantées en Auvergne. La fabrication d'emballages et la transformation en produits semi-finis (feuilles, films, tubes et profilés) sont les principales activités. Elles emploient les trois quarts des effectifs de la plasturgie auvergnate, contre un tiers en France.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements du secteur au 31/12/2012	192
Nombre d'établissements employeurs du secteur au 31/12/2012	148
Nombre de salariés du secteur au 31/12/2012	5 349
Part de l'emploi salarié du secteur dans l'industrie au 31/12/2012 (%)	6,8
Indice de spécificité au 31/12/2012	1,60
Concentration de l'emploi salarié dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	42,0
Taux de dépendance en 2011 (%)	45,6
Taux de contrôle en 2011 (%)	5,1
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011 (%)	88,4
Part des salariés permanents en 2012 (%)	80,9
Part de la masse salariale du secteur dans l'ensemble de l'industrie en 2012 (%)	5,9

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Trois pôles majeurs

Les activités de transformation du plastique sont essentiellement localisées autour de trois pôles spécialisés.

Le Pôle « Emballage », situé en Haute-Loire, comprend une soixantaine d'établissements fabriquant soit des produits semi-finis, soit des emballages. Ils emploient 2 500 salariés, dont 2 100 dans la seule zone d'emploi d'Yssingeaux. Celle-ci abrite, en particulier, plusieurs établissements du groupe Barbier, spécialisés dans la fabrication de film polyéthylène, et les entreprises Union Plastic et Leygatech, produisant des emballages. Les établissements de ce pôle font preuve d'innovation avec,

Part des effectifs salariés par activité* au 31/12/2012

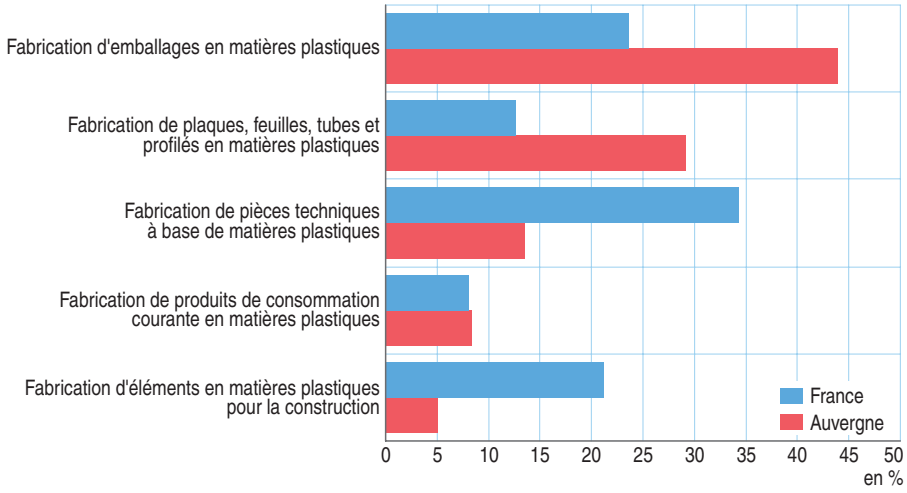

* Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Source : Insee, Clap 2012.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Zone d'emploi	Commune
AURIPLAST	Fabrication d'emballages en matières plastiques	250 à 499	Aurillac	Aurillac
WAVIN FRANCE	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	250 à 499	Vichy	Varennes-sur-Allier
SOCIETE D'EXTRUSION DU POLYETHYLENE A.BARBIER	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	250 à 499	Yssingeaux	Sainte-Sigolène
RECTICEL SAS	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	200 à 249	Brioude	Mazeyrat-d'Allier
CTL PACKAGING SAS	Fabrication d'emballages en matières plastiques	200 à 249	Vichy	Charmeil
SOCIETE D'EXTRUSION DU POLYETHYLENE A.BARBIER	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	200 à 249	Yssingeaux	Monistrol-sur-Loire
UNION PLASTIC	Fabrication d'emballages en matières plastiques	200 à 249	Yssingeaux	Saint-Didier-en-Velay
DECORETALAGE	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	150 à 199	Moulins	Lurcy-Lévis
LEYGATECH	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	100 à 149	Yssingeaux	Saint-Romain-Lachalm
QUALICOSMETICS	Fabrication d'emballages en matières plastiques	100 à 149	Aurillac	Arpajon-sur-Cère

*Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Source : Insee, Clap 2012.

par exemple, l'introduction de matériaux biodégradables dans les procédés de fabrication et la mise au point de technologies de recyclage des matières plastiques.

Le Pôle « Technique » est présent sur Thiers et sa zone d'emploi. Ce bassin, reconnu à l'origine pour la coutellerie, s'est diversifié notamment avec la production de pièces techniques à base de matières plastiques. Une vingtaine d'établissements, totalisant 400 emplois, y exercent cette activité. Globalement, la zone d'emploi accueille une trentaine d'unités qui transforment le plastique et emploient près de 600 salariés.

Le Pôle « Santé-Beauté » est basé sur Vichy et Aurillac. Ces zones d'emploi ne comptent à elles deux qu'une dizaine d'établissements de la plasturgie. Toutefois, elles abritent trois établissements de plus de 100 salariés spécialisés dans les emballages pour la cosmétique et la parfumerie, notamment de luxe. À Aurillac, il s'agit d'Auriplast et Qualicosmetics, appartenant désormais tous deux au groupe Pochet, spécialisé dans le flaconnage de luxe. La zone d'emploi de Vichy abrite, quant à elle, CTL Packaging SAS, qui dépend du groupe espagnol Tuboplast Hispania. Toutefois, dans la zone d'emploi de Vichy, contrairement à celle d'Aurillac, d'autres domaines de la plasturgie sont présents. Ainsi, un établissement Wavin, entreprise spécialisée dans les canalisations pour l'évacuation des eaux, est implanté à Varennes-sur-Allier.

Une faible concentration

Dans ce secteur, 70 % des salariés travaillent dans des établissements de 20 à 250 salariés, contre 45 % dans l'ensemble de l'industrie auvergnate. Les grandes unités comme les très petites unités sont sous-représentées. Seulement 18 % des salariés travaillent dans un établissement de plus de 250 salariés contre 38 % dans l'industrie. Le tissu productif du secteur est assez peu concentré. Les dix plus grandes unités occupent 42 % des effectifs. Les établissements sont aussi moins dépendants vis-à-vis de l'extérieur de la région que dans l'industrie. Toutefois, ils appartiennent plus souvent à un groupe.

Un tiers d'ouvriers non qualifiés

En Auvergne comme en France, la plasturgie se caractérise par une part d'ouvriers non qualifiés très importante, comparée à celle observée en moyenne dans l'industrie. Cette spécificité sectorielle est encore plus marquée dans la région qu'en France. En 2012, les ouvriers non qualifiés représentent un tiers des salariés en Auvergne contre un quart en France. À l'inverse, les cadres et les professions intermédiaires sont moins présents : 22 % en Auvergne contre 28 % en France.
Autre singularité du secteur, les jeunes salariés, comme les seniors, sont relativement peu nombreux. Ainsi, les 30-55 ans représentent 73 % des salariés contre 67 % dans l'ensemble de l'industrie auvergnate. La plasturgie souffre d'un déficit d'attractivité. Certains métiers sont ainsi sous tension, comme celui de « régleur ». ■

Les salariés par tranche d'effectifs de l'établissement en Auvergne au 31/12/2012 (en %)

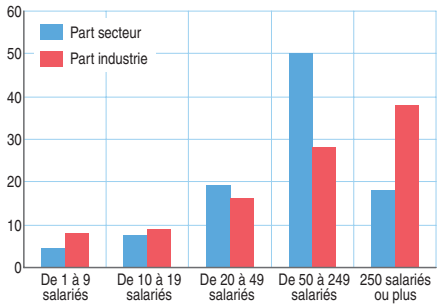

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) en 2012 (en %)

Qualification	Secteur		Industrie Auvergne
	Auvergne	France	
Cadres	7,0	11,8	11,7
Professions intermédiaires	15,4	16,4	21,7
Employés	8,0	8,0	8,2
Ouvriers qualifiés	37,2	38,5	42,0
Ouvriers non qualifiés	32,4	25,3	16,4

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

Répartition des salariés par sexe et âge en 2012 (en %)

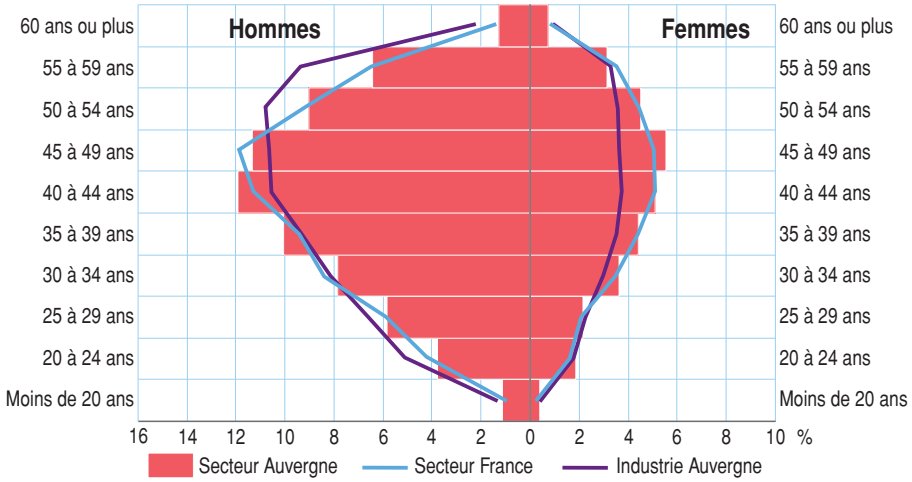

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

L'emploi salarié du secteur par zone d'emploi au 31/12/2012

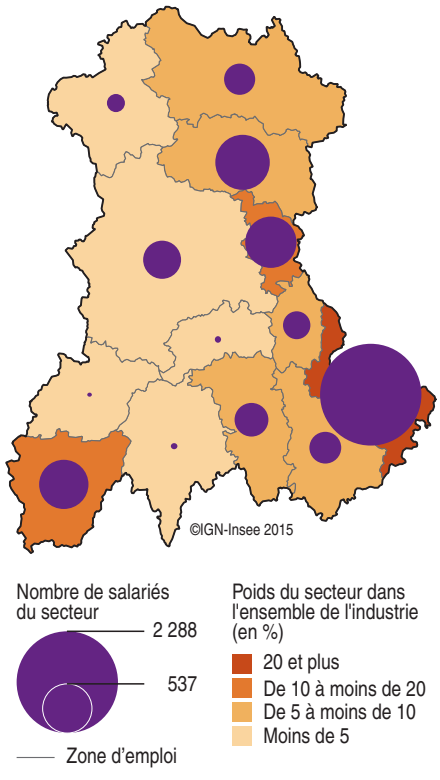

Source : Insee, Clap 2012.

Métallurgie

Fin 2012, la métallurgie occupe la première place dans le paysage industriel auvergnat en salariant plus de 14 000 personnes. Elle représente 17,8 % de l'emploi industriel régional, soit cinq points de plus qu'en métropole.

L'enclavement de l'Auvergne a été paradoxalement profitable au développement de sa métallurgie. Lors du premier conflit mondial et pendant l'entre-deux-guerres, son éloignement des frontières du nord et de l'est de la France a incité les gouvernements d'alors à y transférer ou à y développer certaines unités de production considérées comme stratégiques. L'Auvergne se situe ainsi au 5e rang des régions métropolitaines les plus spécialisées dans ce secteur ; elle est devancée par quatre régions de l'est français (Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Bourgogne et Lorraine). Les zones d'emploi d'Issoire et de Thiers sont les plus spécialisées dans la métallurgie. Dans ces territoires, un salarié industriel sur deux relève de cette activité. C'est toutefois la zone d'emploi de Clermont-Ferrand qui accueille le plus d'effectifs.

La métallurgie auvergnate a perdu 30 % de ses salariés entre 2000 et 2012 soit six points de plus qu'en moyenne nationale. L'Auvergne est ainsi la troisième région où la destruction d'emplois dans ce secteur est la plus importante, derrière la Picardie et la Lorraine. La situation de l'emploi reste encore délicate. Ainsi, deux établissements de plus de 150 salariés ont fermé leurs portes en 2013 dans l'Allier. Plusieurs plans de sauvegarde de l'emploi

Chiffres-clés

Nombre d'établissements du secteur au 31/12/2012	765
Nombre d'établissements employeurs du secteur au 31/12/2012	506
Nombre de salariés du secteur au 31/12/2012	14 052
Part de l'emploi salarié du secteur dans l'industrie au 31/12/2012 (%)	17,8
Indice de spécificité au 31/12/2012	1,39
Concentration de l'emploi salarié dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	39,8
Taux de dépendance en 2011 (%)	58,2
Taux de contrôle en 2011 (%)	25,9
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011 (%)	81,8
Part des salariés permanents en 2012 (%)	80,1
Part de la masse salariale du secteur dans l'ensemble de l'industrie en 2012 (%)	16,6

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Part des effectifs salariés par activité* au 31/12/2012

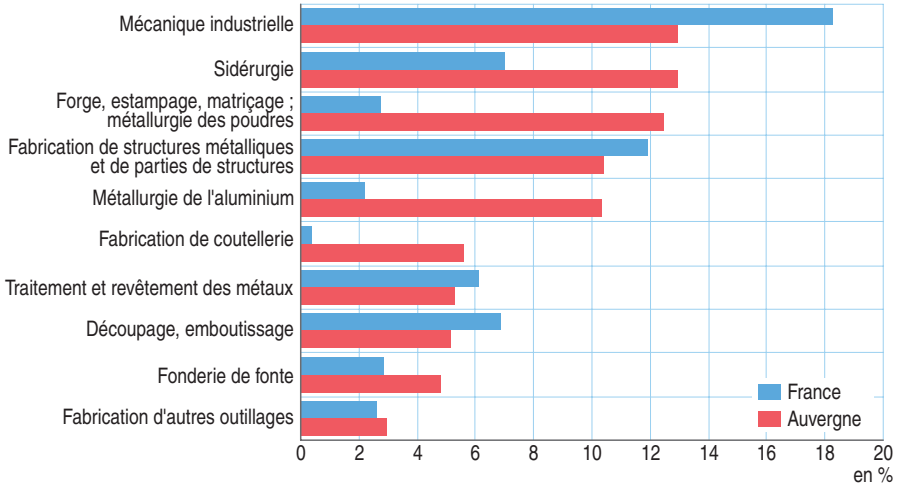

* Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Champ : les 10 premières activités qui représentent 83 % des salariés du secteur.
Source : Insee, Clap 2012.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Zone d'emploi	Commune
AUBERT & DUVAL	Sidérurgie	1 000 à 1 499	Clermont-Ferrand	Les Ancizes-Comps
CONSTELLIUM FRANCE	Métallurgie de l'aluminium	1 000 à 1 499	Issoire	Issoire
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE SA	Fonderie de fonte	500 à 749	Moulins	Dompierre-sur-Besbre
ATELIERS MECANIQUES INDUSTRIES SPECIALES	Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres	500 à 749	Montluçon	Montluçon
AUBERT & DUVAL	Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres	250 à 499	Issoire	Issoire
ERASTEEL	Sidérurgie	250 à 499	Montluçon	Commentry
VALMONT FRANCE	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	250 à 499	Vichy	Charmeil
DEVILLE RECTIFICATION	Mécanique industrielle	200 à 249	Yssingeaux	La Chapelle-d'Aurec
SOCIETE INTERNATIONALE FORGEAGE MATRICAGE	Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres	150 à 199	Issoire	Issoire
SOCIETE NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE	Découpage, emboutissage	150 à 199	Brioude	Brioude

*Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Source : Insee, Clap 2012.

ont aussi été mis en place, notamment chez Aubert et Duval, premier employeur auvergnat du secteur chez qui les fonctions support de l'entreprise seraient les plus impactées. Toutefois, le secteur bénéficie dans la région d'éléments favorables, notamment la présence du pôle de compétitivité ViaMéca ou encore d'une école d'ingénieurs, l'Institut Français de Mécanique Avancée (IFMA).

Cinq activités emblématiques

Cinq activités métallurgiques sont emblématiques dans la région : la sidérurgie (1 800 salariés), la forge (1 800), la métallurgie de l'aluminium (1 400), la coutellerie (800) et la fonderie de fonte (700). Ensemble, elles emploient près de la moitié des salariés du secteur, soit trois fois plus qu'au niveau national. Pour trois d'entre elles, cette surreprésentation s'explique par la présence d'un ou deux établissements majeurs. Il s'agit, pour la sidérurgie, des deux filiales de la branche Alliage du groupe Eramet (Aubert et Duval et Erasteel), pour la métallurgie de l'aluminium, de Constellium, et pour la fonderie, d'un établissement Peugeot Citroën Automobile SA. L'avenir de ces activités est donc fortement lié à la stratégie de ces grands groupes. En revanche, la forge et la coutellerie s'appuient sur un tissu d'entreprises plus dense. Ainsi, la forge rassemble une vingtaine d'établissements, dont près de la moitié emploie plus de cinquante personnes. Le premier employeur, AMIS, concentre moins du tiers des effectifs salariés dans cette activité.

Dans la coutellerie, le tissu est encore plus atomisé. Il comprend 70 établissements employeurs, tous de moins de 50 salariés, quasi exclusivement localisés dans la zone d'emploi de Thiers. En effet, depuis le XIVe siècle, cette activité s'est développée le long de la rivière la Durolle, qui offrait la force motrice indispensable au meulage des lames. S'appuyant sur des savoir-faire traditionnels, ce secteur a dû innover pour résister à la concurrence internationale. En 2012, la coutellerie auvergnate concentre la moitié des effectifs salariés nationaux.

Des ouvriers en majorité

En 2012, en Auvergne, 67,5 % des salariés de la métallurgie sont ouvriers (63,5 % en France), soit neuf points de plus que dans l'industrie. Toutefois, la main-d'œuvre auvergnate se distingue par une part des ouvriers qualifiés plus importante. Ainsi, 77 % des ouvriers métallurgiques occupent des postes d'ouvriers qualifiés contre 74 % en moyenne nationale. Par ailleurs, les jeunes de moins de 30 ans sont moins nombreux parmi les salariés de la métallurgie en Auvergne qu'en France : 15 % contre 18 %. Cette situation ne s'expliquerait pas seulement par les difficultés du secteur, mais aussi par un déficit d'attractivité auprès des jeunes. Ainsi, certains métiers, comme celui de chaudronnier, sont en tension. ■

Les salariés par tranche d'effectifs de l'établissement en Auvergne au 31/12/2012 (en %)

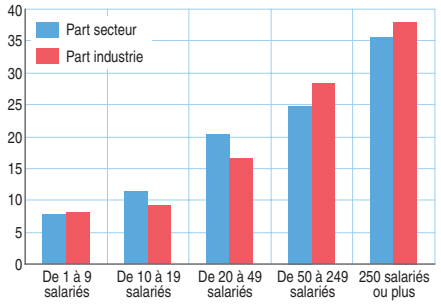

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié entre 2000 et 2012

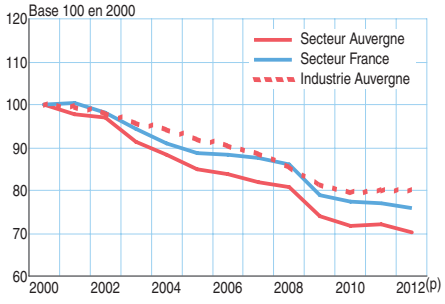

p : résultats provisoires
Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Répartition par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) en 2012 (en %)

Qualification	Secteur		Industrie Auvergne
	Auvergne	France	
Cadres	7,1	9,7	11,7
Professions intermédiaires	19,1	19,0	21,7
Employés	6,3	7,8	8,2
Ouvriers qualifiés	52,2	47,3	42,0
Ouvriers non qualifiés	15,3	16,2	16,4

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

Répartition des salariés par sexe et âge en 2012 (en %)

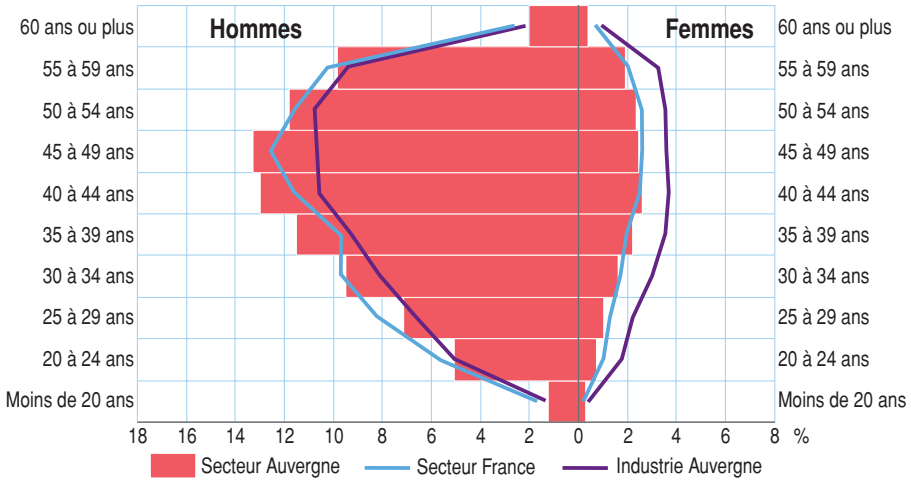

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

L'emploi salarié du secteur par zone d'emploi au 31/12/2012

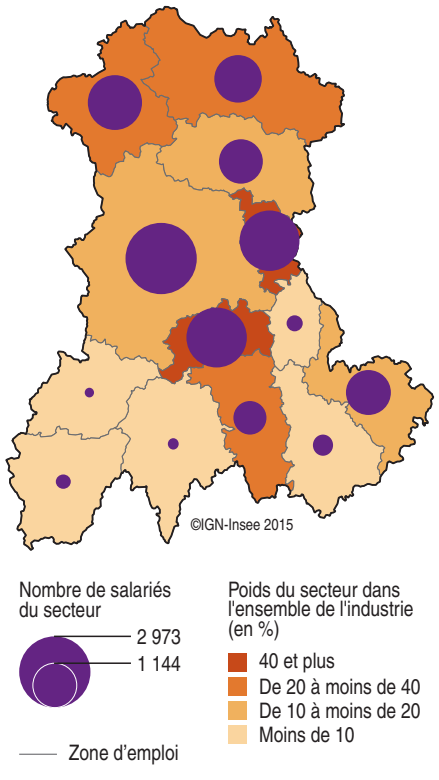

Source : Insee, Clap 2012.

Textiles, habillement, cuir, chaussure

Fin 2012, en Auvergne, le secteur « Textiles, habillement, cuir, chaussure » emploie 3 850 personnes, soit 4,9 % des salariés industriels. C'est plus qu'au niveau métropolitain (4 %). Ce secteur représente plus d'un salarié industriel sur dix dans les zones d'emploi d'Yssingeaux, de Vichy, d'Ambert, du Puy-en-Velay et de Saint-Flour. Il est essentiellement localisé sur des territoires liés historiquement à des activités de sous-traitance, notamment pour le tissage de la soie en Rhône-Alpes dès le XVII^{e} siècle et la filature de la laine en Lozère et en Languedoc.

L'activité du secteur textile a été affectée par de nombreuses mutations et une concurrence internationale très forte. Ainsi, en Auvergne, entre 2000 et 2012, ses effectifs salariés ont diminué de 32 %. La situation de l'emploi reste toujours délicate comme l'ont montré les difficultés rencontrées en 2014 par l'entreprise Cheynet et fils, deuxième établissement employeur du secteur. Toutefois, la chute des effectifs salariés est nettement moins prononcée en Auvergne qu'au niveau national (– 55 %). Ceci peut s'expliquer en partie par la plus grande spécialisation du textile auvergnat sur deux créneaux à haute valeur ajoutée, moins susceptibles de subir la concurrence des pays où le coût salarial est faible : la maroquinerie de luxe et le textile technique.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements du secteur au 31/12/2012	486
Nombre d'établissements employeurs du secteur au 31/12/2012	135
Nombre de salariés du secteur au 31/12/2012	3 848
Part de l'emploi salarié du secteur dans l'industrie au 31/12/2012 (%)	4,9
Indice de spécificité au 31/12/2012	1,37
Concentration de l'emploi salarié dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	56,1
Taux de dépendance en 2011 (%)	48,5
Taux de contrôle en 2011 (%)	2,6
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011 (%)	67,2
Part des salariés permanents en 2012 (%)	76,1
Part de la masse salariale du secteur dans l'ensemble de l'industrie en 2012 (%)	3,6

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Part des effectifs salariés par activité* au 31/12/2012

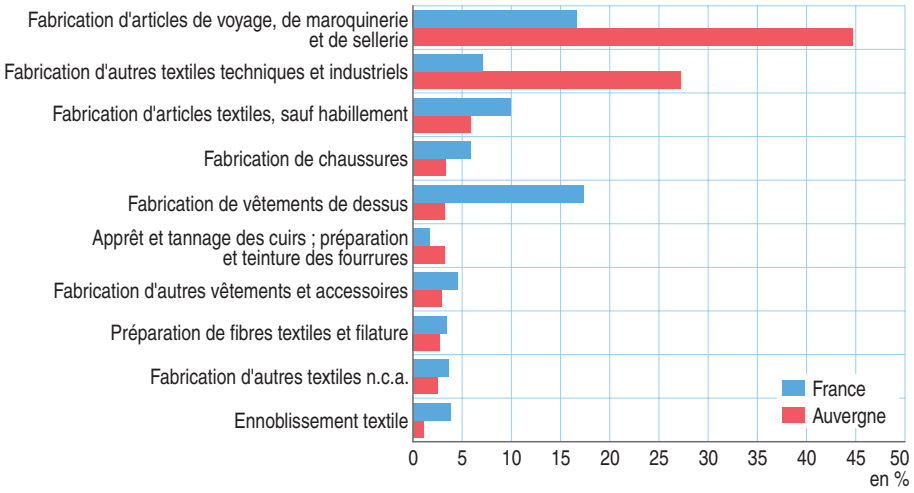

* Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Champ : les 10 premières activités qui représentent 97 % des salariés du secteur.
Source : Insee, Clap 2012.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Zone d'emploi	Commune
SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	500 à 749	Vichy	Saint-Pourçain-sur-Sioule
CHEYNET & FILS	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	250 à 499	Yssingeaux	Saint-Just-Malmont
MAROQUINERIE DE SAYAT	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	200 à 249	Clermont-Ferrand	Sayat
SATAB	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	200 à 249	Yssingeaux	Saint-Just-Malmont
SOFAMA	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	200 à 249	Vichy	Espinasse-Vozelle
PIERRE COTTE	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	150 à 199	Clermont-Ferrand	Lezoux
TANNERIES DU PUY	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures	100 à 149	Le Puy-en-Velay	Chadrac
BOISSY SA	Fabrication de chaussures	100 à 149	Le Puy-en-Velay	Laussonne
JOUBERT PRODUCTIONS	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	50 à 99	Ambert	Ambert
SERAM	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	50 à 99	Yssingeaux	Saint-Just-Malmont

*Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Source : Insee, Clap 2012.

Le luxe et le textile technique

Les activités de « Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie » et de « Fabrication d'autres textiles techniques et industriels » sont bien implantées en Auvergne, où elles salarient respectivement 1 700 et 1 000 personnes. À elles deux, elles rassemblent ainsi 72 % des salariés du textile contre 24 % au niveau national.

En Auvergne, la maroquinerie de luxe, secteur créateur d'emplois, est centrée autour de deux grands groupes LVMH et Hermès. Ils disposent chacun d'un site de production dans la région, l'un à Saint-Pourçain-sur-Sioule, l'autre à Sayat. À ceux-ci s'ajoutent notamment les sous-traitants, exclusifs ou non, de ces deux grands noms du luxe. Pour accroître ses performances, la filière cuir-luxe auvergnate s'est dotée en 2013 d'un comité stratégique de filière. En effet, un atout de la région est de disposer de l'ensemble des activités de la chaîne de valorisation du cuir.

Le textile technique est, quant à lui, implanté essentiellement dans les zones d'Yssingeaux et d'Ambert, qui abritent chacune une dizaine d'établissements dédiés à cette activité. Les établissements yssingelais et leurs 750 salariés sont essentiellement spécialisés dans les articles de passementerie et de rubanerie ; ceux d'Ambert produisent plutôt des articles à usage technique ou industriel, notamment les produits tressés. Cette niche représente un marché considéré encore comme très prometteur et porteur d'innovations.

Fin 2012, 64 % des effectifs travaillent dans des établissements de 20 à 250 salariés, contre 45 % dans l'industrie régionale. Seulement 23 % des salariés du textile travaillent dans un établissement de plus grande taille, contre 38 % dans l'industrie. Le textile est l'un des secteurs industriels auvergnats dans lequel les groupes sont les moins présents. Par ailleurs, très peu d'établissements dont le siège est auvergnat sont implantés en dehors de la région.

Surtout des ouvrières

En Auvergne, comme en France, le secteur se singularise des autres activités industrielles par une main-d'œuvre très féminine et peu qualifiée. Dans la région, ces caractéristiques sont encore plus marquées qu'au niveau national. Ainsi, les femmes représentent 68 % de la main-d'œuvre en Auvergne contre 63 % en France. Par ailleurs, 73 % des salariés du textile auvergnat sont ouvriers, soit dix points de plus qu'au niveau national. En outre, les ouvriers sont moins souvent qualifiés en Auvergne. À l'inverse, les cadres sont moins présents. C'est également le secteur industriel auvergnat où les moins de 30 ans sont les moins nombreux (14 % pour 17 % dans l'ensemble de l'industrie). ■

Les salariés par tranche d'effectifs de l'établissement en Auvergne au 31/12/2012 (en %)

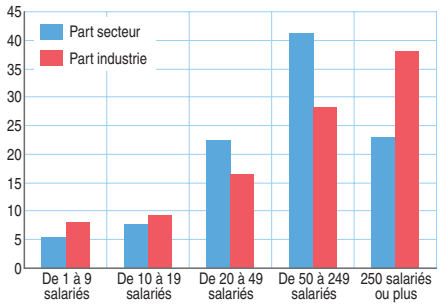

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié entre 2000 et 2012

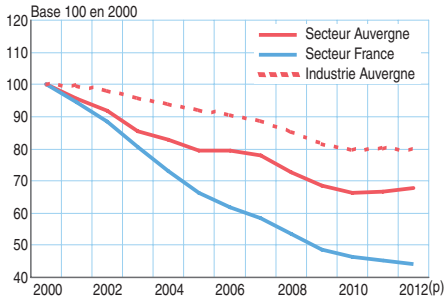

p : résultats provisoires
Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Répartition par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) en 2012 (en %)

Qualification	Secteur		Industrie Auvergne
	Auvergne	France	
Cadres	5,2	10,0	11,7
Professions intermédiaires	12,9	13,8	21,7
Employés	8,6	13,2	8,2
Ouvriers qualifiés	45,5	40,4	42,0
Ouvriers non qualifiés	27,8	22,6	16,4

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

Répartition des salariés par sexe et âge en 2012 (en %)

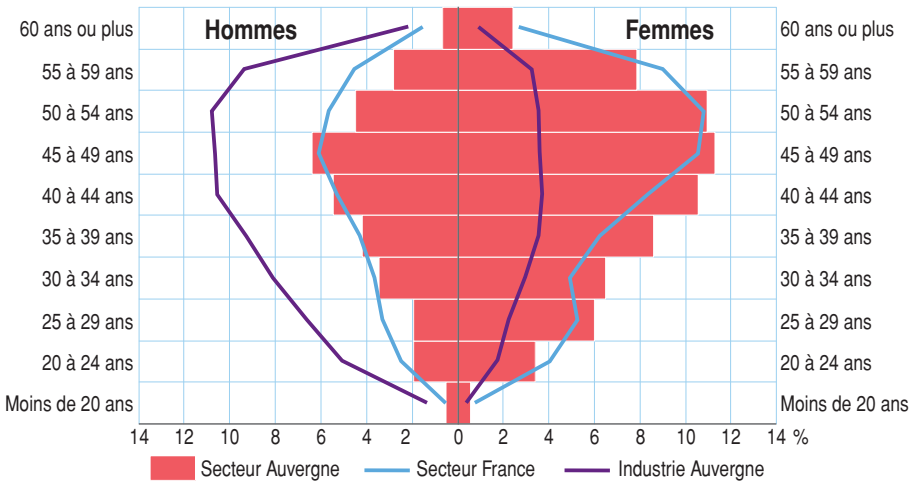

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

L'emploi salarié du secteur par zone d'emploi au 31/12/2012

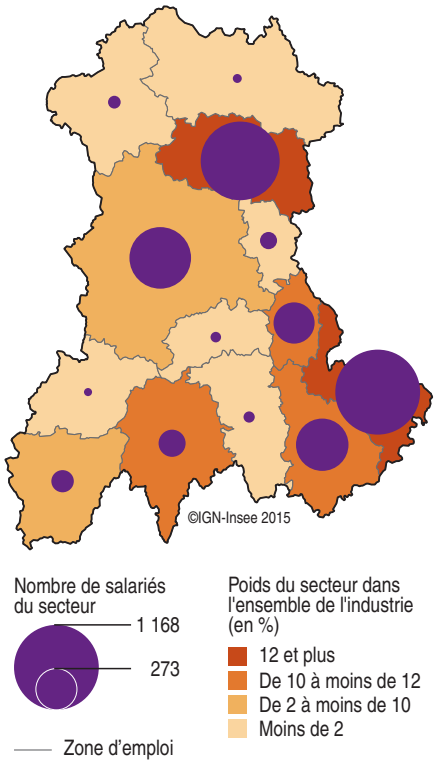

Source : Insee, Clap 2012.

Agroalimentaire

Fin 2012, 10 300 salariés travaillent dans l'agroalimentaire en Auvergne. Ils représentent 13 % de l'emploi industriel régional comme en France métropolitaine. En revanche, l'agroalimentaire constitue une réelle spécificité pour les zones d'emploi de Mauriac et de Saint-Flour où ce secteur regroupe plus du tiers des salariés industriels. C'est toutefois la zone d'emploi de Clermont-Ferrand qui offre le plus d'emplois en accueillant le tiers des effectifs régionaux.
Entre 2000 et 2012, le secteur perd 8,2 % de ses salariés en Auvergne contre 5,4 % au niveau national. Cette baisse reste néanmoins limitée au regard de celle qui touche l'ensemble de l'industrie régionale (20,2 %). Après une augmentation jusqu'en 2004, l'emploi salarié de l'agroalimentaire régionale diminue progressivement. Ces deux épisodes sont nettement plus marqués en Auvergne qu'au niveau national.

Trois activités majeures portées par des grands groupes

Le secteur auvergnat de l'agroalimentaire est directement lié aux spécificités locales, activités agricoles et ressources naturelles. Ainsi, trois activités prédominent, regroupant 69 % des salariés. La transformation des viandes est la plus importante ; elle emploie un tiers des salariés du secteur agroalimentaire, concentrés pour moitié sur l'Allier. Deuxième activité, la fabrication

Chiffres-clés

Nombre d'établissements du secteur au 31/12/2012	549
Nombre d'établissements employeurs du secteur au 31/12/2012	321
Nombre de salariés du secteur au 31/12/2012	10 252
Part de l'emploi salarié du secteur dans l'industrie au 31/12/2012 (%)	13,0
Indice de spécificité au 31/12/2012	1,03
Concentration de l'emploi salarié dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	32,8
Taux de dépendance en 2011 (%)	62,8
Taux de contrôle en 2011 (%)	17,7
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011 (%)	85,6
Part des salariés permanents en 2012 (%)	73,8
Part de la masse salariale du secteur dans l'ensemble de l'industrie en 2012 (%)	11,6

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Part des effectifs salariés par activité* au 31/12/2012

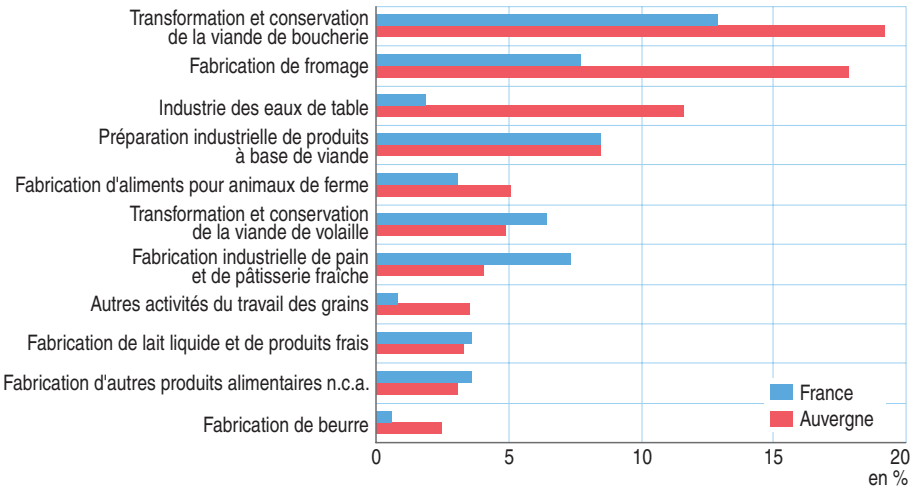

* Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Champ : les 11 premières activités qui représentent 83 % des salariés du secteur.
Source : Insee, Clap 2012.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Zone d'emploi	Commune
SOCIETE DES EAUX DE VOLVIC	Industrie des eaux de table	750 à 999	Clermont-Ferrand	Volvic
SOCOPA VIANDES	Transformation et conservation de la viande de boucherie	500 à 749	Montluçon	Villefranche-d'Allier
FROMAGERE DE LA VALLEE DE L'ANCE	Fabrication de fromage	250 à 499	Yssingeaux	Beauzac
LES FROMAGERIES OCCITANES	Fabrication de fromage	250 à 499	Aurillac	Saint-Mamet-la-Salvetat
ARRIVE AUVERGNE	Transformation et conservation de la viande de volaille	250 à 499	Vichy	Saint-Germain-des-Fossés
SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET ALLUMETTES	Fabrication de produits à base de tabac	200 à 249	Clermont-Ferrand	Riom
JACQUET PANIFICATION	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	200 à 249	Clermont-Ferrand	Saint-Beauzire
TRADIVAL	Transformation et conservation de la viande de boucherie	200 à 249	Vichy	Lapalisse
BEURALIA	Fabrication de beurre	150 à 199	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand
SOCIETE FROMAGERE DE RIOM	Fabrication de fromage	150 à 199	Mauriac	Riom-ès-Montagnes

*Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Source : Insee, Clap 2012.

de produits laitiers, occupe près d'un salarié sur quatre. Principalement axée sur l'industrie fromagère, elle est répartie sur les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire. Par ailleurs, l'industrie des eaux de table emploie un salarié sur huit. Cette activité est principalement localisée dans le Puy-de-Dôme et l'Allier.
Les IAA auvergnates sont orientées vers des productions de qualité comme les fromages d'appellation d'origine protégée (AOP) et les viandes labellisées. Les plus grands établissements dépendent de grands groupes internationaux comme Danone, Bigard, Sodiaal et Limagrain. Ils élaborent des produits de marque reconnus sur le marché mondial (eaux de Volvic, viandes Socopa, raclettes Richemonts, etc.). En 2011, les salariés de l'agroalimentaire auvergnat dépendent à 86 % d'un groupe, soit un niveau un peu supérieur à la moyenne de l'industrie régionale.

Fin 2012, le tissu productif auvergnat des IAA est peu concentré. Les dix plus grandes unités occupent moins du tiers des effectifs du secteur. La taille moyenne des établissements agroalimentaires est cependant plus élevée que dans l'industrie. Ce constat est dû à l'importance relative des unités de taille intermédiaire de 20 à 249 salariés (33 % des établissements contre 22 % pour l'industrie). En revanche, les établissements de moins de dix salariés sont moins présents et moins employeurs que dans l'industrie. Dans les IAA, les établissements auvergnats sont aussi moins autonomes, vis-à-vis de l'extérieur de la région, que dans l'industrie. Parallèlement, les sièges auvergnats du secteur exercent un contrôle relativement faible sur l'emploi non régional, même si le groupe Limagrain rayonne très largement au-delà de la région.

Des emplois peu qualifiés

Les emplois des IAA sont peu qualifiés. En 2012, les ouvriers représentent les trois-quarts des salariés de ce secteur en Auvergne (68 % en France), soit 16 points de plus que dans l'industrie. En revanche, les cadres et les professions intermédiaires sont moins présents.
Par ailleurs, le secteur des IAA est relativement plus féminisé que l'ensemble de l'industrie (33 % de femmes contre 26 % en Auvergne). Mais les femmes restent moins présentes qu'au niveau national dans ce secteur.
Enfin, la population salariée des IAA est plus jeune que celle de l'ensemble de l'industrie : la part des moins de 30 ans est supérieure de deux points dans ce secteur et celle des seniors d'au moins 50 ans inférieure de quatre points. ■

Méthodologie

Toutes les données concernant l'agroalimentaire sont hors artisanat commercial sauf les évolutions d'effectifs salariés.

Les salariés par tranche d'effectifs de l'établissement en Auvergne au 31/12/2012 (en %)

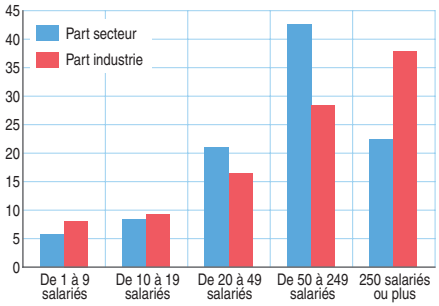

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié entre 2000 et 2012

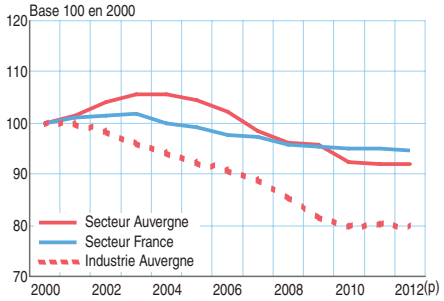

p : résultats provisoires
Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Répartition par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) en 2012 (en %)

Qualification	Secteur		Industrie Auvergne
	Auvergne	France	
Cadres	5,8	8,8	11,7
Professions intermédiaires	11,6	14,3	21,7
Employés	8,2	9,1	8,2
Ouvriers qualifiés	46,7	41,7	42,0
Ouvriers non qualifiés	27,7	26,1	16,4

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

Répartition des salariés par sexe et âge en 2012 (en %)

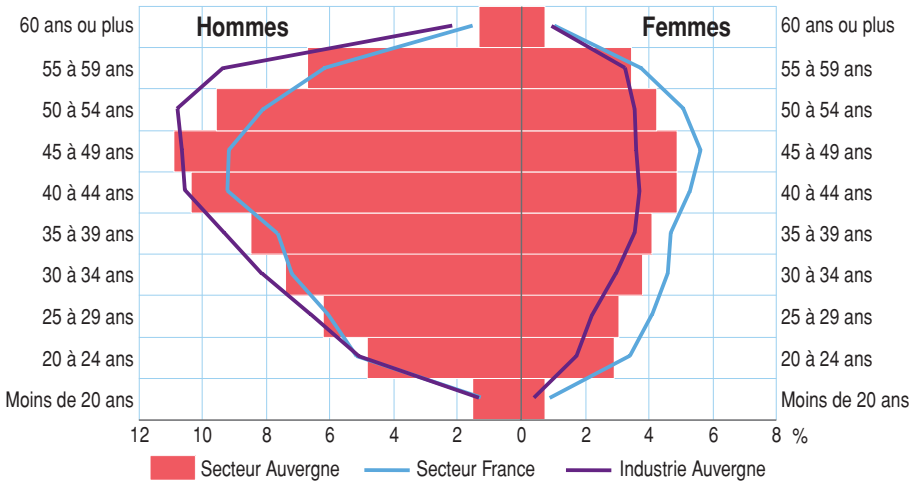

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

L'emploi salarié du secteur par zone d'emploi au 31/12/2012

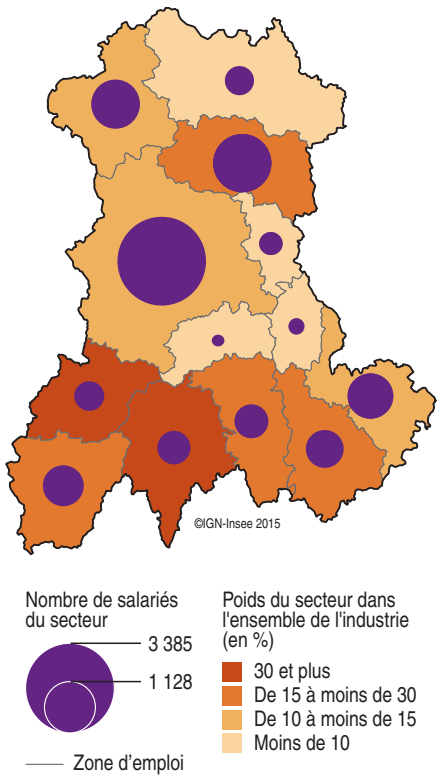

Source : Insee, Clap 2012.

Informatique, électronique, équipements électriques et machines

Fin 2012, en Auvergne, la « Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques et de machines et équipements » emploie 5 600 salariés, soit 7,1 % des effectifs industriels. Cette part est la plus faible parmi les régions métropolitaines, à l'exception de la Corse. Elle est deux fois plus faible que celle observée au niveau national. Ainsi, alors que ce secteur est le plus important employeur de l'industrie en France, il ne se classe qu'au quatrième rang en Auvergne, loin derrière la métallurgie, le caoutchouc et l'agroalimentaire. L'Allier concentre à lui seul la moitié des salariés ; la zone d'emploi de Clermont-Ferrand en abrite un quart. À l'inverse, ce secteur est quasiment absent dans le Cantal. Entre 2000 et 2012, le secteur a perdu 8 % de ses effectifs, malgré l'intégration en 2005 d'un établissement Sagem, auparavant classé en « Fabrication de matériel de transport ». Si entre 2000 et 2004, la diminution de l'emploi était moins marquée en Auvergne qu'au niveau national, l'inverse s'est produit sur la période 2005-2012.

Trois grands domaines d'activité

La fabrication de produits informatiques et électroniques est l'activité principale de ce secteur en Auvergne. Ses 2 200 salariés représentent 40 % des effectifs du secteur, contre 30 % en France. Parmi la qua-

Chiffres-clés

Nombre d'établissements du secteur au 31/12/2012	305
Nombre d'établissements employeurs du secteur au 31/12/2012	192
Nombre de salariés du secteur au 31/12/2012	5 566
Part de l'emploi salarié du secteur dans l'industrie au 31/12/2012 (%)	7,1
Indice de spécificité au 31/12/2012	0,49
Concentration de l'emploi salarié dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	50,4
Taux de dépendance en 2011 (%)	58,4
Taux de contrôle en 2011 (%)	16,9
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011 (%)	83,9
Part des salariés permanents en 2012 (%)	82,6
Part de la masse salariale du secteur dans l'ensemble de l'industrie en 2012 (%)	6,9

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Part des effectifs salariés par activité* au 31/12/2012

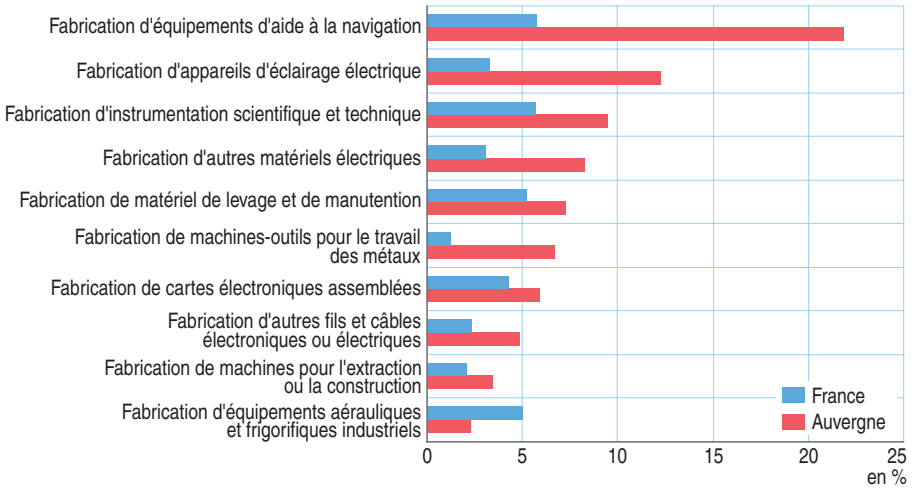

* Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Champ : les 10 premières activités qui représentent 82 % des salariés du secteur.
Source : Insee, Clap 2012.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Zone d'emploi	Commune
SAGEM DEFENSE SECURITE	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	1 000 à 1 499	Montluçon	Domérat
MANITOWOC CRANE GROUP FRANCE	Fabrication de matériel de levage et de manutention	250 à 499	Moulins	Avermes
DIETAL	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	250 à 499	Clermont-Ferrand	Saint-Georges-de-Mons
COOPER SECURITE SAS	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	200 à 249	Clermont-Ferrand	Riom
OMERIN SAS	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques	150 à 199	Ambert	Ambert
LABINAL	Fabrication d'autres matériels électriques	150 à 199	Vichy	Charmeil
WATTS ELECTRONICS	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	100 à 149	Le Puy-en-Velay	Rosières
ANSALDO STS FRANCE	Fabrication d'autres matériels électriques	100 à 149	Clermont-Ferrand	Riom
N.S.E.	Fabrication de cartes électroniques assemblées	100 à 149	Clermont-Ferrand	Riom
LANDIS+GYR	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	100 à 149	Montluçon	Montluçon

*Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Source : Insee, Clap 2012.

rantaine d'établissements exerçant cette activité, Sagem défense sécurité (groupe Safran) est de loin le plus gros employeur (1 200 salariés). Implanté à Domérat depuis plus de 80 ans, il est le plus grand établissement de fabrication d'équipements d'aide à la navigation localisé en province.

Deuxième activité avec plus de 1 700 salariés employés dans une centaine d'établissements, la fabrication de machines et équipements concentre 31 % des effectifs du secteur contre 42 % en moyenne nationale. La fabrication de matériel de levage, avec notamment l'établissement du groupe Manitowoc, et la fabrication de machines-outils pour le travail des métaux sont particulièrement bien représentées dans la région. En revanche, bien que l'Auvergne fasse partie des cinq régions où le poids de l'agriculture dans l'emploi total est le plus élevé, la fabrication de machines agricoles et forestières est sous-représentée. Elle concerne moins d'une centaine de salariés.

Enfin, une cinquantaine d'établissements et près de 1 600 salariés fabriquent des équipements électriques. Forte de 700 salariés, la fabrication d'appareils d'éclairage électrique est particulièrement bien implantée, avec notamment Dietal et Cooper sécurité SAS, dont les sièges sociaux sont en Auvergne. La région abrite également le siège social d'Omerin SAS et un établissement Labinal (groupe Safran), deux grands noms du câblage. En revanche, la fabrication de matériel de distribution et de commande électrique, première activité du secteur « Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques et de machines et équipements » en France, n'est que peu représentée en Auvergne.

Une main-d'œuvre plutôt qualifiée

La « Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques et de machines et équipements » fait partie des secteurs industriels auvergnats où la main-d'œuvre est la plus qualifiée. Les professions intermédiaires représentent en effet 28 % des salariés. C'est la proportion la plus élevée après la chimie-pharmacie (36 %) et le caoutchouc (32 %). De plus, 12 % des effectifs sont cadres, alors que dans la majorité des secteurs industriels auvergnats, ils représentent moins de 10 %. Toutefois, la part de cadres dans ce secteur est deux fois plus faible en Auvergne qu'au niveau national. C'est également l'un des secteurs avec le caoutchouc dans lequel l'emploi est le plus stable. Ainsi, 83 % des salariés ont été employés dans le même établissement toute l'année 2012, contre 79 % en moyenne dans l'industrie régionale. Enfin, le secteur est légèrement plus féminisé en Auvergne qu'en moyenne nationale. En particulier, 34 % des ouvriers qualifiés sont des femmes contre 21 % au niveau national. ■

Les salariés par tranche d'effectifs de l'établissement en Auvergne au 31/12/2012 (en %)

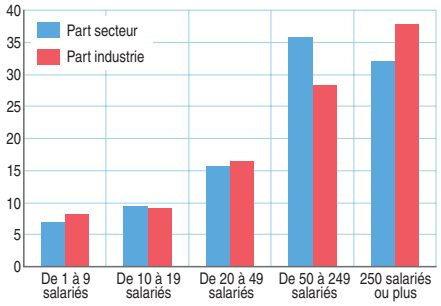

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié entre 2000 et 2012

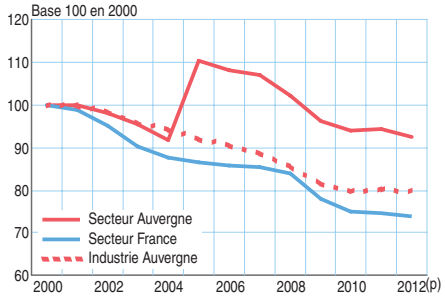

p : résultats provisoires
Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Répartition par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) en 2012 (en %)

Qualification	Secteur		Industrie Auvergne
	Auvergne	France	
Cadres	12,3	26,2	11,7
Professions intermédiaires	28,4	25,6	21,7
Employés	8,9	8,3	8,2
Ouvriers qualifiés	34,9	27,9	42,0
Ouvriers non qualifiés	15,5	12,0	16,4

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

Répartition des salariés par sexe et âge en 2012 (en %)

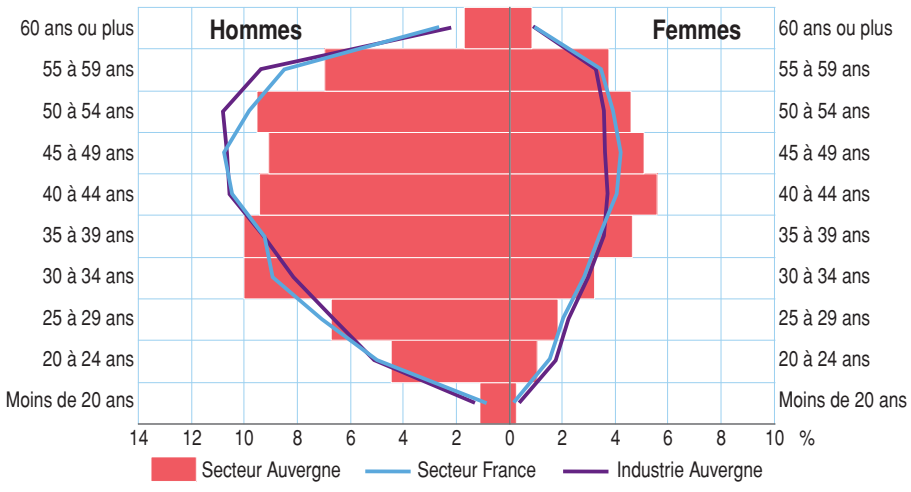

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

L'emploi salarié du secteur par zone d'emploi au 31/12/2012

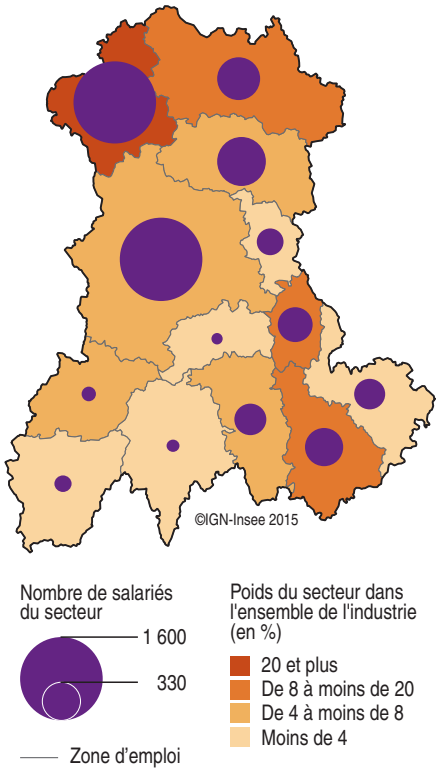

Source : Insee, Clap 2012.

Bois, papier, meubles

Fin 2012, en Auvergne, 4 700 salariés travaillent dans le secteur « Bois, papier, meubles ». Ils représentent 5,9 % de l'emploi industriel de la région. Cette part est très proche de la moyenne métropolitaine (5,7 %). Le sciage et le rabotage du bois, la production de carton ondulé et la fabrication de meubles de cuisine, de bureau ou de magasin, sont nettement plus présents qu'au niveau national. En Auvergne, ces activités concentrent plus de la moitié des effectifs salariés du secteur, soit le double de la moyenne française.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements du secteur au 31/12/2012	997
Nombre d'établissements employeurs du secteur au 31/12/2012	348
Nombre de salariés du secteur au 31/12/2012	4 664
Part de l'emploi salarié du secteur dans l'industrie au 31/12/2012 (%)	5,9
Indice de spécificité au 31/12/2012	1,03
Concentration de l'emploi salarié dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	39,1
Taux de dépendance en 2011 (%)	38,5
Taux de contrôle en 2011 (%)	9,8
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011 (%)	57,8
Part des salariés permanents en 2012 (%)	79,5
Part de la masse salariale du secteur dans l'ensemble de l'industrie en 2012 (%)	5,1

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Le meuble au sud, le papier-carton à l'est

Dans le Cantal, en Haute-Loire et à l'est du Puy-de-Dôme, le poids du secteur « Bois, papier, meubles » est nettement plus important que dans le reste de la région. Cette surreprésentation provient de la présence dans le Cantal des trois plus gros fabricants de meubles auvergnats : Les Menuiseries du Centre, LAFA et Pyram Industrie (ex Établissements Prieur). Les zones d'emploi d'Aurillac et de Mauriac, où ils sont implantés, concentrent ainsi 60 % des salariés auvergnats travaillant dans l'industrie du meuble.
En revanche, la production de papier-carton s'est surtout développée à l'est de la région où cette activité a été historiquement favorisée par la prépondérance des résineux. La zone d'emploi de Thiers, en

Part des effectifs salariés par activité* au 31/12/2012

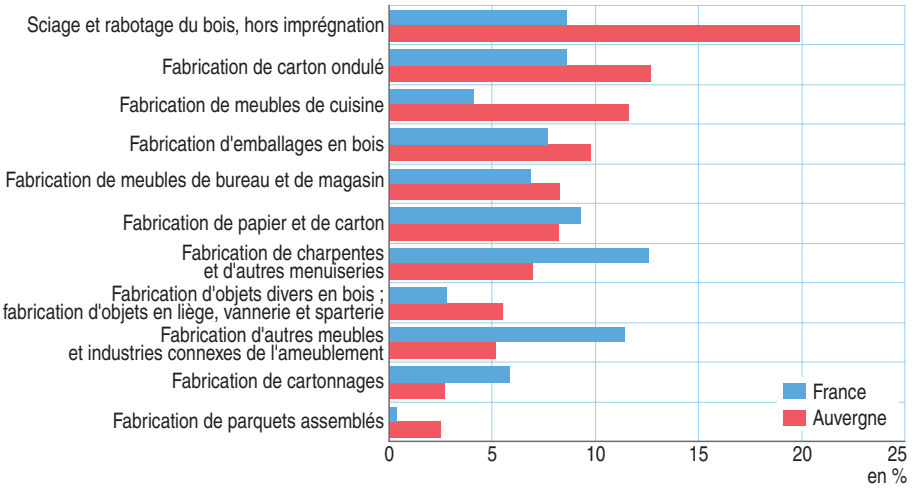

* Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Champ : les 11 premières activités qui représentent 93 % des salariés du secteur.
Source : Insee, Clap 2012.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Zone d'emploi	Commune
LES MENUISERIES DU CENTRE	Fabrication de meubles de cuisine	250 à 499	Mauriac	Ydes
CELTA	Fabrication de carton ondulé	250 à 499	Thiers	Courpière
BANQUE DE FRANCE	Fabrication de papier et de carton	250 à 499	Clermont-Ferrand	Vic-le-Comte
LAFA COLLECTIVITES	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	200 à 249	Aurillac	Aurillac
ÉTABLISSEMENTS PRIEUR	Fabrication de meubles de cuisine	150 à 199	Aurillac	Vic-sur-Cère
SA PAPETERIES D'ESPALY	Fabrication de carton ondulé	150 à 199	Le Puy-en-Velay	Espaly-Saint-Marcel
BERRY WOOD	Fabrication de parquets assemblés	100 à 149	Montluçon	Meaulne
VIALLON EMBALLAGE	Fabrication de carton ondulé	100 à 149	Yssingeaux	Saint-Just-Malmont
COPIREL	Fabrication de matelas	50 à 99	Brioude	Mazeyrat-d'Allier
CGP INDUSTRIES	Fabrication de papier et de carton	50 à 99	Clermont-Ferrand	Cébazat

*Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Source : Insee, Clap 2012.

particulier, emploie plus d'un quart des salariés auvergnats exerçant cette activité. Ceci s'explique notamment par la présence de l'entreprise Celta, spécialiste de la protection en carton ondulé. La zone d'emploi de Clermont-Ferrand concentre également plus d'un quart des salariés du papier-carton auvergnat du fait de la présence de la papeterie de la Banque de France. Ce site qui a fait l'acquisition de nouveaux équipements industriels pourrait être amené à se développer dans les prochaines années.

Plus de petits établissements

Malgré la présence de ces quelques grands établissements, l'emploi dans le secteur « Bois, papier, meubles » est peu concentré. Ainsi, les dix plus grands établissements représentent seulement 39 % de l'emploi. En effet, 55 % des salariés travaillent dans un établissement de moins de 50 salariés soit 21 points de plus que pour l'ensemble de l'industrie auvergnate. La présence de petites unités explique aussi le faible taux de dépendance à des centres de décision extérieurs à la région.
Le tissu productif est le plus atomisé dans l'activité de travail du bois, où seul Berry Wood dépasse les 100 salariés. Parallèlement, le taux de dépendance y est très faible.

Les salariés par tranche d'effectifs de l'établissement en Auvergne au 31/12/2012 (en %)

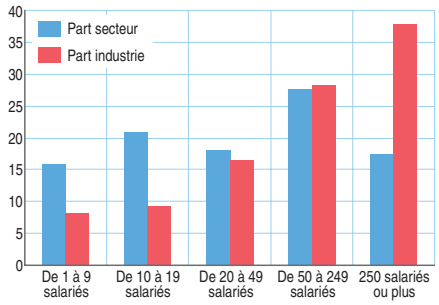

Source : Insee, Clap 2012.

Une main-d'œuvre peu qualifiée et masculine

En Auvergne, comme en France, les emplois dans le secteur « Bois, papier, meubles » sont peu qualifiés. Ainsi, 74 % des salariés sont ouvriers. C'est 16 points de plus que l'ensemble de l'industrie auvergnate et cinq points de plus que dans le secteur « Bois, papier, meubles » au niveau national. Les activités relevant du travail du bois et de la fabrication de meubles recourent davantage à cette catégorie de salariés (respectivement 78 % et 76 % d'ouvriers). En particulier, dans le travail du bois, les ouvriers non qualifiés sont nettement surreprésentés : ils représentent 42 % des effectifs contre 29 % pour l'ensemble du secteur « Bois, papier, meubles » et 16 % pour l'ensemble de l'industrie auvergnate. La main-d'œuvre est également très masculine. Ainsi, seulement 17 % des salariés sont des femmes contre 26 % dans l'industrie auvergnate dans son ensemble.

Une ressource locale abondante

L'industrie du bois s'appuie en partie sur les ressources naturelles de la région. La forêt occupe en effet un quart du territoire auvergnat. Encore sous-exploitée, elle constitue un potentiel de développement économique et d'emplois pour les territoires. Ainsi, le cluster Grappe Auvergne Bois Innovation a été labellisé en 2013 pour développer l'innovation sur des produits issus des bois locaux. ■

Répartition par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) en 2012 (en %)

Qualification	Secteur		Industrie Auvergne
	Auvergne	France	
Cadres	6,1	8,0	11,7
Professions intermédiaires	9,6	12,8	21,7
Employés	10,3	10,1	8,2
Ouvriers qualifiés	45,4	45,5	42,0
Ouvriers non qualifiés	28,6	23,6	16,4

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

Répartition des salariés par sexe et âge en 2012 (en %)

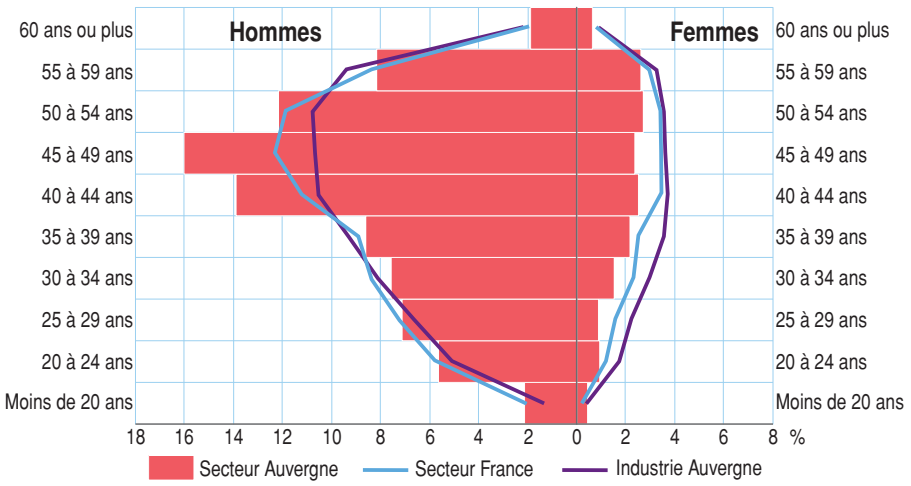

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

L'emploi salarié du secteur par zone d'emploi au 31/12/2012

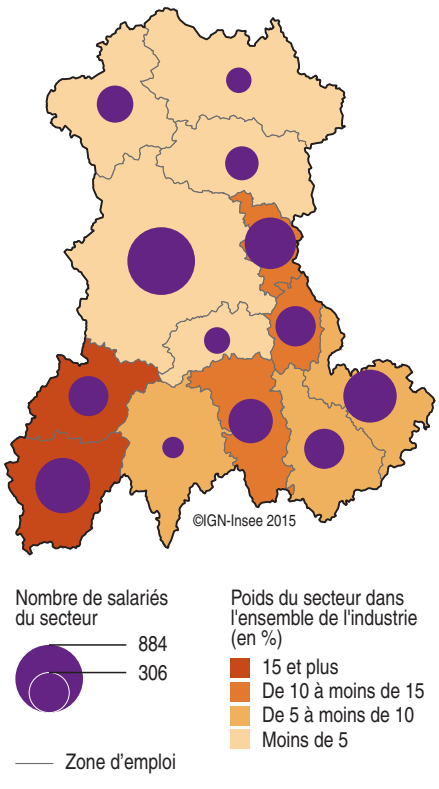

Source : Insee, Clap 2012.

Chimie, pharmacie

Fin 2012, 4 500 salariés travaillent dans la chimie-pharmacie. Ils représentent 5,7 % de l'emploi industriel régional, soit moins qu'en France métropolitaine (7,2 %). En Auvergne, les industries pharmaceutiques constituent une réelle spécificité. Elles salarient 64 % des effectifs auvergnats du secteur contre 35 % au niveau national.

Un secteur concentré…

La chimie-pharmacie auvergnate est très concentrée. Ses six plus grands établissements assurent les deux tiers des emplois. La prépondérance de la pharmacie en Auvergne repose sur la présence d'unités de leaders nationaux. Ainsi, un site de Sanofi-chimie produit des principes actifs pour la pharmacie à Vertolaye. Deux unités des Laboratoires Merck Sharp & Dohme Chibret fabriquent des préparations pharmaceutiques à Riom et à Saint-Germain-Laprade. Les laboratoires Théa, dont le siège est à Clermont-Ferrand, sont spécialisés dans les préparations pharmaceutiques pour l'ophtalmologie. Quant à la chimie, elle est notamment représentée par un établissement l'Oréal, Cosmétique active production, qui fabrique des cosmétiques à Creuzier-le-Vieux, et une unité d'Adisseo France SAS, qui produit à Commentry des additifs nutritionnels pour animaux.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements du secteur au 31/12/2012	117
Nombre d'établissements employeurs du secteur au 31/12/2012	68
Nombre de salariés du secteur au 31/12/2012	4 516
Part de l'emploi salarié du secteur dans l'industrie au 31/12/2012 (%)	5,7
Indice de spécificité au 31/12/2012	0,79
Concentration de l'emploi salarié dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	72,2
Taux de dépendance en 2011 (%)	79,5
Taux de contrôle en 2011 (%)	36,6
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011 (%)	95,7
Part des salariés permanents en 2012 (%)	76,7
Part de la masse salariale du secteur dans l'ensemble de l'industrie en 2012 (%)	8,4

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Part des effectifs salariés par activité* au 31/12/2012

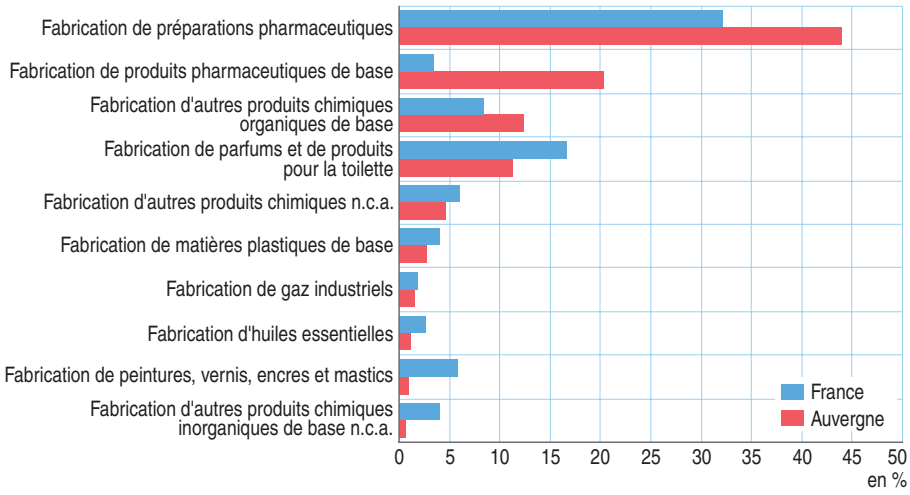

* Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Champ : les 10 premières activités qui représentent 99 % des salariés du secteur.
Source : Insee, Clap 2012.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Zone d'emploi	Commune
SANOFI CHIMIE	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	750 à 999	Ambert	Vertolaye
LABORATOIRES MERCK SHARP & DOHME CHIBRET	Fabrication de préparations pharmaceutiques	750 à 999	Clermont-Ferrand	Riom
COSMETIQUE ACTIVE PRODUCTION	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	250 à 499	Vichy	Creuzier-le-Vieux
ADISSEO FRANCE S.A.S.	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	250 à 499	Montluçon	Commentry
LABORATOIRES THEA	Fabrication de préparations pharmaceutiques	200 à 249	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand
LABORATOIRES MERCK SHARP & DOHME CHIBRET	Fabrication de préparations pharmaceutiques	200 à 249	Le Puy-en-Velay	Saint-Germain-Laprade
LABO CENTRE FRANCE	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	150 à 199	Clermont-Ferrand	Cébazat
UNITHER INDUSTRIES	Fabrication de préparations pharmaceutiques	100 à 149	Vichy	Gannat
EUROPEENNE PHARMACOTECHNIE EUROPHARTEC	Fabrication de préparations pharmaceutiques	100 à 149	Clermont-Ferrand	Lempdes
LABORATOIRES BOUCHARA - RECORDATI	Fabrication de préparations pharmaceutiques	50 à 99	Montluçon	Saint-Victor

*Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Source : Insee, Clap 2012.

...et des établissements dépendant souvent de groupes extérieurs à la région

Très concentré, le secteur est également caractérisé par la forte présence de groupes. Leur siège social est souvent situé hors d'Auvergne. Ainsi, la chimie-pharmacie est le secteur industriel auvergnat où le taux de dépendance est le plus élevé. Par ailleurs, les établissements sont souvent de grande taille. Un quart des établissements emploie plus de cinquante salariés contre un dixième dans l'industrie auvergnate dans son ensemble. En particulier, plus de la moitié des salariés travaille dans des établissements de plus de 250 salariés contre un tiers dans l'industrie. Ce secteur constitue une réelle spécificité pour la zone d'emploi d'Ambert où il occupe plus du tiers des salariés industriels du fait de l'implantation de Sanofi.

C'est toutefois la zone de Clermont-Ferrand qui accueille le plus grand nombre de salariés. Viennent ensuite les zones d'emploi de Vichy puis de Montluçon. Elles concentrent ainsi, à elles quatre, 86 % de l'emploi du secteur.

Une diminution de l'emploi plus limitée qu'en France

Entre 2000 et 2012, le secteur perd 10,6 % de ses salariés auvergnats contre 17,9 % en France. Après une baisse légère de l'emploi, équivalente sur ces deux territoires jusqu'en 2004, l'emploi salarié se contracte ensuite moins dans la région qu'au niveau national. Cette baisse reste également limitée au regard de celle qui touche l'ensemble de l'industrie régionale (– 20,2 %).

Comme en France métropolitaine, les industries chimiques et pharmaceutiques auvergnates emploient du personnel qualifié du fait de la technicité de leurs activités. Les emplois de la chimie-pharmacie auvergnate sont parmi les plus qualifiés des emplois industriels auvergnats, en seconde place derrière le secteur du caoutchouc. Toutefois, la part des cadres auvergnats est inférieure de trois points à celle observée sur le territoire national.

Quatre clusters

En Auvergne, quatre clusters se sont formés autour des thématiques de la santé : l'Institut Analgésia (douleur) à Clermont-Ferrand, l'Institut de recherche sur les probiotiques (IRP) à Aurillac, Nutravita (nutrition-santé) à Saint-Beauzire et, plus récemment Innovatherm (stations thermales) pour accompagner les entreprises régionales de ce secteur. En outre, une partie des acteurs de la santé s'est regroupée autour du Groupement des Industries du Médicament de la Région Auvergne. Enfin, le secteur bénéficie de la présence du Bioparc de Vichy-Hauterive. Ce dernier a pour vocation d'accueillir les entreprises des filières santé-beauté-forme et biomédicale et leur offre la possibilité d'accéder à des réseaux économiques, techniques, financiers et scientifiques nécessaires à leur développement. ■

Les salariés par tranche d'effectifs de l'établissement en Auvergne au 31/12/2012 (en %)

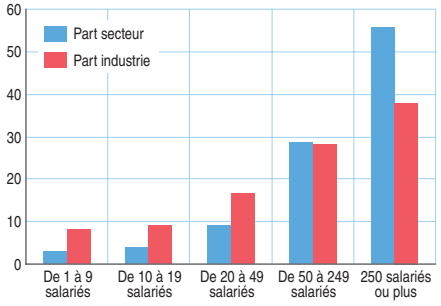

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié entre 2000 et 2012

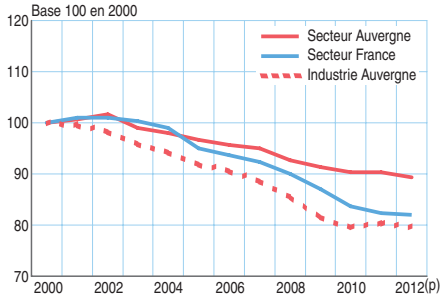

p : résultats provisoires
Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Répartition par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) en 2012 (en %)

Qualification	Secteur		Industrie Auvergne
	Auvergne	France	
Cadres	18,4	21,5	11,7
Professions intermédiaires	36,4	33,1	21,7
Employés	7,4	8,9	8,2
Ouvriers qualifiés	26,3	26,0	42,0
Ouvriers non qualifiés	11,5	10,5	16,4

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

Répartition des salariés par sexe et âge en 2012 (en %)

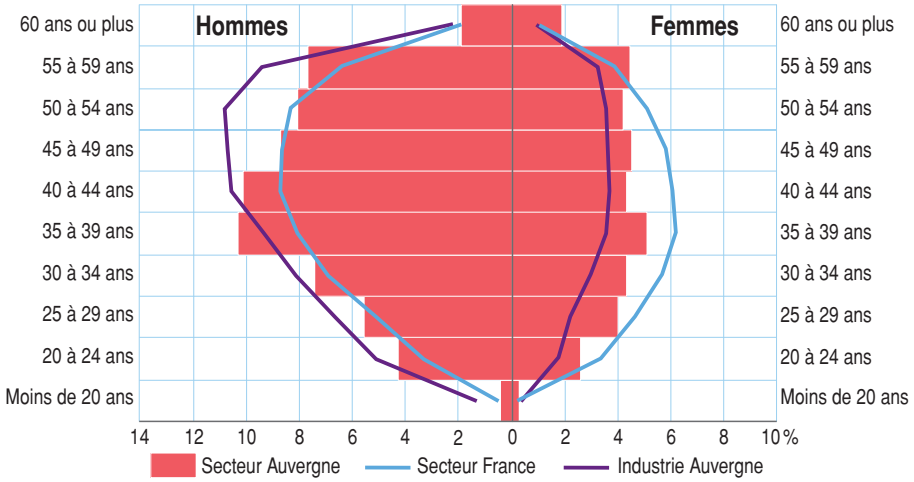

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

L'emploi salarié du secteur par zone d'emploi au 31/12/2012

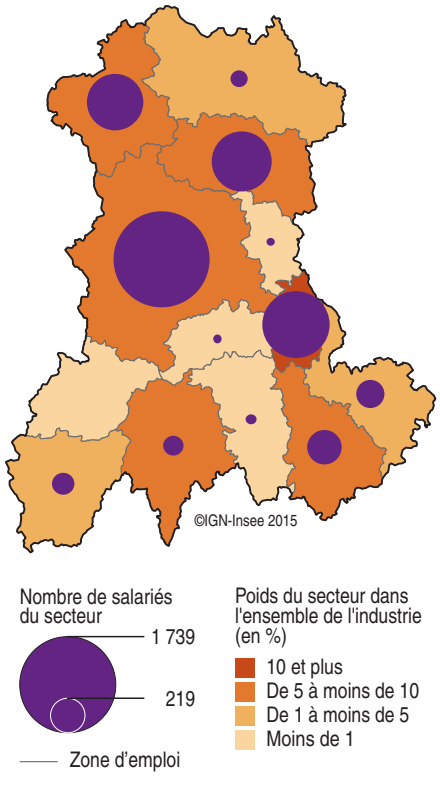

Source : Insee, Clap 2012.

Matériels de transport

Fin 2012, 3 000 salariés auvergnats fabriquent des matériels de transport. Ce secteur représente 3,8 % de l'emploi industriel régional, soit trois fois moins qu'en moyenne métropolitaine. Il est bien représenté dans les zones d'emploi d'Issoire et de Brioude, qui accueillent la moitié des effectifs.

Entre 2000 et 2012, le secteur perd près d'un tiers de ses salariés en Auvergne, contre 15 % au niveau national et 20 % pour l'industrie auvergnate. Toutefois, la baisse de l'emploi sectoriel sur cette période s'explique presque exclusivement par un changement d'activité d'un établissement Sagem en 2005, désormais classé dans le secteur « Informatique, électronique, équipements électriques et machines ». Entre 2005 et 2012, l'emploi sectoriel baisse de 4 % en Auvergne, soit quatre fois moins vite qu'en France.

L'automobile et l'aéronautique : deux activités majeures portées par de grands groupes

Dans le secteur de la fabrication de matériels de transport, deux activités prédominent en Auvergne. La fabrication d'équipements automobiles est la plus représentée, employant 60 % des effectifs, soit trois fois plus qu'au niveau national. La construction aéronautique et spatiale occupe, quant à elle, la deuxième place, avec 21 % des effectifs du secteur. Les trois

Chiffres-clés

Nombre d'établissements du secteur au 31/12/2012	86
Nombre d'établissements employeurs du secteur au 31/12/2012	49
Nombre de salariés du secteur au 31/12/2012	3 017
Part de l'emploi salarié du secteur dans l'industrie au 31/12/2012 (%)	3,8
Indice de spécificité au 31/12/2012	0,33
Concentration de l'emploi salarié dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	83,1
Taux de dépendance en 2011 (%)	53,6
Taux de contrôle en 2011 (%)	8,1
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011 (%)	91,2
Part des salariés permanents en 2012 (%)	74,2
Part de la masse salariale du secteur dans l'ensemble de l'industrie en 2012 (%)	3,4

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Part des effectifs salariés par activité* au 31/12/2012

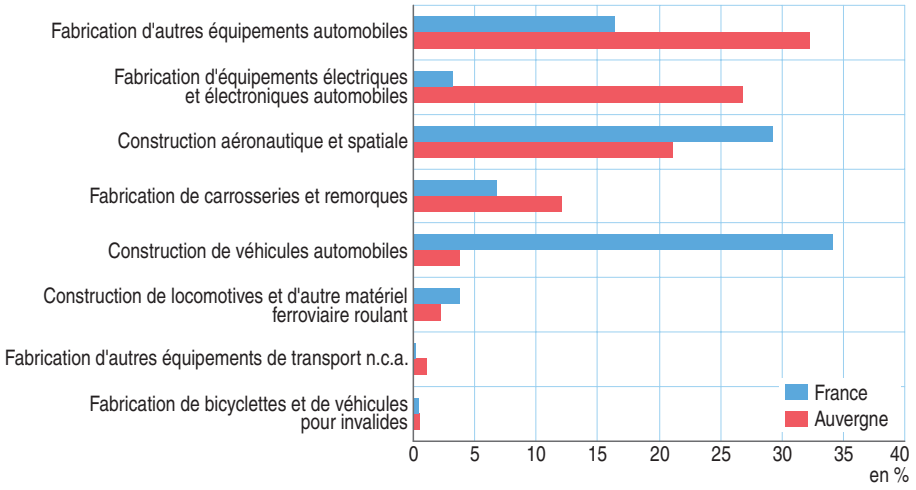

* Activité en A732 de la NAF REV 2.
Champ : les 8 premières activités qui représentent 100 % des salariés du secteur.
Source : Insee, Clap 2012.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Zone d'emploi	Commune
VALEO SYSTEMES D'ESSUYAGE	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles	500 à 749	Issoire	Issoire
VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR	Fabrication d'autres équipements automobiles	500 à 749	Brioude	Sainte-Florine
AUVERGNE AERONAUTIQUE SLICOM	Construction aéronautique et spatiale	250 à 499	Clermont-Ferrand	Aulnat
ROBERT BOSCH FRANCE	Fabrication d'autres équipements automobiles	250 à 499	Moulins	Yzeure
REXIAA	Construction aéronautique et spatiale	100 à 149	Issoire	Issoire
ISSOIRE AVIATION	Construction aéronautique et spatiale	100 à 149	Issoire	Le Broc
ELECTRO MECANIQUE INDUSTRIES	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles	100 à 149	Issoire	Brassac-les-Mines
AUTOMOBILES LIGIER S A	Construction de véhicules automobiles	100 à 149	Vichy	Abrest
SERINOX SN	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant	50 à 99	Thiers	Thiers
VIATEMIS	Fabrication d'autres équipements automobiles	50 à 99	Montluçon	Saint-Victor

*Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Source : Insee, Clap 2012.

axes de l'aéronautique, civil, militaire et spatial, sont présents en Auvergne.

Le tissu productif est assez concentré : les dix plus grands établissements accueillent 83 % des salariés. Le groupe Valéo est le plus gros employeur, avec deux établissements de plus de 500 salariés chacun. L'un est spécialisé dans les systèmes d'essuyage à Issoire et l'autre dans ceux visant à diminuer la consommation des moteurs ou le poids de leurs composants à Sainte-Florine. Deux autres équipementiers automobiles font partie des plus grands établissements : Bosch qui fabrique des systèmes de freinage sur le site d'Yzeure et l'entreprise EMI filiale du groupe RGM, à Brassac-les-Mines. Les plus gros employeurs de la construction aéronautique sont l'entreprise Auvergne Aéronautique (rachetée en 2013 au groupe Slicom par ACE Management) et deux établissements du groupe Rexxia, auquel appartient désormais Issoire Aviation. L'entreprise Automobiles Ligier, spécialisée dans les voitures sans permis, est la seule à produire des automobiles en Auvergne.

La part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011 est ainsi très élevée (91 %). Toutefois, le taux de dépendance est nettement plus faible (54 %) que la moyenne régionale. En effet, certains de ces groupes ont leur siège en Auvergne. Ces groupes auvergnats sont surtout implantés dans la région, le taux de contrôle s'élevant à 8 %. Les salariés du secteur travaillent essentiellement dans des établissements de grande taille. Ainsi, 85 % d'entre eux exercent dans des établissements de plus de 50 salariés, soit 19 points de plus que dans l'industrie régionale dans son ensemble.

Presque autant de jeunes salariés que de seniors

La fabrication de matériels de transport est le secteur industriel auvergnat où la part des seniors est la plus faible. Les seniors représentent 22 % de la main-d'œuvre, soit huit points de moins que dans l'industrie régionale. En revanche, la part des moins de 30 ans y est parmi les plus élevées (19 %). Ainsi, dans ce secteur, on compte 84 jeunes salariés pour 100 seniors, soit le « taux de jeunesse » le plus élevé des secteurs industriels auvergnats. Sur les postes d'employés et de professions intermédiaires, les jeunes sont même plus nombreux que leurs aînés. À l'inverse, les emplois d'ouvriers qualifiés sont davantage occupés par des seniors.
Ce fort « taux de jeunesse » ne se retrouve pas au niveau national où le secteur abrite un jeune pour deux seniors. La main-d'œuvre régionale s'écarte également de la moyenne nationale du secteur pour la part des femmes (31 % contre 19 %) et des ouvriers (65 % contre 47 %). En particulier, en Auvergne, seul un salarié sur dix est cadre contre un sur quatre en moyenne nationale. ■

Les salariés par tranche d'effectifs de l'établissement en Auvergne au 31/12/2012 (en %)

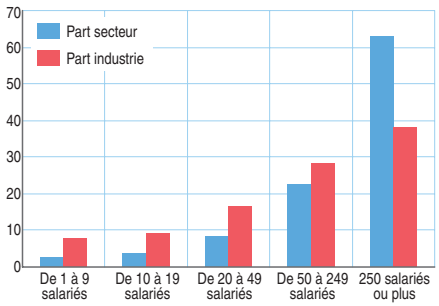

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié entre 2000 et 2012

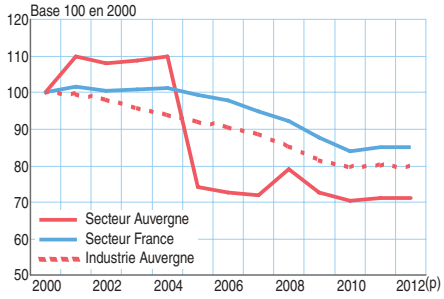

p : résultats provisoires
Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Répartition par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) en 2012 (en %)

Qualification	Secteur		Industrie Auvergne
	Auvergne	France	
Cadres	10,8	24,6	11,7
Professions intermédiaires	17,2	22,9	21,7
Employés	6,6	5,3	8,2
Ouvriers qualifiés	43,4	32,1	42,0
Ouvriers non qualifiés	22,0	15,1	16,4

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

Répartition des salariés par sexe et âge en 2012 (en %)

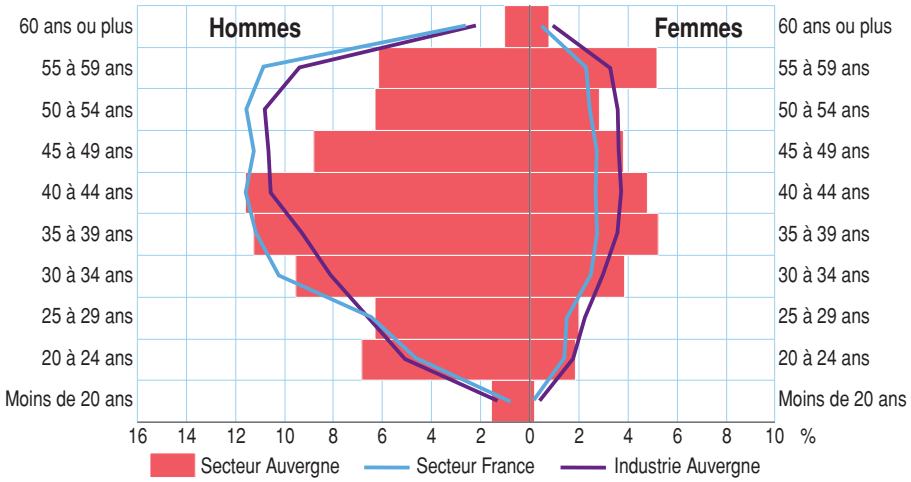

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

L'emploi salarié du secteur par zone d'emploi au 31/12/2012

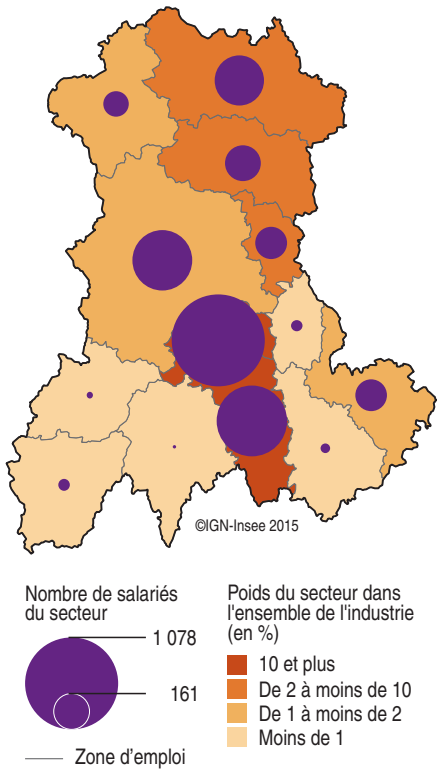

Source : Insee, Clap 2012.

Autres produits minéraux non métalliques

Fin 2012, en Auvergne, le secteur « Autres produits minéraux non métalliques » emploie près de 2 500 salariés. Il représente 3,1 % de l'emploi industriel régional, soit légèrement moins qu'en France métropolitaine. La moitié des salariés travaille dans les zones d'emploi de Clermont-Ferrand et de Thiers.

Ce secteur recouvre plusieurs filières. Elles partent toutes de l'exploitation d'un matériau d'origine minérale pour aller jusqu'à la fabrication de produits élaborés. Ce secteur comprend ainsi l'industrie du verre, les filières du plâtre et du ciment, la production de produits en céramique, carreaux et matériaux en terre cuite ainsi que le travail de la pierre. Mais, c'est la fabrication de laine de roche qui fait la spécificité de l'Auvergne. Elle emploie un quart des salariés du secteur, autant que l'industrie du verre ou que les filières du ciment et du plâtre réunies.

Deux grands établissements

La spécialisation auvergnate dans la laine de roche s'explique par la présence à Saint-Éloy-les-Mines, depuis 1979, d'un site de production du groupe Rockwool, fabricant danois de produits isolants. Cette usine, qui emploie quelque 600 salariés, est installée à proximité de sa principale source de matière première. En effet, le basalte, roche magmatique dont est issue la laine de roche, provient de carrières auvergnates. L'im-

Chiffres-clés

Nombre d'établissements du secteur au 31/12/2012	362
Nombre d'établissements employeurs du secteur au 31/12/2012	146
Nombre de salariés du secteur au 31/12/2012	2 448
Part de l'emploi salarié du secteur dans l'industrie au 31/12/2012 (%)	3,1
Indice de spécificité au 31/12/2012	0,86
Concentration de l'emploi salarié dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	59,5
Taux de dépendance en 2011 (%)	74,5
Taux de contrôle en 2011 (%)	0,8
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011 (%)	80,7
Part des salariés permanents en 2012 (%)	81,8
Part de la masse salariale du secteur dans l'ensemble de l'industrie en 2012 (%)	3,0

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Part des effectifs salariés par activité* au 31/12/2012

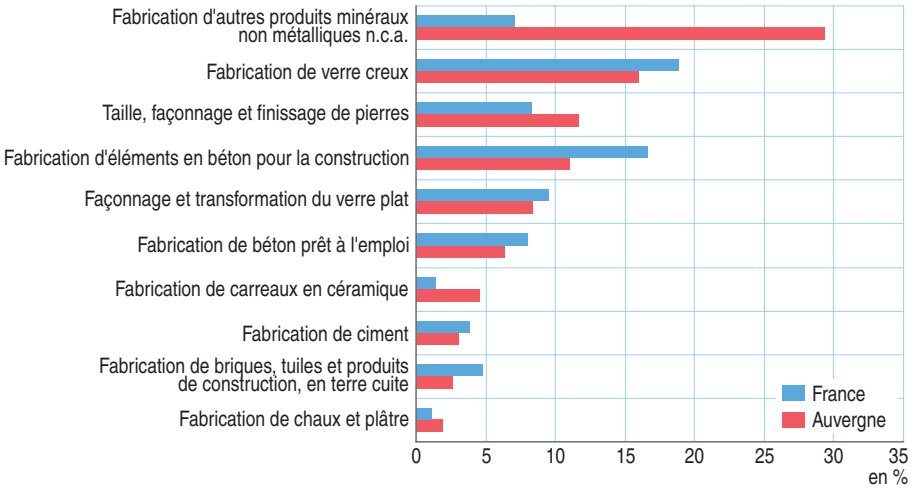

* Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Champ : les 10 premières activités qui représentent 95 % des salariés du secteur.
Source : Insee, Clap 2012.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Zone d'emploi	Commune
ROCKWOOL FRANCE SAS	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	500 à 749	Clermont-Ferrand	Saint-Éloy-les-Mines
O-I MANUFACTURING FRANCE	Fabrication de verre creux	250 à 499	Thiers	Puy-Guillaume
ST-GOBAIN GLASSOLUTIONS	Façonnage et transformation du verre plat	100 à 149	Aurillac	Montmurat
GROUPE MARAZZI FRANCE	Fabrication de carreaux en céramique	50 à 99	Brioude	Couteuges
VICAT	Fabrication de ciment	50 à 99	Vichy	Créchy
CHEMINEES SEGUIN-DUTERIEZ	Taille, façonnage et finissage de pierres	20 à 49	Clermont-Ferrand	Randan
BONNA SABLA SNC	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	20 à 49	Yssingeaux	Bas-en-Basset
RECTOR LESAGE	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	20 à 49	Clermont-Ferrand	Ravel
CECA SA	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	20 à 49	Mauriac	Riom-ès-Montagnes
UNIFRAX FRANCE	Fabrication de produits réfractaires	20 à 49	Ambert	Ambert

*Activité en A732 de la NAF Rev 2.
Source : Insee, Clap 2012.

plantation de Rockwool sur des terrains rachetés aux Houillères, à l'emplacement de l'ancien puits du Manoir, a contribué à la reconversion de la zone après la fermeture des mines de charbon.

L'autre grand établissement du secteur appartient depuis 2004 au groupe verrier américain Owens-Illinois (O-I). La compagnie fermière de Vichy a créé ce site à Puy-Guillaume en 1902 afin de fournir des contenants aux eaux thermales. Il est aujourd'hui spécialisé dans les bouteilles et pots pour produits alimentaires. L'arrêt d'un four a entraîné la suppression d'une cinquantaine d'emplois en 2013.

Ces deux grands établissements concentrent 40 % des effectifs du secteur. Le tissu est ensuite composé d'unités de taille beaucoup plus réduite. Seuls trois autres établissements dépassent la cinquantaine de salariés : une filiale du verrier Saint-Gobain, qui atteint tout juste une centaine de salariés, le site de production du groupe Cerabati (ex-groupe Marazzi) et la cimenterie de Créchy du groupe Vicat. Le secteur comprend également moins d'une vingtaine d'établissements de 20 à 49 salariés. Ils emploient près d'un quart de la main-d'œuvre du secteur, le quart restant étant salarié de structures de taille encore plus restreinte.

Malgré leur petite taille, les établissements auvergnats du secteur dépendent souvent d'entreprises ou de groupes extérieurs à la région. Ainsi, les trois quarts de la main-d'œuvre travaillent dans des entreprises dont le centre de décision est implanté hors d'Auvergne. Parallèlement, très peu d'entreprises auvergnates contrôlent des établissements implantés en dehors de la région.

Le secteur le plus masculin

En 2012, en Auvergne, 69 % des salariés du secteur « Autres produits minéraux non métalliques » sont ouvriers contre 62 % en France. Toutefois, la main-d'œuvre ouvrière auvergnate se distingue par une qualification plus marquée : dans la région, 79 % des ouvriers du secteur occupent des postes d'ouvriers qualifiés contre 72 % en France.

Ces ouvriers qualifiés sont presque exclusivement des hommes. La surreprésentation masculine est également très marquée parmi les professions intermédiaires et les cadres. Pour ces trois catégories de personnel, le secteur « Autres produits minéraux non métalliques » est le moins féminisé de l'industrie auvergnate. Toutes catégories confondues, ce secteur emploie 12 % de salariées contre 26 % pour l'ensemble de l'industrie. Au niveau national, 19 % de la main-d'œuvre du secteur est féminine. Cette sous-représentation des femmes se vérifie quel que soit l'âge. ■

Les salariés par tranche d'effectifs de l'établissement en Auvergne au 31/12/2012 (en %)

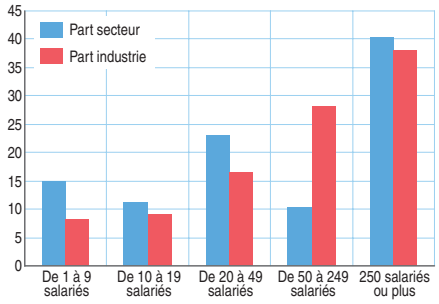

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) en 2012 (en %)

Qualification	Secteur		Industrie Auvergne
	Auvergne	France	
Cadres	7,6	10,7	11,7
Professions intermédiaires	16,1	19,0	21,7
Employés	7,1	8,6	8,2
Ouvriers qualifiés	54,9	44,3	42,0
Ouvriers non qualifiés	14,3	17,3	16,4

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

Répartition des salariés par sexe et âge en 2012 (en %)

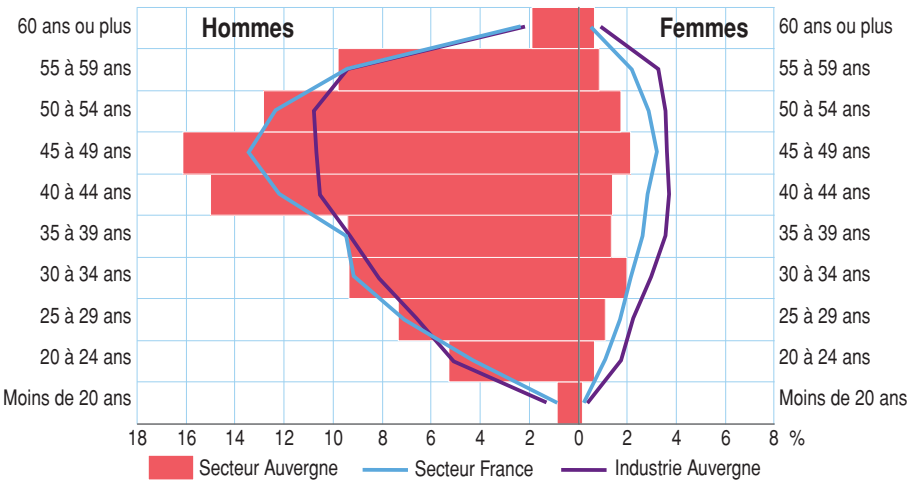

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial.
Source : Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12e).

L'emploi salarié du secteur par zone d'emploi au 31/12/2012

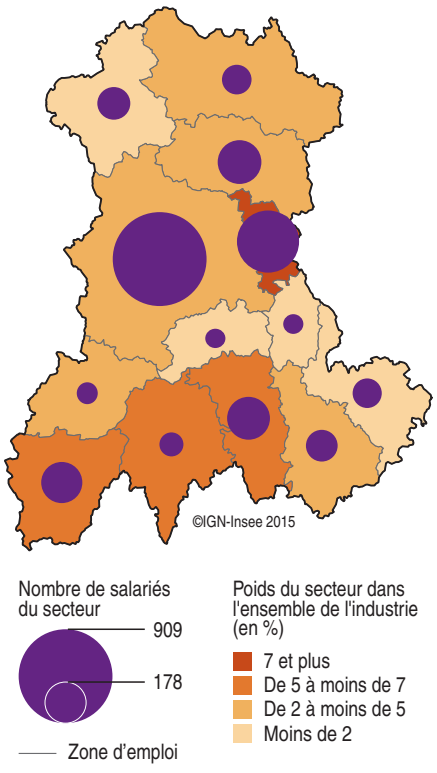

Source : Insee, Clap 2012.

Chapitre 3

L'industrie par zone d'emploi

Les grands établissements industriels en Auvergne en 2012 38

Montluçon 39

Moulins 40

Vichy 41

Aurillac 42

Mauriac 43

Saint-Flour 44

Brioude 45

Le Puy-en-Velay 46

Yssingeaux 47

Ambert 48

Clermont-Ferrand 49

Issoire 50

Thiers 51

Les grands établissements industriels en Auvergne en 2012

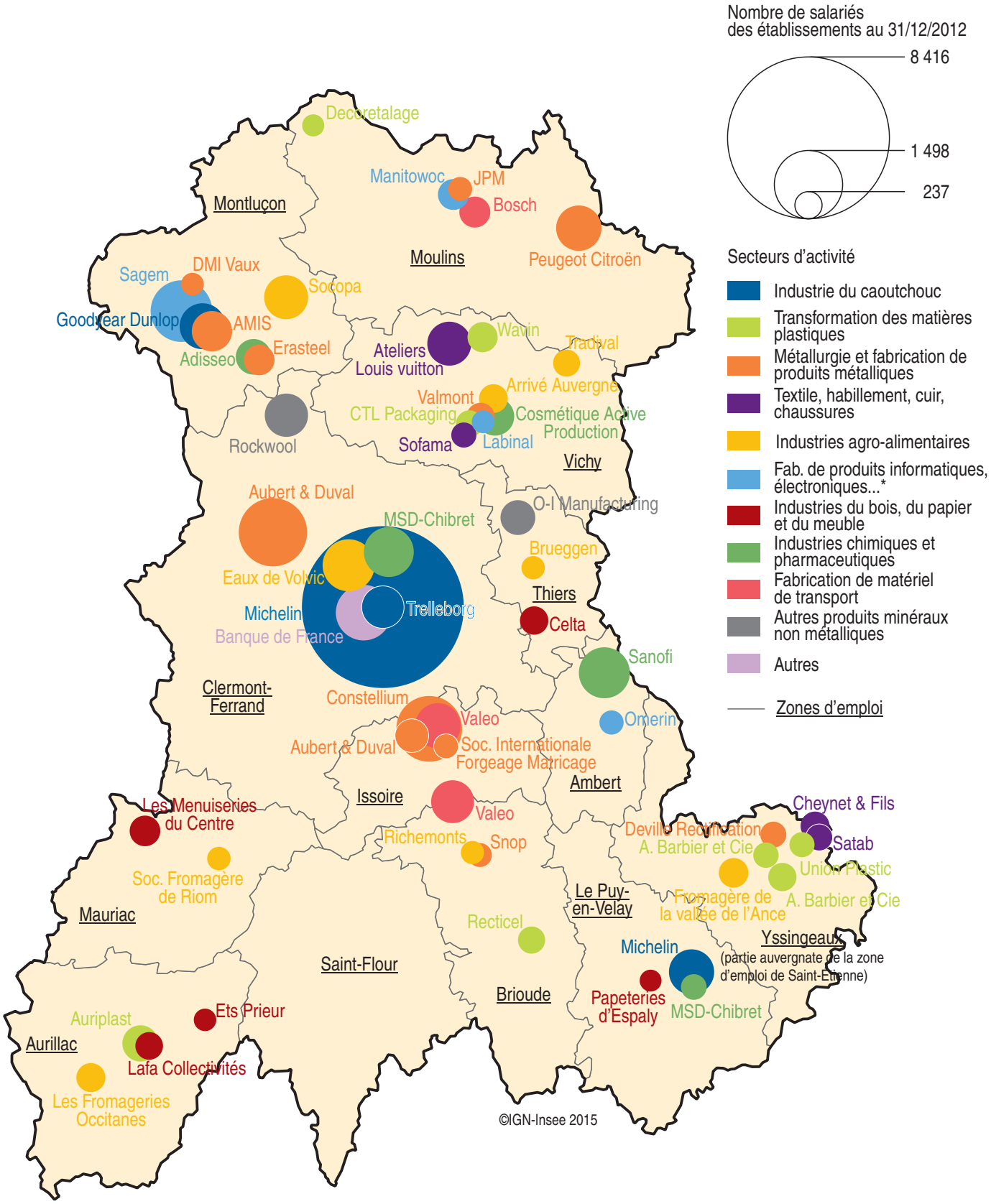

* Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques et de machines et équipements.
Champ : Établissements de plus de 150 salariés.
Source : Insee, Clap 2012.

Montluçon

La zone d'emploi de Montluçon possède historiquement une forte identité industrielle. Fin 2012, ce secteur représente encore 22,8 % des effectifs salariés de la zone, contre 18,4 % en Auvergne. Toutefois, le déclin industriel y est particulièrement marqué. Un emploi industriel sur trois est détruit entre 2000 et 2011, contre un sur cinq en moyenne régionale. C'est la chute la plus marquée au sein des zones d'emploi auvergnates après celle de Thiers.

La situation reste délicate dans la métallurgie, première activité industrielle de la zone. Ainsi, le principal employeur, la société AMIS, qui produit des pièces pour les constructeurs automobiles, a subi les contrecoups des difficultés sur ce marché mais se relance désormais avec des projets de développement. De même, des projets de restructuration sont en cours chez Erasteel pour réorienter une partie de l'activité. Enfin, DMI Vaux, troisième entreprise métallurgique de la zone en 2012, a été mise en liquidation judiciaire en 2013.

La surreprésentation du secteur « Informatiques, électronique, équipements électriques et machines » s'explique par la présence d'un établissement Sagem. Il emploie 1 200 personnes dans la zone, soit un salarié industriel sur six. L'agroalimentaire, troisième activité industrielle, est majoritairement orienté vers la filière viande, avec notamment la présence de Socopa Viande et des établissements Puigrenier. Par ailleurs, la présence de Goodyear Dunlop France fait de la zone de Montluçon le troisième pôle « caoutchouc » de la région.

Le tissu industriel de la zone d'emploi se caractérise par une implantation de groupes et une dépendance à des centres de décision extérieurs parmi les plus élevées d'Auvergne.

Reflet du déclin industriel du territoire, seulement 15,7 % des salariés du secteur ont moins de 30 ans contre 17,4 % en moyenne régionale. ■

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Commune
SAGEM DEFENSE SECURITE	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation ; horlogerie	1 000 à 1 499	Domérat
GOODYEAR DUNLOP TIRES FRANCE	Fabrication de produits en caoutchouc	500 à 749	Montluçon
SOCOPA VILLEFRANCHE	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	500 à 749	Villefranche-d'Allier
ATELIERS MECANIQUES INDUSTRIES SPECIALES	Forge, traitement des métaux, usinage	500 à 749	Montluçon
ADISSEO FRANCE S.A.S.	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	250 à 499	Commentry
ERASTEEL	Sidérurgie et première transformation de l'acier	250 à 499	Commentry
DMI VAUX	Fonderie	150 à 199	Vaux
SICTOM DE LA REGION MONTLUCONNAISE	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	100 à 149	Domérat
ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE	Production, transport et distribution d'électricité	100 à 149	Montluçon
BERRY WOOD	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	100 à 149	Meaulne

*Activité en A129 de la NA 2008.
Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés au 31/12/2012 (en %)

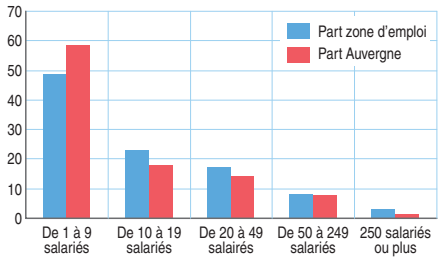

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des salariés par tranche d'effectifs des établissements au 31/12/2012 (en %)

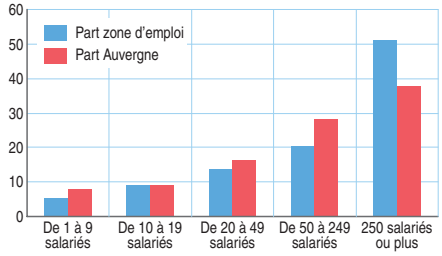

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié industriel

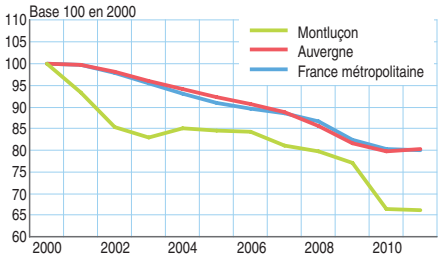

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Répartition des effectifs salariés par grand secteur au 31/12/2012 (en %)

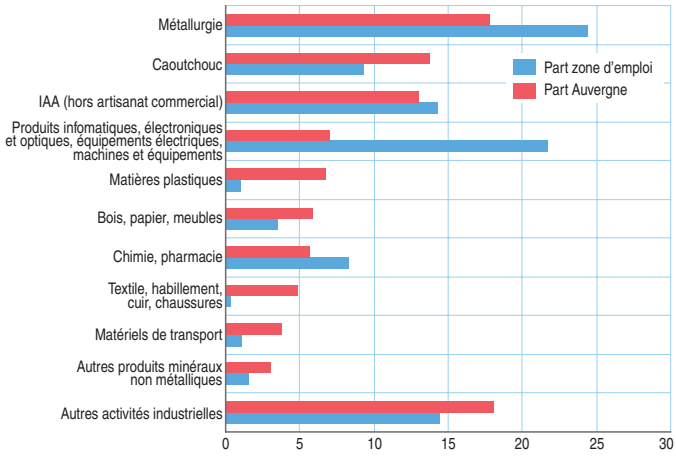

Source : Insee, Clap 2012.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements industriels au 31/12/2012	502
Nombre d'établissements industriels employeurs au 31/12/2012	211
Nombre de salariés de l'industrie au 31/12/2012	7 319
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	22,8
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	9,3
Indice de spécificité au 31/12/2012	1,24
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	58,6
Taux de dépendance en 2011 (%)	76,2
Taux de contrôle en 2011 (%)	13,9
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011(%)	87,2
Part des salariés de l'industrie de moins de 30 ans en 2012 (%)	15,7
Part des salariés de l'industrie d'au moins 50 ans en 2012 (%)	28,0

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Moulins

Fin 2012, la zone d'emploi de Moulins est l'une des moins industrielles de la région : 13,1 % des salariés travaillent dans ce secteur, soit 5,3 points de moins qu'en moyenne régionale. Cette sous-représentation est une caractéristique des territoires englobant une ville-préfecture où l'administration et le secteur tertiaire sont très développés.
Entre 2000 et 2011, un emploi industriel sur quatre a été détruit. En particulier, les années 2009 et 2010 ont été marquées par une chute de l'emploi industriel nettement plus forte qu'en moyenne régionale. En 2013, l'établissement JPM, quatrième employeur industriel de la zone un an plus tôt, a fermé.

L'industrie moulinoise est fortement orientée vers la métallurgie. Fin 2012, ce secteur concentre un tiers des salariés industriels de la zone, soit près de deux fois plus qu'en moyenne régionale. Ceci tient à la présence de la Fonderie de Sept-Fons du groupe Peugeot Citroën Automobile SA. Employant plus de 600 salariés, elle produit des carters cylindres et des pièces de freinage pour les véhicules de la marque. De même, la surreprésentation des secteurs « Fabrication de machines et équipements » et « Fabrication de matériels de transport » est uniquement liée à la présence sur le territoire du grutier Manitowoc et de l'équipementier automobile Bosch. Le groupe Canard, spécialisé dans la fabrication de cercueils en bois, compte aussi parmi les plus gros employeurs de la zone. Ses deux sites de production et sa scierie emploient près de 200 personnes.

Reflet du déclin industriel marqué de la zone, la main-d'œuvre est plutôt âgée. La part des moins de 30 ans est l'une des deux plus faibles des zones d'emploi auvergnates alors que celle des seniors est parmi les deux plus élevées. ■

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Commune
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE SA	Fonderie	500 à 749	Dompierre-sur-Besbre
ROBERT BOSCH FRANCE	Fabrication d'équipements automobiles	250 à 499	Yzeure
MANITOWOC CRANE GROUP FRANCE	Fabrication de machines et équipements d'usage général	250 à 499	Avermes
JPM SAS.	Fabrication de coutellerie, d'outillage, de quincaillerie et d'autres ouvrages en métaux	150 à 199	Avermes
DECORETALAGE	Fabrication de produits en plastique	150 à 199	Lurcy-Lévis
MEDTRONIC XOMED INSTRUMENTATION	Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	100 à 149	Saint-Aubin-le-Monial
ETS CANARD	Fabrication d'articles de sport, jeux et jouets et autres activités manufacturières	100 à 149	Molinet
ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE	Production, transport et distribution d'électricité	100 à 149	Moulins
SICTOM NORD-ALLIER	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	50 à 99	Chézy
LA COMPAGNIE DU BISCUIT	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	50 à 99	Bessay-sur-Allier

*Activité en A129 de la NA 2008.
Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés au 31/12/2012 (en %)

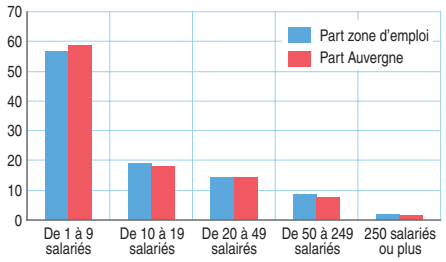

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des salariés par tranche d'effectifs des établissements au 31/12/2012 (en %)

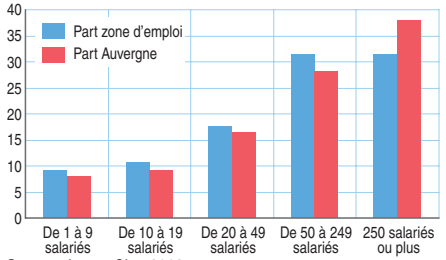

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié industriel

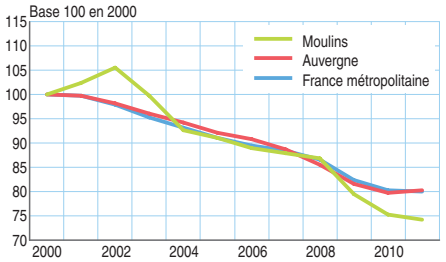

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Répartition des effectifs salariés par grand secteur au 31/12/2012 (en %)

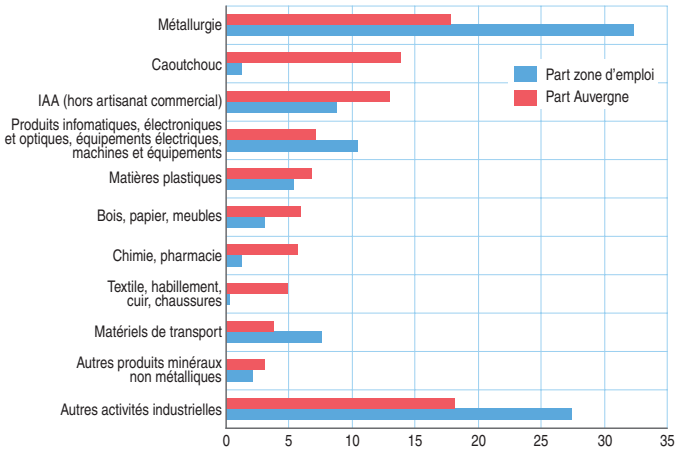

Source : Insee, Clap 2012.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements industriels au 31/12/2012	485
Nombre d'établissements industriels employeurs au 31/12/2012	168
Nombre de salariés de l'industrie au 31/12/2012	4 073
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	13,1
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	5,2
Indice de spécificité au 31/12/2012	0,71
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	51,9
Taux de dépendance en 2011 (%)	67,1
Taux de contrôle en 2011 (%)	20,4
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011(%)	83,0
Part des salariés de l'industrie de moins de 30 ans en 2012 (%)	13,6
Part des salariés de l'industrie d'au moins 50 ans en 2012 (%)	32,0

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Vichy

Fin 2012, dans la zone d'emploi de Vichy, 7 400 personnes travaillent dans l'industrie, soit un salarié sur cinq. Entre 2000 et 2011, le déclin de la main-d'œuvre industrielle y est légèrement moins marqué (– 17,6 %) qu'au niveau régional (– 19,8 %) et ce, malgré la fermeture d'établissements de taille importante comme Sediver à Saint-Yorre, ou encore Manurhin Défense à Cusset et Bellerive-sur-Allier.

L'industrie agroalimentaire, première activité industrielle du territoire, concentre 20 % des effectifs contre 13 % au niveau régional. La moitié d'entre eux travaille dans la transformation de la viande, notamment dans les établissements Arrivé Auvergne et Tradival. L'activité emblématique de la zone, la production d'eau minérale, emploie quelque 200 personnes.

Avec un millier de salariés, l'industrie du cuir est aussi fortement surreprésentée. Orientée vers la maroquinerie de luxe, elle est surtout concentrée dans deux établissements : la Société des ateliers Louis Vuitton, implantée dans la zone depuis le début des années 1990, et l'un de ses fournisseurs non-exclusifs, Sofama.
Le domaine de la cosmétique caractérise également le tissu industriel de la zone, qu'il s'agisse de fabrication et de conditionnement (Cosmétique active production, groupe L'Oréal), ou de production d'emballage (CTL Packaging SAS).

Malgré la présence de quelques grands établissements, Vichy est la zone d'emploi auvergnate où les unités de taille moyenne concentrent le plus de personnel : 41 % de la main-d'œuvre industrielle sont ainsi employés dans des unités de 50 à 250 salariés contre 28 % en moyenne régionale. De fait, le tissu industriel est l'un des moins concentrés de la région.

Les jeunes sont peu représentés dans l'industrie vichyssoise. Elle emploie près de deux salariés d'au moins 50 ans pour un seul de moins de 30 ans. ■

Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés au 31/12/2012 (en %)

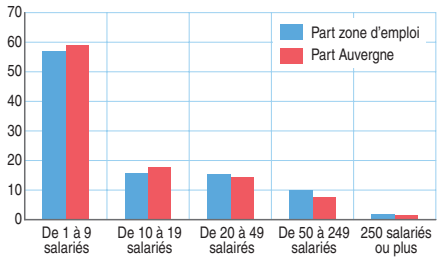

Source : Insee, Clap 2012.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Commune
SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON	Industrie du cuir et de la chaussure	500 à 749	Saint-Pourçain-sur-Sioule
COSMETIQUE ACTIVE PRODUCTION	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	250 à 499	Creuzier-le-Vieux
WAVIN FRANCE	Fabrication de produits en plastique	250 à 499	Varennes-sur-Allier
ARRIVE AUVERGNE	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	250 à 499	Saint-Germain-des-Fossés
VALMONT FRANCE	Fabrication d'éléments en métal pour la construction	250 à 499	Charmeil
TRADIVAL	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	200 à 249	Lapalisse
CTL PACKAGING SAS	Fabrication de produits en plastique	200 à 249	Charmeil
SOFAMA	Industrie du cuir et de la chaussure	200 à 249	Espinasse-Vozelle
LABINAL	Fabrication d'autres équipements électriques	150 à 199	Charmeil
STE COMMERCIALE DES EAUX DU BASSIN DE VICHY	Fabrication de boissons	100 à 149	Saint-Yorre

*Activité en A129 de la NA 2008.
Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des salariés par tranche d'effectifs des établissements au 31/12/2012 (en %)

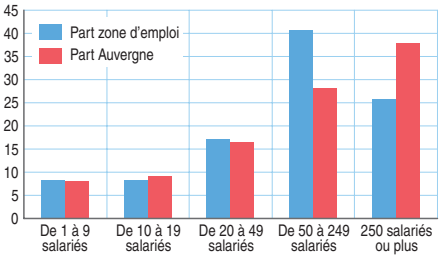

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié industriel

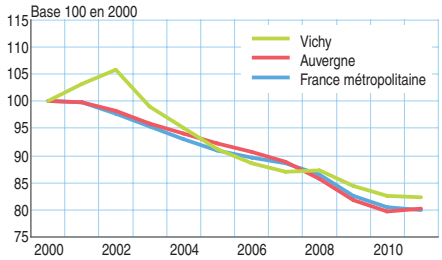

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Répartition des effectifs salariés par grand secteur au 31/12/2012 (en %)

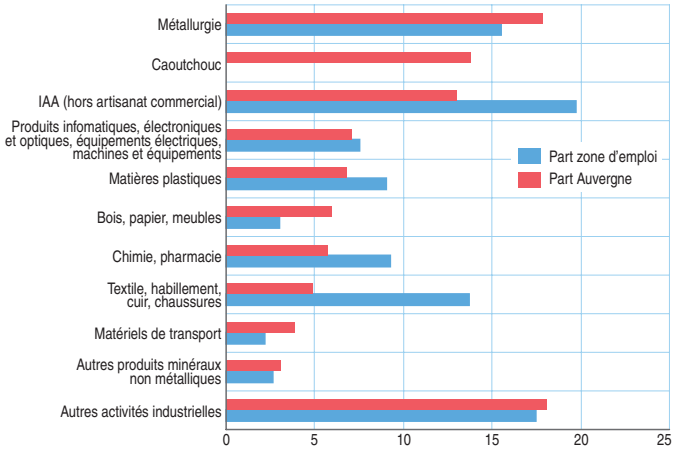

Source : Insee, Clap 2012.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements industriels au 31/12/2012	681
Nombre d'établissements industriels employeurs au 31/12/2012	288
Nombre de salariés de l'industrie au 31/12/2012	7 365
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	20,2
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	9,3
Indice de spécificité au 31/12/2012	1,09
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	38,9
Taux de dépendance en 2011 (%)	68,2
Taux de contrôle en 2011 (%)	21,2
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011(%)	87,1
Part des salariés de l'industrie de moins de 30 ans en 2012 (%)	16,1
Part des salariés de l'industrie d'au moins 50 ans en 2012 (%)	29,0

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Aurillac

Fin 2012, Aurillac est la zone d'emploi auvergnate dans laquelle la part de l'industrie dans l'emploi salarié est la plus faible (11,2 %). Entre 2000 et 2011, les effectifs y diminuent de 5,4 % contre 19,8 % en Auvergne.

L'industrie aurillacoise se distingue par une surreprésentation très marquée de trois activités : l'industrie agroalimentaire, le « Bois, papier, meubles » et la plasturgie.
Au sein des IAA, la filière laitière est notamment représentée par le principal établissement auvergnat des Fromageries Occitanes. L'industrie de la viande est également bien implantée.
Aurillac est, après Mauriac, la zone d'emploi auvergnate la plus spécialisée dans le secteur « Bois, papier, meubles ». Les entreprises Lafa Collectivités, Pyram Industries (ex-Etablissements Prieur) et Combelle concentrent trois quarts des effectifs.
C'est aussi la deuxième zone d'emploi la plus orientée vers la plasturgie, du fait de la présence de l'entreprise Auriplast et d'un établissement Qualicosmetics. Leurs principaux débouchés sont la parfumerie et les cosmétiques.
Par ailleurs, dans le domaine pharmaceutique, les laboratoires Probionov-Lyocentre, implantés à Aurillac, sont à l'origine du cluster d'excellence Institut de recherche pharmabiotique.
Autrefois activité industrielle emblématique, la production de parapluies offre actuellement une soixantaine d'emplois.

En 2011, la part de salariés de l'industrie contrôlés par un groupe est l'une des plus faibles des zones auvergnates. Parallèlement, les entreprises aurillacoises emploient relativement peu de salariés en dehors de la zone.

La main-d'œuvre industrielle aurillacoise se distingue par une faible part de seniors. Ainsi, seuls 25,2 % des salariés industriels ont au moins 50 ans contre 30,1 % en moyenne régionale. ■

Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés au 31/12/2012 (en %)

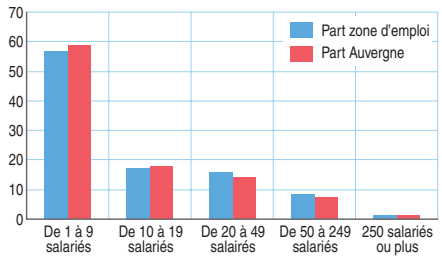

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des salariés par tranche d'effectifs des établissements au 31/12/2012 (en %)

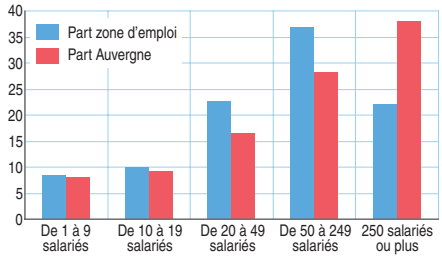

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié industriel

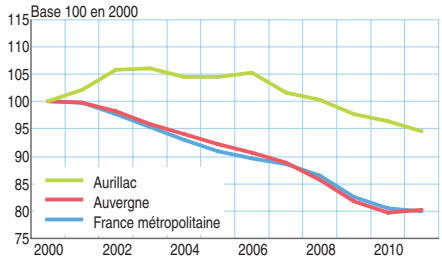

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Commune
AURIPLAST	Fabrication de produits en plastique	250 à 499	Aurillac
LES FROMAGERIES OCCITANES	Fabrication de produits laitiers	250 à 499	Saint-Mamet-la-Salvetat
LAFA COLLECTIVITES	Fabrication de meubles	200 à 249	Aurillac
ETABLISSEMENTS PRIEUR	Fabrication de meubles	150 à 199	Vic-sur-Cère
QUALICOSMETICS	Fabrication de produits en plastique	100 à 149	Arpajon-sur-Cère
SAINT-GOBAIN GLASSOLUTIONS	Fabrication de verre et d'articles en verre	100 à 149	Montmurat
COVIAL	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	50 à 99	Aurillac
ABEIL	Fabrication de textiles	50 à 99	Aurillac
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC (traitement des déchets)	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	50 à 99	Aurillac
ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE	Production, transport et distribution d'électricité	50 à 99	Aurillac

*Activité en A129 de la NA 2008.
Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des effectifs salariés par grand secteur au 31/12/2012 (en %)

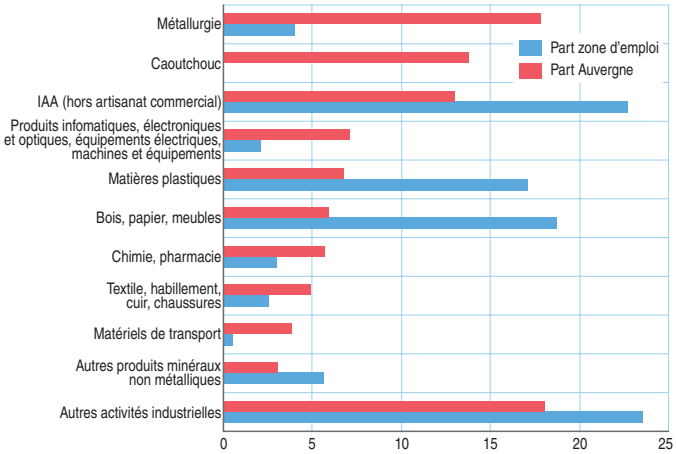

Source : Insee, Clap 2012.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements industriels au 31/12/2012	701
Nombre d'établissements industriels employeurs au 31/12/2012	139
Nombre de salariés de l'industrie au 31/12/2012	3 143
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	11,2
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	4,0
Indice de spécificité au 31/12/2012	0,61
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	48,0
Taux de dépendance en 2011 (%)	50,8
Taux de contrôle en 2011 (%)	8,5
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011(%)	65,5
Part des salariés de l'industrie de moins de 30 ans en 2012 (%)	17,9
Part des salariés de l'industrie d'au moins 50 ans en 2012 (%)	25,2

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Mauriac

Dans la zone d'emploi de Mauriac, l'industrie concentre 16,9 % de l'emploi salarié fin 2012, soit légèrement moins qu'en moyenne régionale. Entre 2000 et 2011, les effectifs industriels se maintiennent dans la zone alors qu'ils chutent fortement en Auvergne.

Deux principaux secteurs structurent l'industrie de ce territoire. Tout d'abord, l'industrie du meuble est bien implantée grâce à la présence des Menuiseries du Centre à Ydes (groupe Lapeyre, filiale de Saint Gobain). Cet établissement, premier employeur de la zone, concentre 30 % des salariés industriels.
Ensuite, l'industrie agroalimentaire emploie plus d'un tiers des salariés industriels, soit trois fois plus qu'en moyenne régionale. Mauriac est la deuxième zone d'emploi la plus spécialisée dans cette activité, après celle de Saint-Flour. Cette spécialisation repose essentiellement sur l'industrie laitière. Ce territoire bénéficie en particulier de l'existence d'AOP (Bleu d'Auvergne, Saint-Nectaire et Cantal).

Dans ce territoire rural, à l'écart des axes de communication structurants, le tissu productif est constitué, plus qu'ailleurs, de petits établissements. Ainsi, 71,2 % des établissements industriels employeurs ont moins de dix salariés contre 58,8 % au niveau régional. C'est la plus forte proportion au sein des zones d'emploi auvergnates. Parmi les dix plus grands établissements industriels, seuls quatre salarient plus de 50 personnes. Ces dix établissements emploient les trois quarts des effectifs industriels de la zone. C'est le deuxième plus fort taux de concentration des zones d'emploi auvergnates.

Dans la zone, la main-d'oeuvre industrielle est plutôt âgée. Ainsi, 31,1 % des salariés ont au moins 50 ans, proportion la plus élevée des zones d'emploi après celles de Moulins et Clermont-Ferrand. À l'inverse, 14,9 % des salariés ont moins de 30 ans contre 17,4 % au niveau régional. ■

Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés au 31/12/2012 (en %)

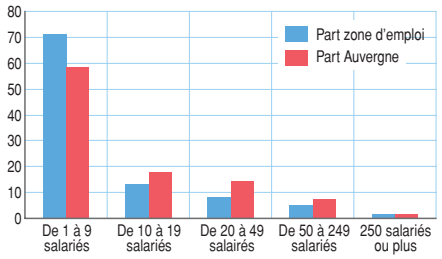

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des salariés par tranche d'effectifs des établissements au 31/12/2012 (en %)

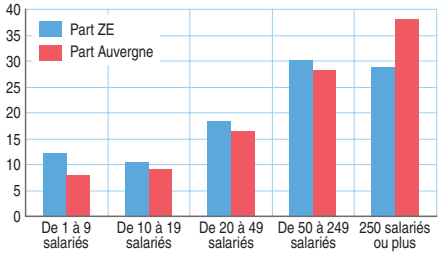

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié industriel

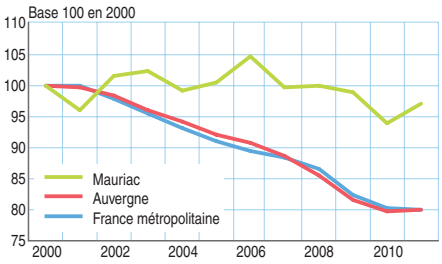

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Commune
LES MENUISERIES DU CENTRE	Fabrication de meubles	250 à 499	Ydes
SOCIETE FROMAGERE DE RIOM	Fabrication de produits laitiers	150 à 199	Riom-ès-Montagnes
SOCIETE AUXILIAIRE DE FABRICATION SACATEC	Fabrication de produits en caoutchouc	50 à 99	Ydes
LES FROMAGERIES OCCITANES	Fabrication de produits laitiers	50 à 99	Lanobre
SAS WALCHLI	Fabrication de produits laitiers	20 à 49	Condat
ETABLISSEMENTS CHIMBAULT-PEYRIDIEUX	Fabrication de machines et équipements d'usage général	20 à 49	Mauriac
CECA SA	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques hors verre	20 à 49	Riom-ès-Montagnes
BIOVITIS	Fabrication d'autres produits alimentaires	20 à 49	Saint-Étienne-de-Chomeil
ELECTRICITE DE FRANCE	Production, transport et distribution d'électricité	20 à 49	Chalvignac

*Activité en A129 de la NA 2008.
Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des effectifs salariés par grand secteur au 31/12/2012 (en %)

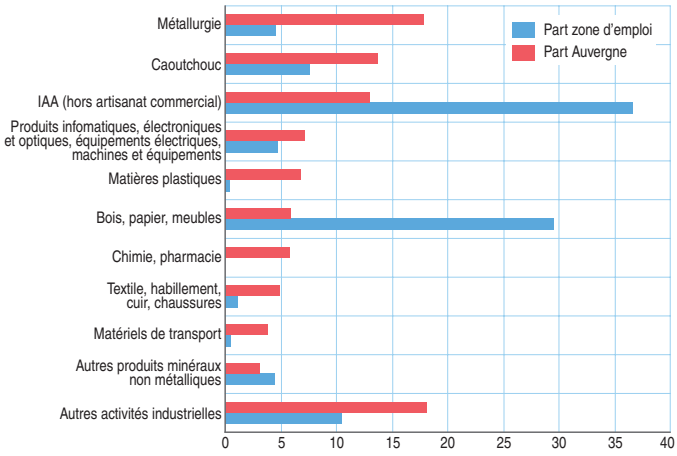

Source : Insee, Clap 2012.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements industriels au 31/12/2012	239
Nombre d'établissements industriels employeurs au 31/12/2012	59
Nombre de salariés de l'industrie au 31/12/2012	1 044
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	16,9
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	1,3
Indice de spécificité au 31/12/2012	0,92
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	77,5
Taux de dépendance en 2011 (%)	69,6
Taux de contrôle en 2011 (%)	12,7
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011(%)	86,6
Part des salariés de l'industrie de moins de 30 ans en 2012 (%)	14,9
Part des salariés de l'industrie d'au moins 50 ans en 2012 (%)	31,1

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Saint-Flour

La zone d'emploi de Saint-Flour est peu industrialisée. Ainsi fin 2012, 12,6 % des salariés de la zone travaillent dans le secteur industriel, contre 18,4 % en Auvergne. C'est la plus faible part après celle d'Aurillac. Saint-Flour est toutefois la seule zone d'emploi auvergnate dans laquelle les effectifs industriels progressent entre 2000 et 2011.

Le tissu industriel est aussi très spécialisé. Les industries agroalimentaires concentrent 42,8 % des salariés du secteur. C'est la part la plus élevée au sein des zones d'emploi auvergnates. En particulier, les fromageries Occitanes et la Coopérative fromagère de la Planèze produisent des AOP fromagères.
Le secteur du « Textile, cuir, habillement » est également bien présent au travers de trois sous-traitants du groupe Fleurus (maroquinerie de luxe), implantés dans des locaux communs. Ils emploient quelque 120 personnes.
L'entreprise Air Products qui fabrique de l'acétylène et conditionne les gaz de l'air est le principal employeur du secteur chimie-pharmacie.

Le tissu industriel est surtout constitué de petits établissements. Ainsi, 41,3 % des salariés de l'industrie travaillent dans des établissements de moins de vingt salariés. Cette proportion, double du niveau régional, est la plus élevée des zones d'emploi auvergnates. Un seul établissement compte plus de 50 salariés.

La zone d'emploi de Saint-Flour se distingue par la jeunesse de sa main-d'œuvre industrielle. La part des moins de 30 ans parmi les salariés de l'industrie est la plus forte d'Auvergne alors que celle des seniors est parmi les plus faibles.

Ce territoire très rural bénéficie de la proximité de l'autoroute A75 qui facilite le maintien ou le développement des activités le long de cet axe. ■

Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés au 31/12/2012 (en %)

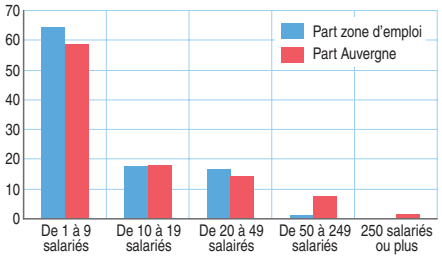

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des salariés par tranche d'effectifs des établissements au 31/12/2012 (en %)

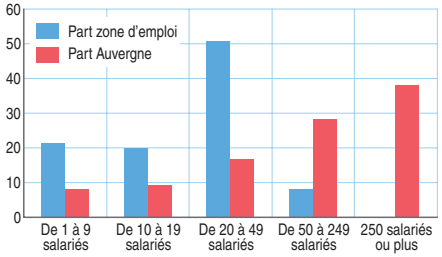

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié industriel

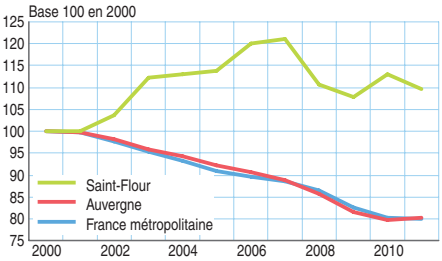

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Commune
LES FROMAGERIES OCCITANES	Fabrication de produits laitiers	50 à 99	Murat
AIR PRODUCTS	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	20 à 49	Massiac
MARCEL CHARRADE ET COMPAGNIE	Fabrication de produits laitiers	20 à 49	Neussargues-Moissac
ARDELIS	Fabrication d'autres produits alimentaires	20 à 49	Saint-Flour
JAMBON ALIMENTATION ANIMALE	Fabrication d'aliments pour animaux	20 à 49	Murat
CMF STRUCTURES	Fabrication d'éléments en métal pour la construction	20 à 49	Massiac
SOUS TRAITANCE DE LA MARGERIDE	Industrie du cuir et de la chaussure	20 à 49	Saint-Flour
COOPERATIVE FROMAGERE DE PLANEZE	Fabrication de produits laitiers	20 à 49	Valuéjols
AUVERGNE MAROQUINERIE	Industrie du cuir et de la chaussure	20 à 49	Saint-Flour
VULCACUIR	Industrie du cuir et de la chaussure	20 à 49	Saint-Flour

*Activité en A129 de la NA 2008.
Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des effectifs salariés par grand secteur au 31/12/2012 (en %)

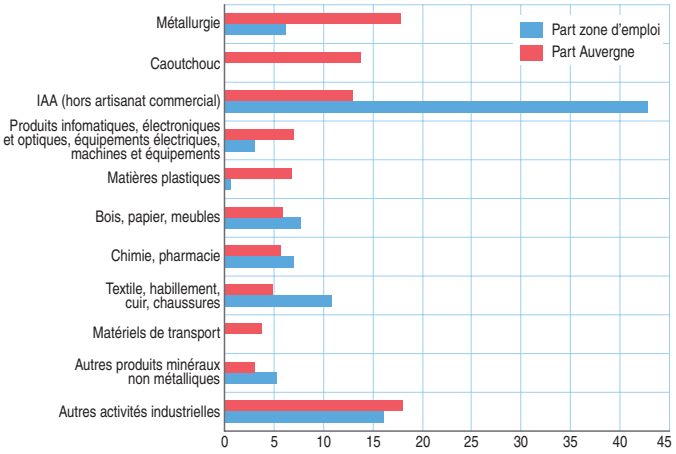

Source : Insee, Clap 2012.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements industriels au 31/12/2012	507
Nombre d'établissements industriels employeurs au 31/12/2012	96
Nombre de salariés de l'industrie au 31/12/2012	1 117
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	12,6
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	1,4
Indice de spécificité au 31/12/2012	0,68
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	43,3
Taux de dépendance en 2011 (%)	39,0
Taux de contrôle en 2011 (%)	21,9
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011(%)	50,5
Part des salariés de l'industrie de moins de 30 ans en 2012 (%)	23,5
Part des salariés de l'industrie d'au moins 50 ans en 2012 (%)	23,5

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Brioude

Fin 2012, dans la zone d'emploi de Brioude, l'industrie emploie 3 200 personnes, soit 29,2 % de l'emploi salarié de la zone. Cette part est nettement supérieure à celle de l'Auvergne et place la zone au 5e rang des zones d'emploi les plus industrielles de la région après celles d'Ambert, Thiers, Yssingeaux et Issoire. L'érosion de l'emploi industriel y a été moins marquée qu'en moyenne régionale : 16,4 % d'emplois perdus entre 2000 et 2011 contre 19,8 % en Auvergne.

La métallurgie est le premier secteur d'activité industrielle de cette zone d'emploi avec 20,1 % des effectifs, soit un taux supérieur à la moyenne régionale (17,8 %). La fabrication de matériels de transport qui englobe l'activité des équipementiers automobiles est très largement surreprésentée. Ce secteur emploie 19,4 % des salariés de l'industrie, soit un poids cinq fois supérieur à la moyenne régionale. Ceci s'explique par la présence d'un établissement Valéo, premier employeur industriel de la zone. Le secteur du « Bois, papier, meubles » est aussi surreprésenté, avec 11,7 % des emplois industriels contre 5,9 % en Auvergne.

Les salariés de l'industrie sont très majoritairement employés par un établissement dépendant d'un groupe, comme au niveau régional. Près des trois quarts des salariés de la zone d'emploi de Brioude dépendent de centres de décision extérieurs. Par ailleurs, seulement 12,7 % des emplois salariés contrôlés par les centres de décision de la zone sont localisés en dehors de celle-ci.

La proximité de l'autoroute A75 ainsi que le projet d'implantation d'une plateforme logistique à Lempdes-sur-Allagnon constituent autant d'éléments favorables au développement industriel de la zone d'emploi. ■

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Commune
VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR	Fabrication d'équipements automobiles	500 à 749	Sainte-Florine
RECTICEL SAS	Fabrication de produits en plastique	200 à 249	Mazeyrat-d'Allier
SOCIETE NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE	Forge, traitement des métaux, usinage	150 à 199	Brioude
COMPAGNIE DES FROMAGES ET RICHESMONTS	Fabrication de produits laitiers	150 à 199	Brioude
S.I.C.T.O.M ISSOIRE BRIOUDE	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	100 à 149	Vieille-Brioude
SOCIETE INDUSTRIELLE D'EQUIPEMENT DE LA LIMAGNE	Fabrication d'autres équipements électriques	50 à 99	Lempdes-sur-Allagnon
COPIREL	Fabrication de meubles	50 à 99	Mazeyrat-d'Allier
DIEHL POWER ELECTRONIC SAS	Forge, traitement des métaux, usinage	50 à 99	Siaugues-Sainte-Marie
PEM	Forge, traitement des métaux, usinage	50 à 99	Siaugues-Sainte-Marie
GROUPE MARAZZI FRANCE	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques hors verre	50 à 99	Couteuges

*Activité en A129 de la NA 2008.
Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés au 31/12/2012 (en %)

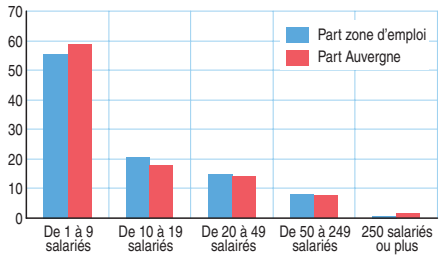

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des salariés par tranche d'effectifs des établissements au 31/12/2012 (en %)

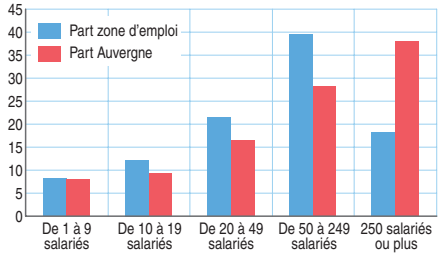

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié industriel

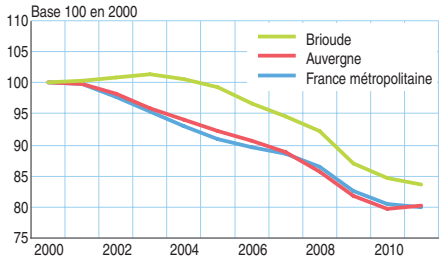

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Répartition des effectifs salariés par grand secteur au 31/12/2012 (en %)

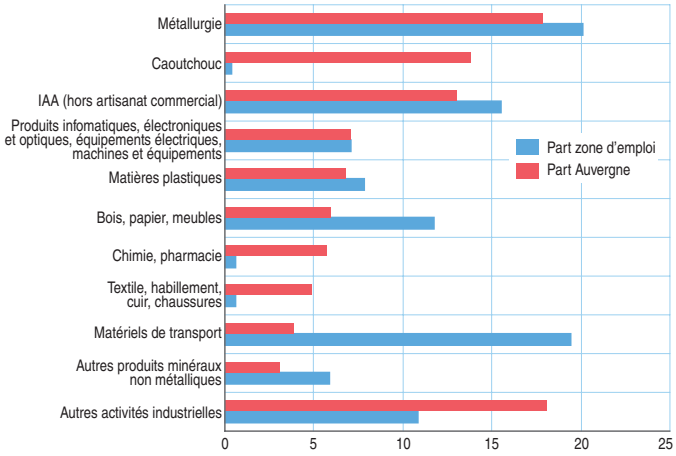

Source : Insee, Clap 2012.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements industriels au 31/12/2012	458
Nombre d'établissements industriels employeurs au 31/12/2012	135
Nombre de salariés de l'industrie au 31/12/2012	3 227
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	29,2
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	4,1
Indice de spécificité au 31/12/2012	1,59
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	54,1
Taux de dépendance en 2011 (%)	72,3
Taux de contrôle en 2011 (%)	12,7
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011(%)	82,2
Part des salariés de l'industrie de moins de 30 ans en 2012 (%)	17,2
Part des salariés de l'industrie d'au moins 50 ans en 2012 (%)	26,1

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Le Puy-en-Velay

Dans la zone d'emploi du Puy-en-Velay, l'industrie occupe 13,1 % de l'emploi salarié fin 2012, contre 18,4 % en moyenne régionale. Cette zone figure ainsi parmi les moins industrielles de la région, devant celles d'Aurillac, Saint-Flour et Moulins. Cette sous-représentation de l'industrie est une caractéristique des territoires englobant une ville-préfecture, type de commune où l'administration et donc le secteur tertiaire sont plus présents. Parallèlement, la zone d'emploi du Puy-en-Velay fait partie de celles où l'emploi industriel résiste le mieux. Entre 2000 et 2011, il diminue de 9,3 %, contre 19,8 % en moyenne régionale.

L'industrie du caoutchouc est la principale activité industrielle, avec la présence d'un établissement Michelin, premier employeur industriel de la zone. Le Puy-en-Velay est ainsi la seconde zone d'emploi la plus spécialisée dans cette activité derrière celle de Clermont-Ferrand. L'industrie du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure, malgré les difficultés rencontrées, est encore bien implantée. Elle concentre 11,2 % des emplois, soit six points de plus qu'au niveau régional. L'industrie du cuir, en particulier, est représentée par les Tanneries du Puy et l'entreprise Boissy qui fabrique des chaussures. En revanche, la métallurgie, premier secteur industriel de la région avec 17,8 % de l'emploi salarié industriel, emploie seulement 6,4 % des effectifs de cette zone d'emploi.

Le tissu industriel est davantage composé de petits établissements qu'en moyenne auvergnate. La dépendance aux groupes y est également moins marquée. Par ailleurs, les entreprises dont le siège est dans la zone contrôlent peu de salariés à l'extérieur de celle-ci.

La zone d'emploi se caractérise également par la part élevée des moins de 30 ans dans la main-d'œuvre industrielle : 20,5 % contre 17,4 % au niveau régional. ■

Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés au 31/12/2012 (en %)

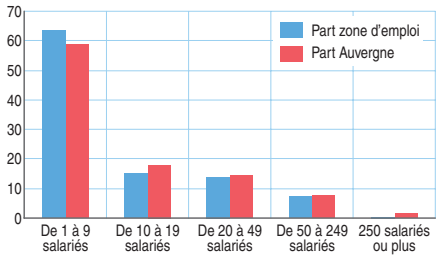

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des salariés par tranche d'effectifs des établissements au 31/12/2012 (en %)

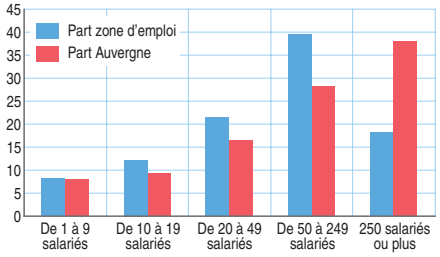

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié industriel

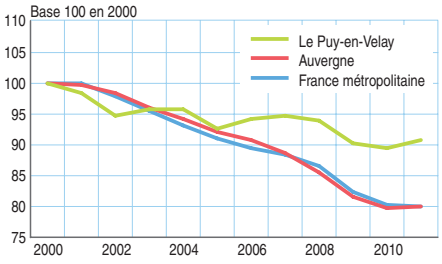

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Commune
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Fabrication de produits en caoutchouc	500 à 749	Blavozy
LABORATOIRES MERCK SHARP & DOHME CHIBRET	Industrie pharmaceutique	200 à 249	Saint-Germain-Laprade
SA PAPETERIES D'ESPALY	Fabrication d'articles en papier ou en carton	150 à 199	Espaly-Saint-Marcel
WATTS ELECTRONICS	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation ; horlogerie	100 à 149	Rosières
GAGNE	Fabrication d'éléments en métal pour la construction	100 à 149	Cussac-sur-Loire
TANNERIES DU PUY	Industrie du cuir et de la chaussure	100 à 149	Chadrac
BOISSY SA	Industrie du cuir et de la chaussure	100 à 149	Laussonne
PAGES	Fabrication d'autres produits alimentaires	100 à 149	Espaly-Saint-Marcel
CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES RV	Fabrication de composants et cartes électroniques	50 à 99	Saint-Germain-Laprade
INTERPLEX MICROTECH	Fabrication de composants et cartes électroniques	50 à 99	Vorey

*Activité en A129 de la NA 2008.
Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des effectifs salariés par grand secteur au 31/12/2012 (en %)

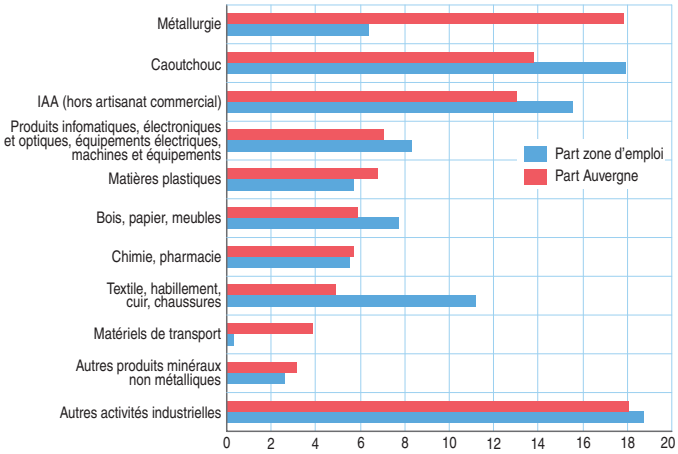

Source : Insee, Clap 2012.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements industriels au 31/12/2012	625
Nombre d'établissements industriels employeurs au 31/12/2012	208
Nombre de salariés de l'industrie au 31/12/2012	3 971
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	13,1
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	5,0
Indice de spécificité au 31/12/2012	0,71
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	45,1
Taux de dépendance en 2011 (%)	56,4
Taux de contrôle en 2011 (%)	6,9
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011(%)	67,6
Part des salariés de l'industrie de moins de 30 ans en 2012 (%)	20,5
Part des salariés de l'industrie d'au moins 50 ans en 2012 (%)	29,0

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Yssingeaux

La zone d'emploi d'Yssingeaux (partie auvergnate de la zone d'emploi de Saint-Étienne) est l'une des plus industrialisées d'Auvergne après celles d'Ambert et de Thiers. Fin 2012, l'industrie concentre un tiers des emplois salariés, soit près de deux fois plus qu'en moyenne régionale. Entre 2000 et 2011, ce territoire a toutefois perdu un quart de ses emplois industriels. En particulier, la crise de 2008 y a été plus marquée qu'au niveau régional. La diminution des effectifs était également plus prononcée en 2001-2002 notamment pour l'industrie textile, particulièrement impactée.

L'industrie yssingelaise se concentre essentiellement dans quatre secteurs. La plasturgie domine avec 30,8 % des salariés de l'industrie, contre 6,8 % au niveau régional. De nombreuses entreprises de la plasturgie sont d'anciennes entreprises textiles ayant réussi leur reconversion. Aujourd'hui confrontées à une évolution sensible de la réglementation sous l'influence européenne, elles devront faire preuve d'une forte capacité d'adaptation à moyen terme.
L'industrie du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure est également surreprésentée. Elle regroupe 15,7 % des salariés industriels, soit trois fois plus qu'en Auvergne. Les deux autres secteurs importants de la zone sont la métallurgie et l'agroalimentaire, avec un poids proche de la moyenne régionale.

Dans l'ensemble, le territoire abrite un tissu de PME familiales dirigées localement et donc moins sensibles aux stratégies d'entreprises extérieures. Ainsi, seuls quatre emplois salariés sur dix dépendent de centres de décisions extérieurs à la zone.

Les dix plus grands établissements industriels ne concentrent qu'un peu plus du quart des effectifs salariés de l'industrie, soit le taux de concentration le plus faible des zones d'emploi auvergnates. ■

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Commune
FROMAGERE DE LA VALLEE DE L'ANCE	Fabrication de produits laitiers	250 à 499	Beauzac
CHEYNET & FILS	Fabrication de textiles	250 à 499	Saint-Just-Malmont
SOCIETE D'EXTRUSION DU POLYETHYLENE A.BARBIER	Fabrication de produits en plastique	250 à 499	Sainte-Sigolène
SATAB	Fabrication de textiles	200 à 249	Saint-Just-Malmont
DEVILLE RECTIFICATION	Forge, traitement des métaux, usinage	200 à 249	La Chapelle-d'Aurec
SOCIETE D'EXTRUSION DU POLYETHYLENE A.BARBIER	Fabrication de produits en plastique	200 à 249	Monistrol-sur-Loire
UNION PLASTIC	Fabrication de produits en plastique	200 à 249	Saint-Didier-en-Velay
SOUCHON D'AUVERGNE	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	100 à 149	Saint-Maurice-de-Lignon
LEYGATECH	Fabrication de produits en plastique	100 à 149	Saint-Romain-Lachalm
LINAMAR FAMER TRANSMISSION	Forge, traitement des métaux, usinage	100 à 149	Montfaucon-en-Velay

*Activité en A129 de la NA 2008.
Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés au 31/12/2012 (en %)

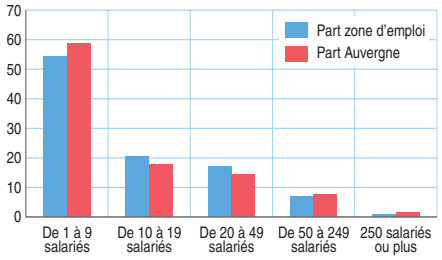

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des salariés par tranche d'effectifs des établissements au 31/12/2012 (en %)

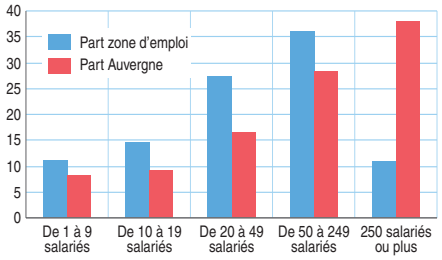

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié industriel

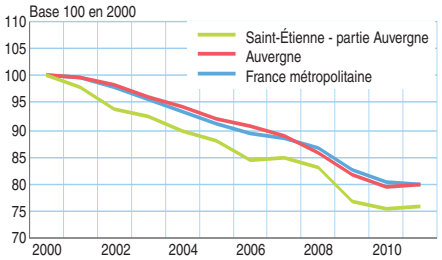

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Répartition des effectifs salariés par grand secteur au 31/12/2012 (en %)

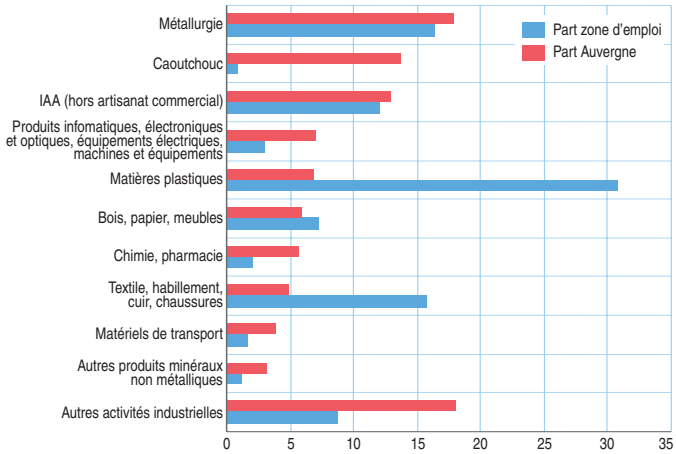

Source : Insee, Clap 2012.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements industriels au 31/12/2012	815
Nombre d'établissements industriels employeurs au 31/12/2012	389
Nombre de salariés de l'industrie au 31/12/2012	7 417
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	34,3
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	9,4
Indice de spécificité au 31/12/2012	1,87
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	27,5
Taux de dépendance en 2011 (%)	42,2
Taux de contrôle en 2011 (%)	13,4
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011(%)	76,8
Part des salariés de l'industrie de moins de 30 ans en 2012 (%)	16,6
Part des salariés de l'industrie d'au moins 50 ans en 2012 (%)	26,6

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Ambert

La zone d'emploi d'Ambert est la plus industrialisée de la région. Ainsi, fin 2012, l'industrie emploie 2 300 personnes soit 37,6 % des salariés de ce territoire. Entre 2000 et 2011, l'emploi industriel diminue à un rythme deux fois moins élevé qu'au niveau régional (– 10,9 % contre – 19,8 %).

L'industrie est assez spécialisée. La chimie-pharmacie est la première activité, occupant plus du tiers des salariés industriels, soit une part six fois supérieure à la moyenne régionale. C'est de loin la zone d'emploi auvergnate la plus orientée vers cette activité. Ceci s'explique uniquement par la présence d'un établissement Sanofi qui emploie quelque 800 personnes.
Deuxième secteur, l'industrie du « Bois, papier, meubles » compte plus d'une vingtaine d'établissements employeurs. La fabrication d'équipements électriques est aussi bien représentée à travers deux entreprises : Omerin SAS, spécialisée notamment dans la production de câbles haute température, et Plastelec SAS. Le secteur textile est également assez développé. Il est essentiellement orienté vers le textile technique, à l'image des entreprises Joubert Productions et Tresse Industrie.

Les dix plus grands établissements de la zone concentrent 67,1 % des effectifs salariés. Ceci constitue le troisième taux de concentration le plus important des zones d'emploi. De même, le taux de contrôle est le plus élevé de la région, après celui de Clermont-Ferrand : 28,5 % des emplois contrôlés par les centres de décision ambertois sont localisés en dehors de la zone.

La main-d'œuvre est relativement jeune. Ainsi, 19,8 % des salariés de l'industrie ont moins de 30 ans (contre 17,4 % en moyenne régionale), tandis que 28,1 % sont âgés d'au moins 50 ans (30,1 % en région). ■

Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés au 31/12/2012 (en %)

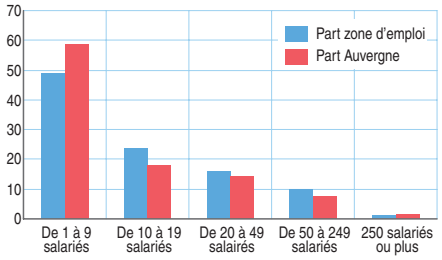

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des salariés par tranche d'effectifs des établissements au 31/12/2012 (en %)

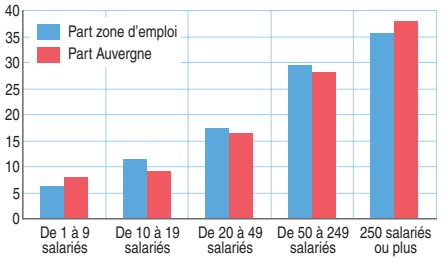

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié industriel

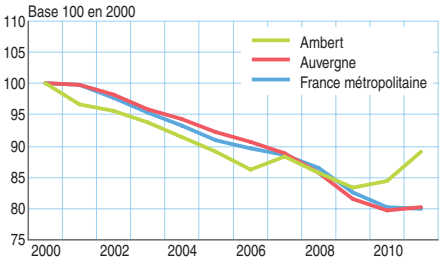

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Commune
SANOFI CHIMIE	Industrie pharmaceutique	750 à 999	Vertolaye
OMERIN SAS	Fabrication d'autres équipements électriques	150 à 199	Ambert
CONCEPT COMPOSITES AUVERGNE- 2 CA	Fabrication de produits en plastique	50 à 99	Arlanc
JOUBERT PRODUCTIONS	Fabrication de textiles	50 à 99	Ambert
SOCIETE FROMAGERE DU LIVRADOIS	Fabrication de produits laitiers	50 à 99	Fournols
LIVRA-BOIS	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	50 à 99	Dore-l'Église
TRESSE INDUSTRIE	Fabrication de textiles	50 à 99	Ambert
SMURFIT KAPPA FRANCE	Fabrication d'articles en papier ou en carton	50 à 99	La Chapelle-Agnon
PLASTELEC S.A.S	Fabrication d'autres équipements électriques	50 à 99	Ambert
COMPTE R	Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques ; fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	20 à 49	Arlanc

*Activité en A129 de la NA 2008.
Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des effectifs salariés par grand secteur au 31/12/2012 (en %)

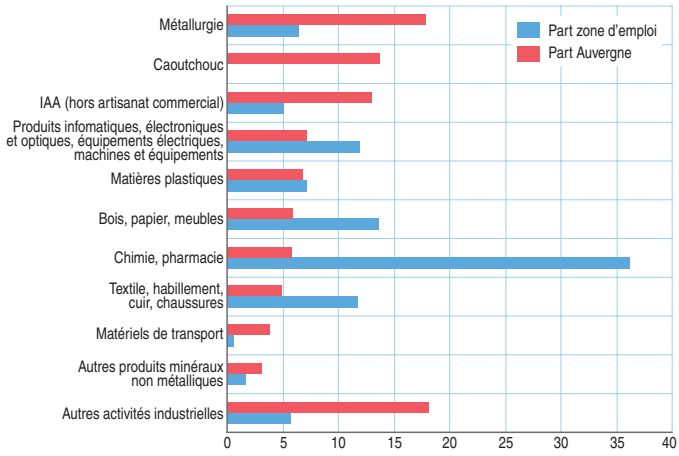

Source : Insee, Clap 2012.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements industriels au 31/12/2012	209
Nombre d'établissements industriels employeurs au 31/12/2012	80
Nombre de salariés de l'industrie au 31/12/2012	2 344
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	37,6
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	3,0
Indice de spécificité au 31/12/2012	2,04
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	67,1
Taux de dépendance en 2011 (%)	52,6
Taux de contrôle en 2011 (%)	28,5
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011(%)	83,9
Part des salariés de l'industrie de moins de 30 ans en 2012 (%)	19,8
Part des salariés de l'industrie d'au moins 50 ans en 2012 (%)	28,1

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Clermont-Ferrand

Plus d'un tiers des salariés de l'industrie auvergnate travaille dans la zone d'emploi de Clermont-Ferrand. Elle abrite en particulier sept des dix plus grands établissements industriels de la région. Toutefois, l'industrie ne représente qu'une part assez faible de l'emploi salarié de la zone (15,3 % soit trois points de moins qu'en moyenne régionale). En effet, le secteur tertiaire est très présent sur ce territoire qui accueille la principale agglomération auvergnate.

L'industrie clermontoise se singularise par l'importance du secteur du caoutchouc. Un tiers des salariés industriels y travaillent, pour la plupart dans un établissement Michelin. Le groupe international continue à investir sur le territoire, avec notamment la création d'un nouveau complexe dédié à la recherche et au développement, dans le cadre de son projet Urbalad. La zone abrite également les plus grands établissements régionaux de la métallurgie (Aubert et Duval), des IAA (Société des eaux de Volvic) et de l'industrie des minéraux (Rockwool, spécialisé dans la laine de roche).

Près de neuf salariés de l'industrie clermontoise sur dix sont employés par un établissement dépendant d'un groupe. Toutefois, la dépendance de l'emploi à des centres de décision extérieurs à la zone est relativement modérée. Cette caractéristique tient en partie à la présence du siège du groupe Michelin sur le territoire. Elle explique également une part élevée d'emplois contrôlés par les centres de décision de la zone localisée en dehors de celle-ci.

La main-d'œuvre clermontoise se distingue par un poids des seniors important. Ainsi, 33,4 % des salariés du secteur industriel ont au moins 50 ans. C'est la part la plus élevée au sein des zones d'emploi. Toutefois, la part des jeunes est également supérieure à la moyenne régionale. ■

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Commune
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Fabrication de produits en caoutchouc	4 000 à 4 999	Clermont-Ferrand
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Fabrication de produits en caoutchouc	2 000 à 2 999	Clermont-Ferrand
AUBERT & DUVAL	Sidérurgie et première transformation de l'acier	1 000 à 1 499	Les Ancizes-Comps
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Fabrication de produits en caoutchouc	1 000 à 1 499	Clermont-Ferrand
BANQUE DE FRANCE	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	750 à 999	Chamalières
SOCIETE DES EAUX DE VOLVIC	Fabrication de boissons	750 à 999	Volvic
LABORATOIRES MERCK SHARP & DOHME CHIBRET	Industrie pharmaceutique	750 à 999	Riom
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Fabrication de produits en caoutchouc	500 à 749	Clermont-Ferrand
ROCKWOOL FRANCE	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques hors verre	500 à 749	Saint-Éloy-les-Mines
TRELLEBORG INDUSTRIE	Fabrication de produits en caoutchouc	500 à 749	Clermont-Ferrand

*Activité en A129 de la NA 2008.
Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés au 31/12/2012 (en %)

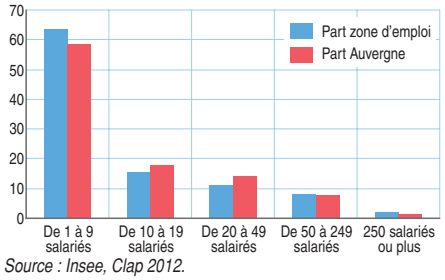

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des salariés par tranche d'effectifs des établissements au 31/12/2012 (en %)

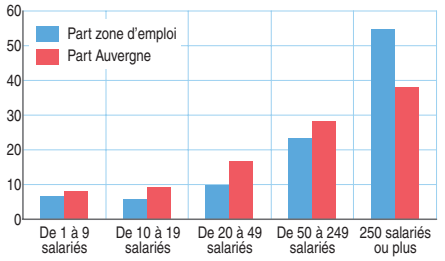

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié industriel

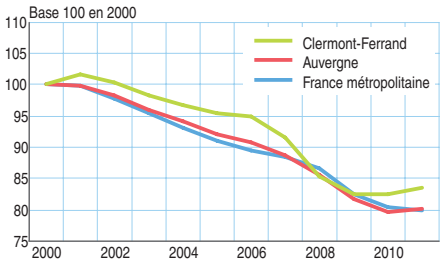

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Répartition des effectifs salariés par grand secteur au 31/12/2012 (en %)

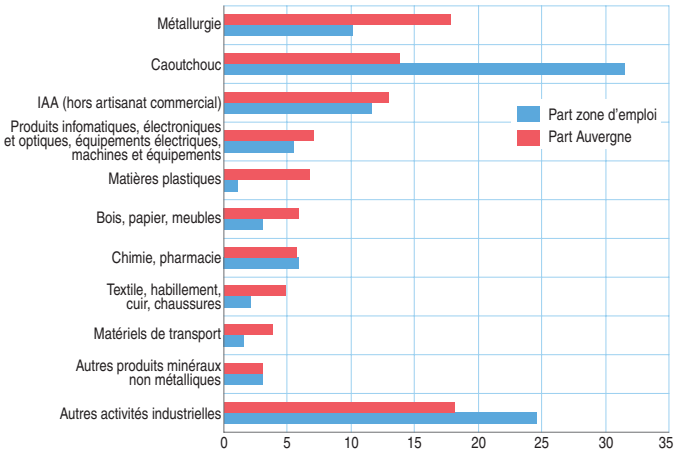

Source : Insee, Clap 2012.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements industriels au 31/12/2012	2 262
Nombre d'établissements industriels employeurs au 31/12/2012	826
Nombre de salariés de l'industrie au 31/12/2012	29 315
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	15,3
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	37,2
Indice de spécificité au 31/12/2012	0,83
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	46,9
Taux de dépendance en 2011 (%)	42,4
Taux de contrôle en 2011 (%)	41,1
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011(%)	88,7
Part des salariés de l'industrie de moins de 30 ans en 2012 (%)	18,7
Part des salariés de l'industrie d'au moins 50 ans en 2012 (%)	33,4

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Issoire

La zone d'emploi d'Issoire est très industrialisée. Fin 2012, 31,3 % des salariés occupent un emploi dans l'industrie, contre 18,4 % en Auvergne. Entre 2000 et 2011, la diminution des effectifs industriels y est moins marquée qu'en moyenne régionale : – 9,2 % contre – 19,8 %.

La zone est très fortement spécialisée dans la métallurgie et la fabrication de matériels de transport. Huit salariés sur dix travaillent dans ces deux secteurs. Le pôle aluminium d'Issoire (Constellium, Aubert et Duval « Interforge », etc.) se concentre sur la production de matériaux destinés aux moyens de transports. Constellium, premier employeur industriel de la zone, fabrique notamment des produits aluminium innovants pour EADS. En 2013, le groupe a ainsi inauguré à Issoire sa nouvelle fonderie basée sur sa technologie spécifique Airware®, qui permet de produire des alliages aluminium révolutionnaires plus légers et plus résistants pour des pièces d'avions.
Le second employeur de la zone, un établissement Valeo, développe et produit des systèmes d'essuyage de pare-brise. L'innovation est, là-aussi, au cœur de la stratégie de l'entreprise. Ainsi, sur le site d'Issoire, a été développé l'Aquablade®, un balai d'essuie-glace avec arrosage et chauffage intégrés.

Le tissu industriel issoirien se démarque de celui des autres zones d'emploi auvergnates par la prépondérance des grands établissements et des groupes. Les établissements d'au moins 50 salariés concentrent ainsi 81 % de l'effectif industriel et les groupes 89 %. C'est respectivement 15 et 6 points de plus qu'en moyenne régionale. Ces caractéristiques s'accompagnent d'une très forte dépendance vis-à-vis de centres de décision extérieurs.

La zone se distingue aussi par la structure d'âge de sa main-d'œuvre industrielle : la part des seniors y est la plus faible des zones d'emploi auvergnates. ■

Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés au 31/12/2012 (en %)

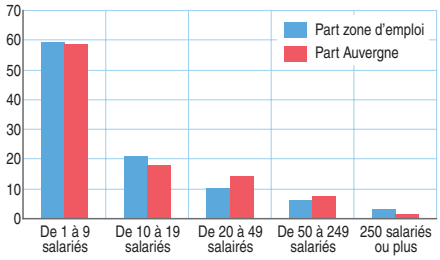

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des salariés par tranche d'effectifs des établissements au 31/12/2012 (en %)

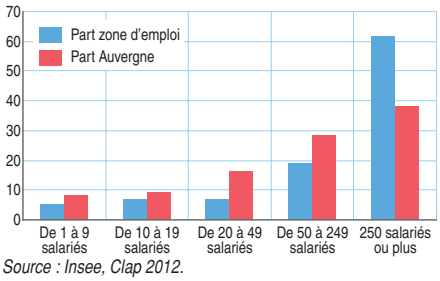

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié industriel

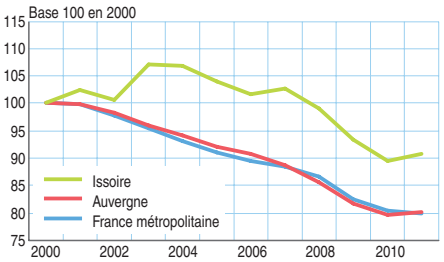

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Commune
CONSTELLIUM FRANCE	Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux	1 000 à 1 499	Issoire
VALEO SYSTEMES D'ESSUYAGE	Fabrication d'équipements automobiles	500 à 749	Issoire
AUBERT & DUVAL	Forge, traitement des métaux, usinage	250 à 499	Issoire
SOC INTERNATIONALE FORGEAGE MATRICAGE	Forge, traitement des métaux, usinage	150 à 199	Issoire
REXIAA	Construction aéronautique et spatiale	100 à 149	Issoire
PRAXY CENTRE	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	100 à 149	Issoire
ISSOIRE AVIATION	Construction aéronautique et spatiale	100 à 149	Le Broc
ELECTRO MECANIQUE INDUSTRIES	Fabrication d'équipements automobiles	100 à 149	Brassac-les-Mines
DOMAERO	Fabrication d'éléments en métal pour la construction	50 à 99	Issoire
AIRTM	Construction aéronautique et spatiale	20 à 49	Issoire

*Activité en A129 de la NA 2008.
Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des effectifs salariés par grand secteur au 31/12/2012 (en %)

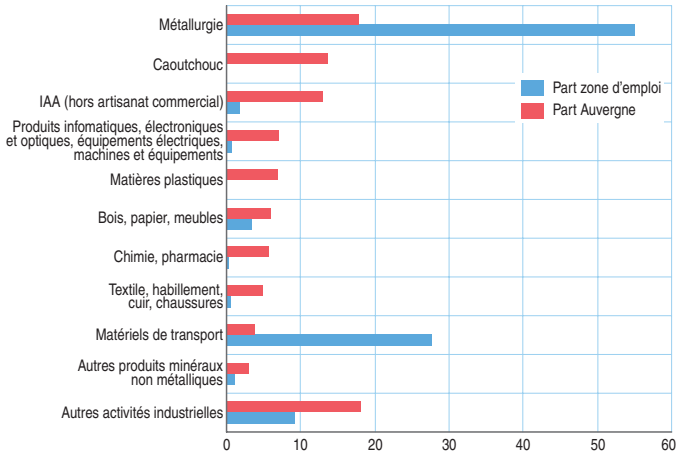

Source : Insee, Clap 2012.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements industriels au 31/12/2012	290
Nombre d'établissements industriels employeurs au 31/12/2012	96
Nombre de salariés de l'industrie au 31/12/2012	3 892
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	31,3
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	4,9
Indice de spécificité au 31/12/2012	1,70
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	81,8
Taux de dépendance en 2011 (%)	76,2
Taux de contrôle en 2011 (%)	22,7
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011(%)	89,4
Part des salariés de l'industrie de moins de 30 ans en 2012 (%)	17,0
Part des salariés de l'industrie d'au moins 50 ans en 2012 (%)	23,5

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Thiers

La zone d'emploi de Thiers est la plus industrialisée d'Auvergne après celle d'Ambert. Fin 2012, 36,7 % des salariés thiernois travaillent dans l'industrie, soit deux fois plus qu'en moyenne régionale. Pourtant, le déclin industriel y est très marqué. Ainsi, entre 2000 et 2011, 40 % des emplois industriels ont été détruits. Cette réduction des effectifs, double de celle observée en Auvergne, est la plus élevée des zones d'emploi auvergnates.

L'industrie thiernoise est fortement spécialisée. Ainsi, la métallurgie concentre près de la moitié des effectifs. Marquée par la tradition coutelière, ce secteur s'est néanmoins diversifié avec la forge et l'usinage des métaux. Cinq des dix plus grands établissements industriels relèvent de la métallurgie. Toutefois, le plus gros employeur appartient à l'industrie des minéraux. Cet établissement de la filiale française du géant américain Owens Illinois est spécialisé dans la fabrication de verre creux.

Deux tiers des salariés de l'industrie thiernoise sont employés par un établissement dépendant d'un groupe, une proportion moindre qu'en Auvergne (83,4 %). De plus, les grands établissements sont moins représentés que sur la région. Ainsi, les dix plus grandes unités ne concentrent que le tiers des salariés, ce qui constitue le 2e taux de concentration le plus faible des zones d'emploi régionales. Ces caractéristiques vont de pair avec une faible dépendance de l'emploi à des centres de décision extérieurs. Parallèlement, les centres de décision de la zone contrôlent peu d'emplois hors de celle-ci.

Le déclin industriel de la zone se reflète aussi dans la pyramide des âges de la main-d'œuvre. Ainsi, seulement 13,0 % des salariés industriels ont moins de 30 ans. C'est la plus faible part au sein des zones d'emploi auvergnates. ■

Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés au 31/12/2012 (en %)

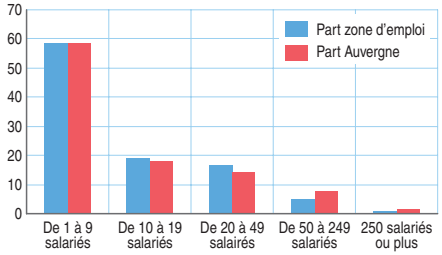

Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des salariés par tranche d'effectifs des établissements au 31/12/2012 (en %)

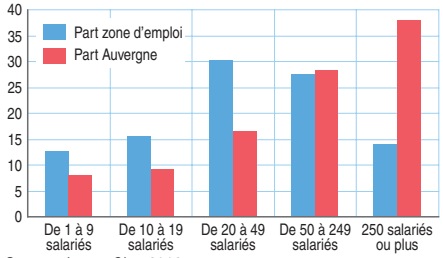

Source : Insee, Clap 2012.

Évolution de l'emploi salarié industriel

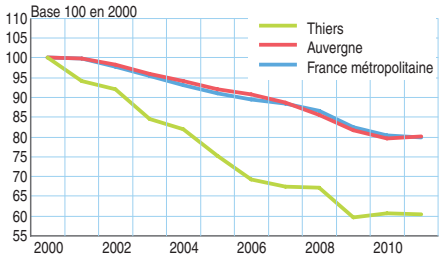

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31 décembre.

Les principaux établissements au 31/12/2012

Raison sociale	Activité*	Tranche d'effectifs salariés	Commune
O-I MANUFACTURING FRANCE	Fabrication de verre et d'articles en verre	250 à 499	Puy-Guillaume
CELTA	Fabrication d'articles en papier ou en carton	250 à 499	Courpière
BRUEGGEN FRANCE SNC	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	150 à 199	Thiers
MARQUARDT	Fabrication de coutellerie, d'outillage, de quincaillerie et d'autres ouvrages en métaux	100 à 149	La Monnerie-le-Montel
PRECIFORGE S A	Forge, traitement des métaux, usinage	100 à 149	Thiers
CARTOLUX-THIERS	Fabrication de produits en plastique	100 à 149	Peschadoires
FLOWSERVE	Fabrication de machines et équipements d'usage général	100 à 149	Thiers
WICHARD	Forge, traitement des métaux, usinage	50 à 99	Thiers
SETFORGE GAUVIN SOCIETE NOUVELLE	Forge, traitement des métaux, usinage	50 à 99	La Monnerie-le-Montel
ADIAMAS	Fabrication de coutellerie, d'outillage, de quincaillerie et d'autres ouvrages en métaux	50 à 99	Palladuc

*Activité en A129 de la NA 2008.
Source : Insee, Clap 2012.

Répartition des effectifs salariés par grand secteur au 31/12/2012 (en %)

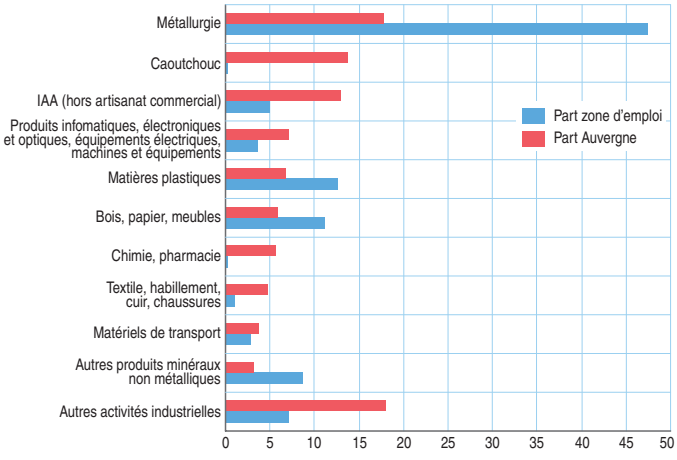

Source : Insee, Clap 2012.

Chiffres-clés

Nombre d'établissements industriels au 31/12/2012	493
Nombre d'établissements industriels employeurs au 31/12/2012	271
Nombre de salariés de l'industrie au 31/12/2012	4 598
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	36,7
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	5,8
Indice de spécificité au 31/12/2012	1,99
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	33,7
Taux de dépendance en 2011 (%)	39,8
Taux de contrôle en 2011 (%)	4,2
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011(%)	66,1
Part des salariés de l'industrie de moins de 30 ans en 2012 (%)	13,0
Part des salariés de l'industrie d'au moins 50 ans en 2012 (%)	30,9

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Chapitre 4

L'industrie auvergnate et son environnement

Filières d'avenir 54

Coopération industrielle 55

Innovation 56

Intelligence économique 57

Exportations 58

Risques industriels 59

Infrastructures de communication 60

Zones d'activités 61

Filières d'avenir

La création, par l'État, des comités stratégiques de filière en 2010 vise à combler le déficit de structuration des filières industrielles en France en proposant un lieu de concertation permettant de définir des stratégies partagées entre leurs acteurs.
Au niveau national, 14 comités stratégiques de filière sont mis en place : Aéronautique, Alimentaire, Automobile, Biens de consommation, Bois, Chimie et matériaux, Éco-industries, Ferroviaire, Industries extractives et de première transformation, Industries et technologies de santé, Mode et luxe, Naval, Nucléaire, Numérique.

Les régions on été invitées à mettre en place des comités pour les filières les plus stratégiques pour leur territoire. Ainsi, l'Auvergne a fait le choix de mettre en place trois Comités stratégiques de filières régionaux (CSFR).

La filière cuir-luxe

Le domaine du luxe et du très haut de gamme est particulièrement riche en savoir-faire et en produits à très haute valeur ajoutée. Les unités présentes en Auvergne relevant de la fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie représentent 3 % des établissements français de ce secteur.
L'intérêt de créer une filière cuir-luxe à l'échelle régionale s'est imposé car l'ensemble des activités de la chaîne de valorisation du cuir est présent en Auvergne.
L'élevage et la tannerie, avec la présence de l'une des dernières entreprises exerçant cette activité en France, constituent l'amont de la filière.
En aval, deux grands groupes de maroquinerie sont implantés dans la région. LVMH, à Saint-Pourçain sur Sioule (03) depuis 1991, emploie actuellement plus de 600 personnes dans la fabrication de bagages rigides et souples, sacs et accessoires. La Maroquinerie de Sayat (groupe Hermès), présente depuis 2004 dans le Puy-de-Dôme, emploie près de 300 personnes dans la fabrication de sacs et petites maroquineries. Des entreprises travaillant le cuir, soit en sous-traitance partielle ou totale, soit en commercialisant directement leurs propres créations, s'ajoutent à ces principaux acteurs. En outre, la filière comprend des organismes de formation et des opérateurs techniques.

Lors de son installation le 21 mai 2013 en préfecture de région, les membres du CSFR ont identifié quatre grands enjeux :
- l'amélioration de la qualité des peaux ;
- le développement des synergies entre acteurs quelle que soit leur place dans la chaîne de valorisation ;
- la valorisation de l'ensemble des activités de la filière cuir-luxe régionale ;
- la préservation des savoir-faire en région.

La filière aéronautique

Aujourd'hui, les entreprises du secteur aéronautique doivent obligatoirement se structurer en termes de « business development » et d'approche stratégique. Elles doivent également consolider leur chaîne logistique. Les donneurs d'ordres du secteur aéronautique, tel Airbus, ont en effet des attentes très précises quant aux compétences de leurs fournisseurs et sous-traitants.

De grands groupes internationaux (Constellium, Aubert et Duval…) sont présents en Auvergne. Ils ont installé des unités de production plutôt situées en amont de la filière (élaboration des matériaux). Par ailleurs, il existe un tissu important de PME sous-traitantes, telles Rexiaa et Auvergne Aéronautique.

Les pouvoirs publics de la région ont mis en place un CSFR aéronautique. Il a été installé officiellement le 16 juillet 2014 à l'Aérocampus d'Aulnat. Les premières actions mises en place sont :
- le programme « Performances industrielles aéronautiques » en lien avec le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales ;
- le groupe de travail auvergnat « Aéro export » ;
- la certification EN 9100 portée par le Centre technique des industries mécaniques ;
- les études de la filière aéronautique ;
- des actions de formation.

La filière s'appuie également sur les structures suivantes : la grappe AVIA (Auvergne Valorisation de l'Industrie Aéronautique), les pôles de compétitivité Viaméca et Élastopôle, la structure 2M@tech, le Campus aéronautique Auvergne et des écoles d'ingénieurs.

La filière agroalimentaire

La filière agroalimentaire regroupe les entreprises allant de l'amont agricole à la distribution, en passant par le commerce de détail et l'artisanat alimentaire, les entreprises de négoce, les coopératives agricoles et agroalimentaires, la restauration collective et les industries alimentaires y compris les entreprises et acteurs de l'agriculture biologique. Le cœur de filière est constitué des entreprises de transformation alimentaire (coopératives, industries, artisanat).

Le CSFR agroalimentaire a été installé le 9 septembre 2014. Il décline localement les thématiques retenues au niveau national :
- améliorer les relations au sein de la filière et créer de la valeur ajoutée ;
- améliorer l'attractivité des métiers et créer de l'emploi ;
- assurer la promotion et promouvoir les exportations ;
- stimuler les investissements et l'innovation des entreprises ;
- utiliser la transition énergétique et écologique comme une source de performance économique. ■

Coopération industrielle

Certaines entreprises implantées en Auvergne ont fait le choix de mettre en place des démarches collaboratives afin d'améliorer leur capacité à réagir et à innover. Aidées par les politiques européennes, nationales ou régionales, des actions ont pu être encadrées via des structures juridiques dédiées ou suite au lancement d'appels d'offre. À l'inverse, d'autres groupements se sont faits de façon plus spontanée ou plus locale. Les entrepreneurs, en collaborant, sont ainsi aptes à mener des actions qu'ils n'auraient pu réaliser isolément.

Trois pôles de compétitivité

En 2002, le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) a lancé la création de pôles de compétitivité. Ces derniers sont définis comme « l'association sur un territoire donné d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale (stratégie commune de développement), destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun en direction d'un (ou de) marché(s) donné(s) ». Le but de ces structures est de placer l'innovation au cœur des stratégies de développement. Les pôles de compétitivité font désormais partie intégrante du paysage économique national. L'Auvergne compte trois pôles de compétitivité nationaux *(figure 1)*.

1 Les pôles de compétitivité implantés en Auvergne en 2012

	Domaine d'activité/stratégie	Adhérents auvergnats		Exemple de projet
		Nombre	Part (en %)	
Viaméca	Innovation dans la production de systèmes mécaniques intelligents adaptés à l'usage	43	41,0	VIPA (Véhicule Individuel Public Autonome) : navette électrique sans chauffeur
Céréales Vallée	Innover, former et entreprendre dans le domaine des céréales	24	64,9	« Nutripan » : pain français de grande consommation nutritionnellement optimisé
Elastopôle	R&D et innovation dans le domaine des matériaux caoutchoucs et polymères	11	9,4	Thermel : programme de simulation numérique pour optimiser les cycles de vulcanisation des pièces moulées en élastomères

Note de lecture : Viaméca, pôle pluri-régional, regroupe 43 adhérents en Auvergne, soit 41 % des adhérents du pôle.
Source : Direccte.

2 Les clusters d'excellence labellisés en Auvergne en 2014

	Domaine d'activité/stratégie	Adhérents*	Exemple de projet
Nutravita	Innovation en alimentation-nutrition-santé	60	Développement d'une solution nutritionnelle innovante pour prévenir la fonte de la masse musculaire avec l'âge (sarcopénie)
Institut de Recherche Pharmabiotique (IRP)	Plateforme scientifique technologique et réglementaire sur la filière du probiotique	30	Inclusion de nouveaux paramètres de mesure au sein des fermenteurs industriels pour en optimiser le fonctionnement
Jeune Chambre Economique de la Plasturgie (JCEP)	Innovation en plasturgie (notamment extrusion)	24	Amélioration de la tenue au vieillissement des produits plastiques
Éco-entreprises pour innovation en Auvergne (E2IA)	Performance environnementale	22	Traitement des laitances de béton et du chrome hexavalent
Innovatherm	Développement d'un concept de station de pleine santé pour les stations thermales d'Auvergne	16	Développement de stratégies éducatives pour les patients arthrosiques
GABI (Grappe Bois Auvergne Innovation)	Innovation dans la filière bois sur le marché de l'éco-construction	12	Nouveau traitement de protection pour les bois extérieurs
Institut Analgesia	Innovation contre la douleur	12	Caractérisation d'un modèle de douleur cancéreuse
Auvergne Efficience Industrielle	Donner à l'industrie les moyens d'être compétitive et de construire l'usine du futur	5	Nouveau média électronique d'information adossé à un outil de web sémantique

*Dans leur très grande majorité, les adhérents des clusters d'excellence ont leur siège en Auvergne.
Source : Direccte.

Huit clusters d'excellence

À la suite des deux appels à projets État-Région lancés en 2010 et 2013, dix clusters d'excellence ont été labellisés en Auvergne. Les huit clusters encore actifs *(figure 2)* ont contractualisé avec l'État, la Région et l'Europe sur un objectif d'innovation portant sur la mise en œuvre de deux projets collaboratifs par an associant des PME-TPE auvergnates et des établissements de recherche publique.

Trois grappes d'entreprises

Alors que les pôles de compétitivité et les clusters d'excellence auvergnats ont un positionnement principalement axé sur le développement de la R&D et de l'innovation technologique, les grappes d'entreprises se positionnent sur des actions plus proches du marché. Parmi les 126 grappes labellisées par l'ex-Datar, trois sont auvergnates : l'association Auvergne Valorisation de l'Industrie Aéronautique (AVIA), le Damier et le cluster Nutravita *(figure 2)*.
Avia a été créé en 1993 à l'initiative de trois chefs d'entreprise. Elle regroupe 50 entreprises (grands groupes internationaux jusqu'aux PME et TPE sous-traitants de rang 2 ou 3) et 20 partenaires (collectivités territoriales, universités, grandes écoles, banques, plateformes de recherche).
Le Damier, Grappe et Réseaux Auvergne Musique Média Image, fédère, promeut et développe les filières Musique et Image en région Auvergne. Créée en février 2011, cette association regroupe une trentaine de membres relevant des industries musicales et audiovisuelles.

Deux autres groupements majeurs

Créée en 1993, Automac est une association regroupant les industriels de la filière automobile des régions Auvergne et Limousin. Elle fournit un appui aux entreprises sous-traitantes ou fournisseurs de l'automobile (mise en réseau des entreprises, informations sectorielles et diagnostics stratégiques).
Créé en 1988, le Groupement des Industries du Médicament de la Région Auvergne (GIMRA) a pour vocation de fédérer les acteurs de la santé (humaine ou vétérinaire) depuis la recherche jusqu'à l'expédition des produits. Il regroupe 36 entreprises et trois structures institutionnelles. ■

Innovation

Entre 2010 et 2012, 54 % des PME industrielles auvergnates ont innové. Le taux d'innovation atteint 76 % dans les secteurs d'activité dits de haute technologie (Industrie pharmaceutique, Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, Construction aéronautique et spatiale). Il est de 51 % dans les secteurs dits de basse technologie (Industries agroalimentaires, secteur « Textiles, habillement, cuir, chaussure », secteur « Bois, papier, meubles »…) *(figure 1)*.

En Auvergne, moins de la moitié des sociétés industrielles de moins de 20 salariés innove. En revanche, celles de 50 à 249 salariés sont fortement innovantes (77 %, soit trois points de plus qu'en France de province). C'est notamment le cas dans différents secteurs de basse technologie, très concurrentiels : « Bois, papier, meubles » ou « Textile, habillement, cuir, chaussure ». En particulier, dans ce dernier, plusieurs sociétés sont spécialisées dans la fabrication de textiles techniques ou de produits de luxe. Dans le secteur de la métallurgie, seules les PME de moins de 50 salariés innovent plus en Auvergne qu'en France de province. Les sociétés de coutellerie thiernoises, en particulier, sont contraintes d'innover pour résister à la concurrence internationale. Par ailleurs, les sous-traitants travaillant pour des secteurs de pointe, tels que l'aéronautique ou l'énergie, en concurrence avec d'autres fournisseurs potentiels, sont également amenés à innover pour répondre aux attentes de leurs donneurs d'ordre.

1 Taux d'innovation en Auvergne et en France de province en 2012

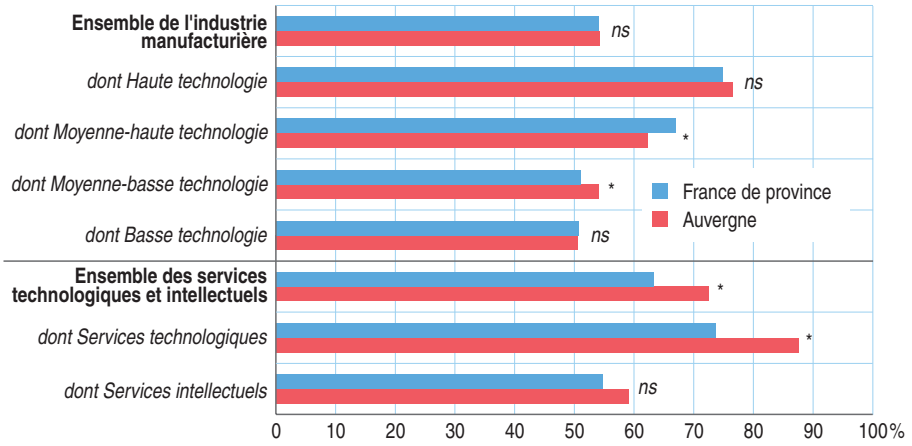

ns : l'écart entre le taux auvergnat et le taux de France de province est non significativement différent de 0 (pour un seuil à 95 %).
* : l'écart est significativement différent de 0 (pour un seuil à 95 %).
Note de lecture : en Auvergne comme en France de province, 54 % des sociétés de l'industrie manufacturière sont innovantes. Toutefois, au sein de ce secteur, les sociétés de moyenne-basse technologie sont plus innovantes dans la région (54 % contre 51 %).
Sources : Insee, Enquête CIS 2012 ; Eurostat, Nomenclature des activités selon l'intensité technologique.

L'accompagnement de l'innovation dans les PME

La Maison Innovergne rassemble les acteurs publics impliqués dans le soutien à l'innovation (opérateurs opérationnels d'appui aux projets innovants) : État (SGAR, DRRT, Direccte), Bpifrance, Conseil Régional d'Auvergne, CCI Auvergne, Clermont Communauté, PRES Clermont Université, l'incubateur BUSI, le GIP GITTA (Groupement pour l'Innovation et le Transfert de Technologie en Auvergne).
Elle propose aux porteurs de projets un parcours coordonné d'accompagnement en facilitant l'accès à des ressources dédiées notamment en termes de financement de l'innovation.

Le Comité Innovergne, mis en place en 2007, est aussi à l'écoute des porteurs de projets et leur apporte un regard pluridisciplinaire. Il formule des recommandations argumentées et suggère de nouvelles orientations sur la base :
- de la qualité de l'organisation du projet et la qualification de l'innovation contenue ;
- du degré de maîtrise des composantes scientifiques et/ou technologiques ;
- des aspects réglementaires, juridiques et de propriété industrielle ;
- du réalisme économique du projet.

À ce jour, près de 300 porteurs de projets ont déjà été soutenus.

Par ailleurs, outre les trois pôles de compétitivité (Céréales Vallée, Viaméca, Elastopôle) et les huit clusters d'excellence, l'Auvergne dispose également de :
- l'incubateur (BUSI), créé en 1999, qui accompagne les porteurs de projets à caractère innovant dans tous les aspects de la création d'entreprise ;
- une Société d'Accélération du Transfert de Technologie, la SATT Grand Centre, créée le 15 mai 2013. Cette structure, dont le siège est à Clermont-Ferrand, est à l'interface entre la recherche publique et le secteur industriel. Sa mission est de valoriser les résultats de recherche issus des laboratoires publics répartis sur les régions Auvergne, Centre, Limousin et Poitou-Charentes. ■

La stratégie de spécialisation intelligente

L'innovation est au cœur de la stratégie de « spécialisation intelligente », axe central de la politique européenne de cohésion 2014-2020. Son ambition est d'augmenter la compétitivité de l'Union européenne en stimulant la recherche et l'innovation.

Ce programme d'actions de développement économique est basé sur quatre principes : des périmètres de Domaines d'Innovation Stratégiques (DIS) évolutifs, des partenariats public-privé, une organisation en mode projet, l'accès prioritaire aux financements européens. Il a conduit en Auvergne à l'identification de cinq DIS : la prévention santé et le confort de vie des patients, les systèmes agricoles durables, les espaces de vie durables, la traçabilité physique et numérique, les systèmes intelligents et performants de l'Usine du Futur.

L'objectif est de concentrer les efforts et ressources sur ces secteurs porteurs, notamment en mobilisant de manière plus efficace les différents types de financement européen. Le développement des coopérations intra et interrégionales est également un aspect crucial du fonctionnement de cette stratégie.

Intelligence économique

L'intelligence économique vise à collecter, analyser, valoriser, diffuser et protéger l'information économique stratégique. L'État s'est doté d'une politique publique d'intelligence économique qui constitue l'un des volets de sa politique économique. Elle a pour finalité de contribuer à la croissance de l'économie ainsi qu'à la préservation et à la création d'emplois sur le territoire national. Ainsi, l'action de l'État s'articule autour de trois axes : la veille stratégique, le soutien à la compétitivité des entreprises et des établissements de recherche et enfin la sécurité économique.

Cette politique se décline aux niveaux national et régional. Elle est un enjeu de protection et de développement pour l'industrie auvergnate. Localement, le schéma d'intelligence économique regroupe des actions d'accompagnement vis-à-vis des structures d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche et des entreprises régionales de toutes tailles afin qu'ils maîtrisent et protègent l'information stratégique essentielle à leurs activités. L'objectif est de comprendre, analyser et anticiper les mutations économiques tout en protégeant les savoir-faire.

Face aux nouveaux défis de l'économie mondiale (accès à de nouveaux marchés à l'étranger, innovations, lancement de nouveaux produits et services…), un nombre croissant d'entreprises industrielles auvergnates intègre désormais des méthodes et des outils propres à l'intelligence économique.

En cela, les entreprises auvergnates sont accompagnées depuis cinq ans par un programme régional porté par l'Agence régionale de développement économique et cofinancé par la Direccte Auvergne, la Région et les fonds structurels européens. Il propose des actions d'accompagnement concrètes, spécialement dédiées aux TPE-PME visant à éclairer leurs décisions et portant sur les principaux leviers de l'intelligence économique :

- l'anticipation par une veille active sur l'environnement extérieur des entreprises : évolution du marché, veille concurrentielle, juridique, financière… ;
- l'influence pour maîtriser son environnement (acteurs, normes) et saisir des opportunités de développement ;
- la protection du patrimoine et des biens immatériels ainsi que la maîtrise des risques tels que : atteintes aux savoir-faire, contrefaçon, captation de brevets, atteintes à l'image et à la réputation, aux droits de propriété intellectuelle, actes d'ingérence, atteintes informatiques, exploitation des failles humaines (pression, débauchage massif)…

Depuis 2011, 50 TPE-PME auvergnates de tous secteurs d'activité ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans le cadre de ce programme régional. Ce dispositif a également permis la réalisation, avec l'appui de l'Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique (ADIT), de 165 missions de renseignement économique (identification de clients ou de concurrents, enquête de notoriété, évaluation des potentialités d'un marché ou d'un partenaire…) au bénéfice d'entreprises régionales. ■

Exemples de dispositifs de protection mis en place en Auvergne

- Les services de l'État, membres du groupe de sécurité économique régional, sensibilisent régulièrement les dirigeants et leur personnel à se prémunir contre les escroqueries dirigées vers les entreprises. Ils mettent en garde, notamment, contre les attaques appelées « faux ordres de virements internationaux » (par téléphone ou mail), en instaurant des procédures de vérification et des systèmes de signatures multiples. Au 1er trimestre 2015, selon le SRPJ Auvergne, le préjudice de ces attaques s'élève à 16 millions d'euros pour les entreprises.

- La « protection du potentiel scientifique et technique » de la nation est un dispositif interministériel décliné en région Auvergne. Il constitue une protection juridique et administrative de l'État pour les entreprises dont les activités relèvent des intérêts fondamentaux de la nation. Ainsi, au 31 décembre 2014, 22 établissements industriels de la région bénéficient de mesures particulières visant à protéger les accès aux lieux détenant des savoirs, savoir-faire et technologies.

Chiffres-clés de la propriété industrielle en Auvergne

- 171 demandes de brevet publiées, 1,3 % des publications françaises, 13e région déposante de brevets ;

- 884 marques déposées, 1,1 % des dépôts français, 18e région déposante de marques ;

- 604 dessins et modèles déposés, 2,1 % des dépôts français, 10e région déposante.

Source : INPI Auvergne, Bilan 2013.

Exportations

En 2014, 6,4 milliards d'euros de produits manufacturés ont quitté l'Auvergne pour être directement exportés hors de France. L'Auvergne se classe ainsi au 17e rang des régions françaises exportatrices de biens manufacturés devant le Poitou-Charentes, la Basse-Normandie, le Languedoc-Roussillon, le Limousin et la Corse. La moitié des exportations de biens manufacturés de l'Auvergne porte sur quatre classes de produits *(figure 1)* : « produits pharmaceutiques », « produits en caoutchouc », « produits de la chimie de base, matières plastiques et caoutchouc synthétique » et « parfums, cosmétiques et produits d'entretien ». Les produits en caoutchouc et les produits pharmaceutiques sont surreprésentés *(figure 2)* dans les exportations auvergnates. Ainsi, 16 % des produits en caoutchouc exportés de France proviennent d'Auvergne. Cette part s'élève à 6 % pour les produits pharmaceutiques. À titre de comparaison, l'ensemble des exportations auvergnates représente 1,6 % des flux nationaux.

Toutes ces exportations ne sont pas forcément le fruit de la production industrielle auvergnate. Celles des « parfums, cosmétiques et produits d'entretien » proviennent ainsi de l'activité de négoce de filiales régionales du groupe l'Oréal (Cosmétique Active International). Par ailleurs, ne sont pas comptabilisées dans ces flux les exportations indirectes, via des entreprises intégratrices localisées dans d'autres régions. Ainsi, par exemple, les entreprises du secteur aéronautique ou automobile peuvent selon les cas exporter directement leurs produits ou bien les vendre comme élément d'un produit destiné à l'exportation.

Un petit nombre d'entreprises très internationalisées domine et structure depuis plusieurs années le commerce extérieur de la région. Ainsi, dix entreprises, dont deux du groupe pharmaceutique Merck et deux du groupe Michelin, réalisent 59 % des exportations de produits manufacturés de l'Auvergne. Ces acteurs ont spécialisé leurs établissements auvergnats selon leur propre stratégie de développement international en termes de production et de commercialisation. Seule une politique favorisant l'émergence de nouvelles Entreprises de taille intermédiaire (ETI) régionales et l'implantation de nouveaux établissements permettrait d'atténuer cette forte dépendance vis-à-vis de quelques grands groupes qui représente une faiblesse structurelle de l'économie régionale.

Ces flux commerciaux importants induits par ces acteurs internationaux notables masquent une plus grande diversité de produits à l'échelon des entreprises régionales de plus petite taille. Cette juxtaposition entre, d'une part, une hyper spécialisation agrégée autour de quelques grands acteurs et, d'autre part, une grande diversité à l'échelon des PME rend plus complexe l'accompagnement du développement à l'international du tissu économique régional.

Les destinations géographiques des exportations auvergnates *(figure 3)* sont similaires à celles observées au niveau national. Toutefois, l'Auvergne est légèrement moins dépendante des marchés de l'Union Européenne. Les exportations à destination des Amériques et de l'Afrique subsaharienne sont en effet relativement plus importantes. Ainsi, 12 % des exportations de la région sont à destination de l'Afrique soit deux fois plus qu'au niveau national. L'essentiel de ce flux est composé de médicaments vers l'Afrique subsaharienne. ■

1 Principaux produits exportés d'Auvergne en 2014 (en %)

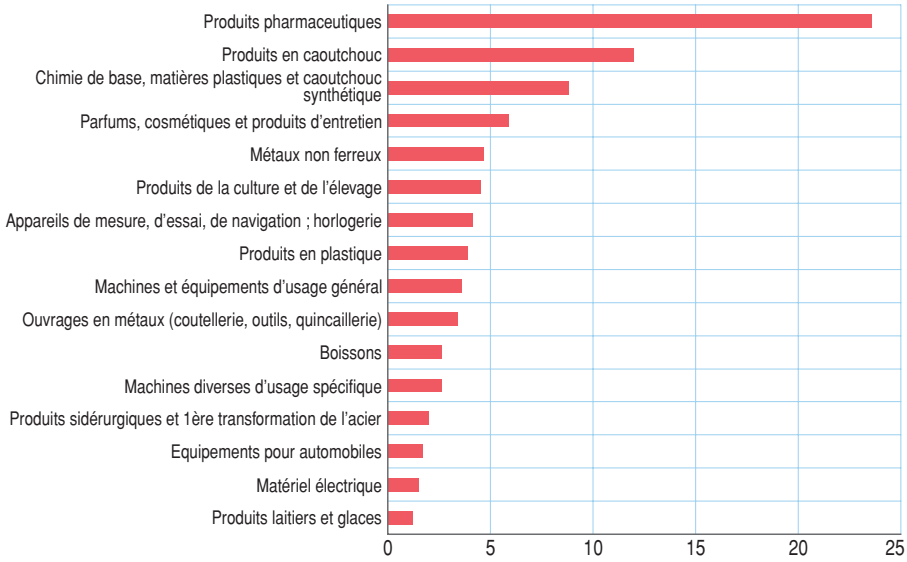

Note de lecture : 24 % des produits exportés au départ de l'Auvergne sont des produits pharmaceutiques.
Champ : produits au niveau d'agrégation A129 de la NAF-CPF rev 2 (2008).
Source : Douanes.

2 Spécificité des exportations auvergnates en 2014

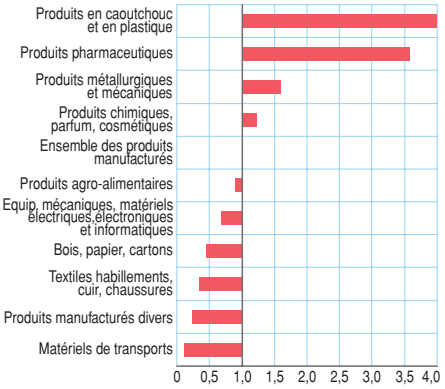

Note de lecture : la part des produits en caoutchouc et en plastique dans l'ensemble des exportations de produits manufacturés est quatre fois plus élevée en Auvergne qu'en France métropolitaine.
Champ : produits manufacturés au niveau d'agrégation A38 de la NAF-CPF rev 2 (2008).
Source : Douanes.

3 Principales destinations des exportations auvergnates en 2014 (en %)

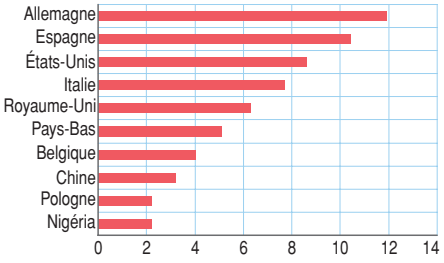

Note de lecture : 11,9 % des exportations auvergnates sont à destination de l'Allemagne.
Champ : ensemble des produits.
Source : Douanes.

Risques industriels

Les industries dont l'activité peut induire des risques pour l'environnement ou la santé sont soumises à une législation appelée « installations classées pour la protection de l'environnement ». Les activités relevant de cette législation sont répertoriées. Les entreprises concernées sont soumises à un régime spécifique d'autorisation, d'enregistrement ou de déclaration en fonction de l'importance des risques pouvant être occasionnés.
En 2013, en Auvergne, 1 166 installations sont ainsi soumises à enregistrement ou à autorisation. Elles représentent 2,6 % des installations répertoriées en France. Lorsqu'une autorisation est délivrée, elle réglemente l'ensemble des risques identifiés : risque accidentel, rejets dans l'eau, l'air, les sols…

La prévention des risques technologiques

En 2013, en Auvergne, 24 installations dites Seveso *(figure 1)*, c'est-à-dire présentant des risques technologiques, sont recensées, soit 2,1 % des installations en France. Elles font l'objet d'un suivi renforcé visant la réduction du risque à la source et le renforcement de la sécurité. Sept plans de prévention des risques ont été élaborés dans la région. Le 1er juin 2015, sont entrées en vigueur les dispositions de la directive Seveso 3. Cette dernière intègre le nouveau système international et européen de classification des substances en fonction des dangers qu'elles présentent. Ces nouveaux critères devraient conduire à classer en installations Seveso 20 % de sites supplémentaires et à en déclasser autant.

La lutte contre les émissions de polluants

La surveillance de l'impact environnemental des installations classées est obligatoire pour les entreprises concernées. Elle peut prendre plusieurs formes : surveillance de l'air ambiant, des eaux souterraines ou de surface, prélèvement de sols ou de végétaux, utilisation de bio-indicateurs… La directive IED (Industrial Emissions Directive) vise à prévenir et à réduire la pollution provenant des installations les plus impactantes (108 en Auvergne). Depuis 2011, en Auvergne, plus aucune installation non conforme n'est répertoriée.

La gestion des déchets

Deux grands principes régissent la gestion des déchets : assurer un haut niveau de protection de l'environnement et de la santé et préserver les ressources en réduisant la production de déchets. Les principaux producteurs de déchets dits « dangereux » sont les entreprises du secteur de la chimie ou celles utilisant des procédés thermiques ou effectuant des traitements de surface.
En 2013, en Auvergne, la production de déchets dangereux s'élève à 140 000 tonnes, contre 97 500 tonnes en 2012 et 81 500 tonnes en 2011. Cette augmentation du tonnage de déchets dangereux s'explique notamment par le nombre croissant de déclarants sous GEREP (base de données des principaux producteurs de déchets).

Les sites et sols pollués

Un site ou sol pollué est souvent la conséquence d'un passif environnemental non ou mal maîtrisé. La gestion d'un tel site nécessite d'évaluer l'état de la pollution des milieux et les voies possibles de transfert de cette pollution (sol, eau, air…). Elle conduit à déterminer les démarches de dépollution, de gestion et d'aménagement à effectuer en fonction des usages futurs (urbanisation, nouveau site industriel…). En Auvergne, 83 sites pollués sont recensés et 64 d'entre eux font l'objet d'une surveillance. ■

1 Les sites Seveso en Auvergne en 2012

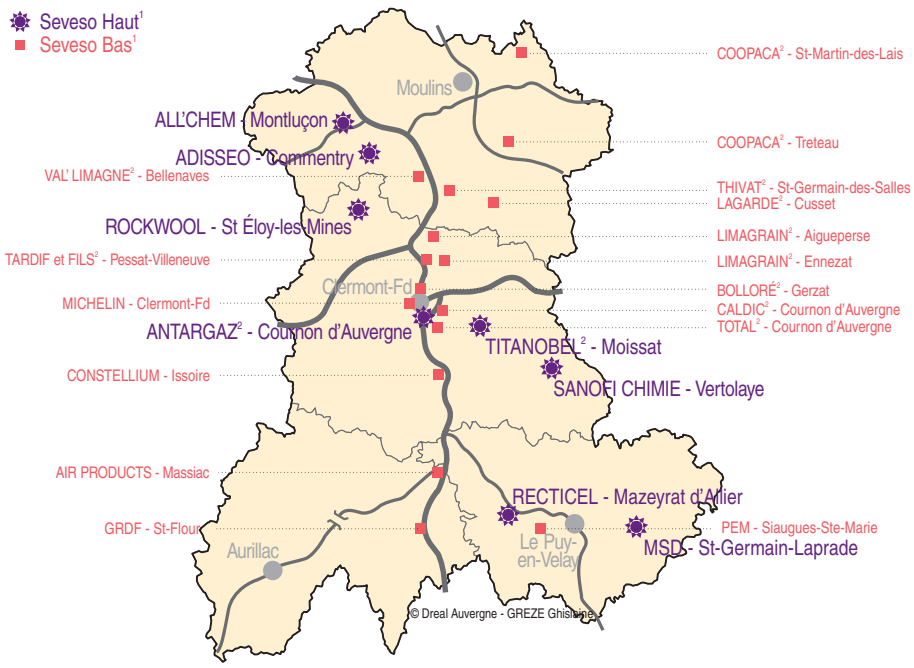

[1] voir définitions.
[2] n'appartient pas au champ de l'industrie.
Source : Dreal.

Les éco-industries

Les éco-industries ont pour objet de réduire la pollution et de protéger l'environnement. Il peut s'agir de procédés de fabrication qui ne polluent pas, de techniques antipollution ou de dépollution.
Les éco-industries forment un ensemble assez hétérogène de grands groupes et de PME. En 2013, 10 000 éco-entreprises sont implantées en France dont 250 en Auvergne (source PEXE, association pour la promotion et le développement international des éco-entreprises de France). Celles-ci sont particulièrement représentées dans les secteurs des énergies renouvelables (notamment bois-énergie) et du traitement des déchets et des sols pollués.
Créé en juillet 2008, le cluster « E2IA (Eco-entreprises pour l'innovation en Auvergne) » vise à augmenter la visibilité des PME innovantes dans le secteur de l'environnement et mutualiser les moyens humains, matériels et techniques pour obtenir des co-financements de recherche et de développement.

Infrastructures de communication

Disposer d'infrastructures de communication performantes, en matière routière, ferroviaire ou aérienne, comme dans le domaine numérique, contribue au rayonnement national et international de l'industrie auvergnate *(figure 1)*. Dans ce domaine, les projets en Auvergne sont nombreux.

Le réseau routier

L'Auvergne possède un réseau routier d'environ 53 000 km constitué notamment de deux grands axes autoroutiers et différents axes routiers majeurs. L'A89, aussi appelée transeuropéenne, relie Bordeaux à Lyon. Le deuxième axe est dirigé Nord-Sud. Il est composé de l'A71, en direction de Paris, et de l'A75, en direction de Montpellier. La Route Centre Europe Atlantique (RCEA), en cours d'aménagement, qui traverse le département de l'Allier d'est en ouest, est un troisième axe. Cette voie de communication située au nord du Massif central relie l'est et l'ouest de la France. Elle supporte un trafic de transit très important. Son aménagement à 2x2 voies devrait être achevé d'ici 2020 dans le cadre d'une mise en concession. Des axes routiers structurants complètent ce dispositif. Leur aménagement progressif permet d'offrir des itinéraires transversaux (RN88, RN7) et d'améliorer la desserte des principales villes auvergnates (liaison RN102/A75 raccordant Brioude au réseau autoroutier, contournement du Puy-en Velay).

Le réseau ferré

Le réseau ferré auvergnat comporte 1 242 km de voies ferrées dont 1 060 km ouverts au trafic de voyageurs. Outre deux grandes lignes desservant les grands pôles parisien et rhônalpin, l'Auvergne dispose d'un réseau structuré de TER (Transport Express Régional) assurant des dessertes régionales et périurbaines. Il est fréquenté quotidiennement par environ 20 000 usagers. La région dispose également d'autres liaisons interrégionales mais celles-ci occasionnent peu de trafic (par exemple : liaison Clermont-Ferrand vers Brive et Limoges, ligne du Cévenol, ligne de l'Aubrac).

La période 2009-2013 a été marquée par une accélération des investissements en faveur de la modernisation du réseau ferré régional, principalement dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2007-2013 et du Plan Rail Auvergne 2009-2013. Le projet de nouvelle ligne à grande vitesse POCL (Paris-Orléans-Clermont-Lyon) a fait l'objet d'un débat public en 2011-2012. La commission « mobilité 21 » a classé en juin 2012 ce projet parmi les secondes priorités, c'est-à-dire à engager entre 2030 et 2050.

Le transport aérien

L'aéroport international de Clermont-Ferrand Auvergne a assuré en 2014 le transport de près de 425 000 voyageurs, avec une fréquentation majoritaire de clientèle d'affaires. La liaison Paris Clermont-Ferrand constitue à elle seule la moitié du trafic de l'infrastructure. Les deux plateformes aéroportuaires d'Aurillac et du Puy-en-Velay, de petite capacité, présentent une desserte d'intérêt local (liaison avec Paris) et un trafic plus restreint. Elles sont d'intérêt stratégique pour les entreprises locales car il n'existe pas d'alternative pour effectuer ces déplacements aussi rapidement. ■

Le très haut débit en Auvergne

Première région française couverte entièrement par le haut débit dès 2009, l'Auvergne a poursuivi son développement numérique dès 2011 comme territoire d'expérimentation pour le déploiement du Très Haut Débit (THD). En juin 2011, la Région Auvergne, les quatre départements auvergnats et les six communautés d'agglomération ont approuvé le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN). Ce schéma, piloté par la Région Auvergne, comporte un axe « entreprises » qui vise à déployer le THD dans 40 zones d'activité économique où il n'est pas encore disponible.

1 Les principales infrastructures de communication en Auvergne en 2015

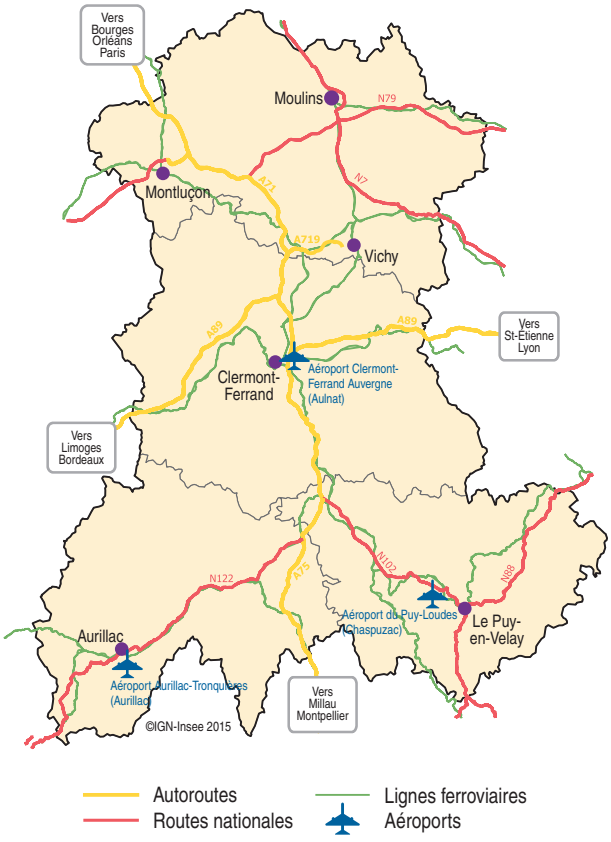

Source : Insee.

Zones d'activités

En Auvergne comme en France, les zones d'accueil pour les entreprises se sont fortement développées au cours des vingt dernières années. Résultant des politiques d'aménagement du territoire, elles offrent une réponse adaptée à la demande croissante de certaines filières qui recherchent des complémentarités d'activité et une bonne accessibilité. Plus de 300 communes auvergnates accueillent au moins une zone d'activités.

Ces sites d'accueil ont pour objectif de renforcer et de structurer le tissu économique local grâce à une offre foncière et immobilière adaptée. Outre les terrains, cette offre comporte, selon les cas, des bureaux, des centres d'affaires, des bâtiments industriels, des entrepôts… Des services connexes peuvent également être proposés aux professionnels, dans le cadre d'ateliers relais, de pépinières, d'« hôtels d'entreprises » et autres centres d'affaires, ainsi que diverses prestations collectives (collecte des déchets, gardiennage, service de restauration…).

Certains sites sont spécialisés. C'est le cas notamment en Auvergne des trois Bioparcs qui offrent aux entreprises des biotechnologies un accès spécialisé ainsi qu'un accompagnement technique. Il s'agit :
- du Biopôle Grand Clermont réparti sur trois sites (Saint-Beauzire, Riom et Clermont-Ferrand), consacré à la bio-industrie ;
- du Bioparc de Vichy, dédié à la santé-beauté-forme, au biomédical et à la nutrition ;
- du Naturopôle de Gannat, spécialisé en prévention santé.

De plus en plus de collectivités ont adopté, comme fer de lance d'une politique intégrée et valorisante du territoire et des zones d'activités, la logique du développement durable. Elles proposent alors aux entreprises des bâtiments de Haute Qualité Environnementale (HQE) et dotent les zones de chartes de qualité environnementale, accompagnées le cas échéant de la certification ISO 14001. Celle-ci est d'ores et déjà en vigueur dans quelques zones d'activités auvergnates telles que le Logiparc 03 et le Naturopôle.

Dans son Schéma régional des parcs d'activités, le Conseil Régional d'Auvergne classe les zones d'activités en trois niveaux :
- les « sites stratégiques régionaux » (niveau 1) tournés vers l'accueil d'entreprises externes autant que vers le développement endogène ;
- les « sites relais » ou « sites relais départementaux » (niveau 2) visant à organiser l'offre foncière au niveau des départements et des agglomérations ;
- les « zones d'intérêt local » (niveau 3) correspondant aux besoins d'entreprises de petite taille situées dans des bourgs ou des communes rurales.

Ainsi, le Conseil régional classe 11 parcs de niveau 1 et 17 parcs de niveau 2 *(figure 1)*. Il s'agit pour la plupart de parcs spécialisés (logistique, tertiaire, aéronautique, commerce...).

Outre leur aménagement propre, certains sites se situent dans des zones dites AFR qui permettent aux entreprises qui s'y installent de bénéficier de régimes d'aides publiques à des taux préférentiels. ■

Les aides à finalité régionale (AFR) en Auvergne

Le Traité de Rome donne la possibilité aux États membres de mettre en œuvre des aides « à finalité régionale » aux entreprises afin de contribuer au développement des territoires en difficulté dans l'Union européenne.
Ces AFR, destinées à tous les types d'entreprise, permettent de subventionner l'investissement productif (bâtiments, terrains, équipements) ou la création d'emplois liés à l'investissement. Elles peuvent être mises en œuvre dans les zones définies par le Décret n°2014-758 du 2 juillet 2014. Hors de ces zones et au-delà du seuil « de minimis », seuls les investissements productifs des PME peuvent bénéficier d'une aide publique.

En France, les principaux dispositifs d'aide relevant de la catégorie des aides à finalité régionale sont la prime d'aménagement du territoire (PAT) et les régimes cadres des aides publiques à finalité régionale.
La PAT permet aujourd'hui de soutenir financièrement, sous certaines conditions, la création d'établissements, l'extension des capacités d'un établissement, la diversification de la production, un changement fondamental de processus de production ou encore l'acquisition d'actifs (reprise).

1 Les zones d'aides à finalité régionale* et les parcs d'activités en 2014

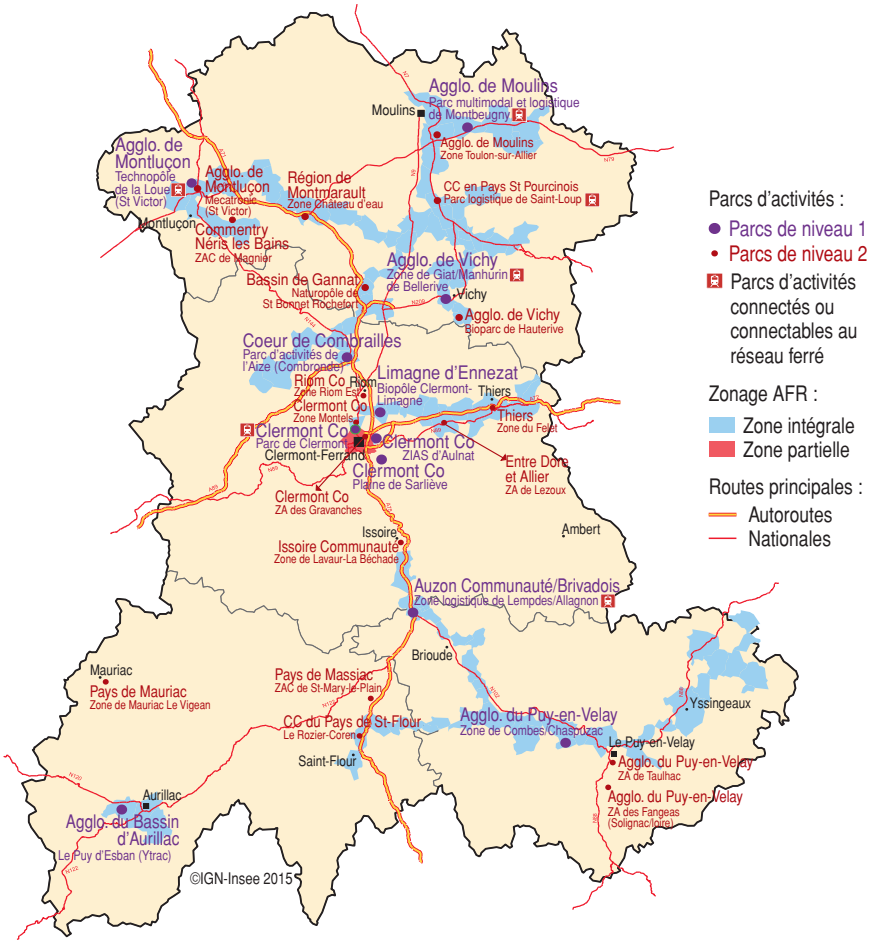

* Les zones d'aides à finalité régionale sont définies pour la période 2014-2020. Elles sont mises en œuvre par le décret n° 2014-758 du 2 juillet 2014.
Source : CGET, Conseil régional d'Auvergne.

Annexes

Champ et nomenclature d'activités 64

Nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles 65

Sources 65

Définitions 66

Glosssaire 67

Bibliographie 67

Tableaux comparatifs 68

Champ et nomenclature d'activités

Pour l'essentiel du dossier, sauf mention contraire, le champ retenu comprend l'ensemble des établissements dont l'activité principale (APET) relève de l'industrie. Ce secteur regroupe les activités BZ à EZ de la nomenclature agrégée NA en 38 postes *(figure 1)*.

1 L'industrie selon la nomenclature agrégée en 38 postes

A38	Intitulés
BZ	Industries extractives
CA	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
CB	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie
CD	Cokéfaction et raffinage
CE	Industrie chimique
CF	Industrie pharmaceutique
CG	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
CJ	Fabrication d'équipements électriques
CK	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
CL	Fabrication de matériels de transport
CM	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
EZ	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution

Dans ce dossier, lorsque la source le permet, l'artisanat commercial est exclu. Il regroupe les établissements ayant pour activité la charcuterie, la boulangerie, la boulangerie-pâtisserie, la pâtisserie, la cuisson de produits de boulangerie, soit les APET 1013B, 1071B, 1071C et 1071D. Toutefois, certaines sources ne permettent pas d'exclure ces activités. C'est le cas notamment des comptes régionaux, des estimations annuelles d'emploi et de l'intérim.

Le terme « industrie manufacturière » se réfère aux activités CA à CM de la nomenclature A38.

Afin d'appréhender au mieux les spécificités du tissu industriel auvergnat, dix secteurs ont été définis *(figure 2)*. Ces regroupements sont spécifiques à ce dossier, chacun d'entre eux faisant l'objet d'une fiche dans le deuxième chapitre.

Ces dix secteurs ne couvrent pas tout le champ de l'industrie : ils représentent 82 % des emplois salariés industriels en Auvergne au 31/12/2012.
Les secteurs d'activité industriels non étudiés dans les fiches sectorielles sont détaillés en *figure 3*. Toutes les données relatives à l'ensemble de l'industrie auvergnate prennent en compte les « autres activités industrielles ». ■

3 Les autres activités industrielles

A38	Libellé A38	Divisions concernées	
		A88	Libellé A88
BZ	Industries extractives	Toutes	
CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
CM	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	32 et 33	Autres industries manufacturières (32) et Réparation et installation de machines et d'équipements (33)
DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Toutes	
EZ	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Toutes	

2 Les dix secteurs étudiés selon les différents niveaux d'agrégations de la nomenclature agrégée NA 2008

Dénomination complète	Dénomination abrégée retenue pour la publication	A38	A88	A129	APET exclus (A732)
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac *(hors artisanat commercial)*	Agroalimentaire (IAA)	CA			*1013B + 1071B + 1071C + 1071D*
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	Textiles, habillement, cuir, chaussure	CB			
Industries du bois et du papier, fabrication de meubles	Bois, papier, meubles	-	16 + 17 + 31		
Industries chimiques et pharmaceutiques	Chimie, pharmacie	CE + CF			
Fabrication de produits en caoutchouc	Caoutchouc	-		C22A	
Transformation des matières plastiques	Plasturgie	-		C22B	
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	Autres produits minéraux non métalliques	-	23		
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et équipements métalliques	Métallurgie	CH			
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques et d'équipements électriques, machines et équipements	Informatique, électronique, équipements électriques et machines	CI + CJ + CK			
Fabrication de matériels de transport	Matériels de transport	CL			

Note de lecture : Le secteur Bois, papier, meubles est composé des divisions 16,17 et 31 au niveau A88 de la nomenclature NA 2008.

Nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (PCS-ESE)

Les données sur les professions et catégories socio-professionnelles des salariés sont issues de l'exploitation des déclarations annuelles de données sociales *(Sources)*. Dans ces déclarations, en particulier, les entreprises du secteur privé doivent codifier la profession de leurs salariés selon la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles des Emplois Salariés d'Entreprise (PCS-ESE 2003). Alors que les cadres, professions intermédiaires et employés correspondent au niveau 1 de cette nomenclature, les ouvriers sont divisés entre qualifiés et non qualifiés seulement au niveau 2 de la nomenclature *(figure 4)*. ■

4 L'industrie selon la nomenclature agrégée en 38 postes

Libellé agrégé	Libellé niveau 2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions libérales (exercées sous statut de salarié)
	Cadres de la fonction publique
	Professeurs, professions scientifiques
	Professions de l'information, des arts et des spectacles
	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
Professions intermédiaires	Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées
	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
	Clergé, religieux
	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
	Techniciens (sauf techniciens tertiaires)
	Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtrise administrative exclue)
Employés	Employés civils et agents de service de la fonction publique
	Agents de surveillance
	Employés administratifs d'entreprise
	Employés de commerce
	Personnels des services directs aux particuliers
Ouvriers qualifiés	Ouvriers qualifiés de type industriel
	Ouvriers qualifiés de type artisanal
	Chauffeurs
	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
Ouvriers non qualifiés	Ouvriers non qualifiés de type industriel
	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
	Ouvriers agricoles et assimilés

Sources

Connaissance Locale de l'Appareil Productif (Clap) : c'est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.
Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation, notamment, des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) et des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'URSSAF (Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales).
Les données relatives à une année concernent les entreprises et les établissements ayant eu au moins un jour d'activité économique dans l'année considérée, qu'ils soient employeurs ou non.
Dans ce dossier, l'effectif salarié des établissements issu de Clap est celui au 31 décembre.

Comptes régionaux : ils sont établis en conformité avec le Système Européen des Comptes 2010 (SEC). Les comptes des entreprises des branches marchandes permettent de calculer une valeur ajoutée pour chaque entreprise qui est régionalisée au prorata de la masse salariale de chaque établissement. Les branches non marchandes ainsi que l'agriculture, les activités financières et d'assurance et les loyers imputés font l'objet de traitements spécifiques. Les valeurs ajoutées sont ensuite agrégées par région et secteur d'activité. La structure des valeurs ajoutées régionales ainsi déterminée est appliquée au PIB de la métropole pour en déduire les PIB régionaux.

Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) : formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés y compris les entreprises nationales, les administrations publiques et les collectivités locales. Chaque année, les employeurs communiquent aux organismes de Sécurité Sociale et à l'administration fiscale leur identification, la masse des traitements versés, les effectifs employés et la liste nominative de leurs salariés indiquant pour chacun d'entre eux son identification, son adresse, la période et la nature de l'emploi, la qualification, le nombre d'heures salariées ainsi que le montant des rémunérations principales perçues. Après traitement spécifique par l'Insee, des résultats sont disponibles aux niveaux entreprise, établissement, poste et salarié. Le champ d'exploitation des DADS couvre l'ensemble des salariés à l'exception des activités extraterritoriales.

Douanes : les données du commerce extérieur sont fournies par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects. L'information sur les échanges de marchandises est collectée sur la base des déclarations d'échanges de biens (DEB) pour les échanges avec les 27 autres États membres de l'Union européenne et des déclarations en douane (DAU) pour les échanges avec les autres pays (nommés « pays tiers »).
Seules sont comptabilisées les marchandises entrant ou sortant réellement de l'économie nationale à l'exclusion des marchandises qui sont importées puis réexportées en l'état. Pour les échanges intracommunautaires, il existe un seuil déclaratif de 460 000 euros, en deçà duquel les opérateurs ne sont pas tenus de faire une déclaration statistique.

Enquête sur les liaisons financières entre sociétés (Lifi) : cette enquête annuelle vise à identifier les groupes de sociétés opérant en France et à déterminer leur contour. Elle est la pièce maîtresse d'un dispositif consacré à la connaissance statistique des groupes d'entreprises. Les liaisons de détention de capital entre sociétés sont recensées au 31 décembre pour reconstituer les groupes de sociétés et établir des statistiques sur ces groupes et les entreprises qui les composent.

Enquête Communautaire sur l'Innovation (CIS) : pour l'enquête 2012, un partenariat, associant la préfecture de région, le conseil régional et la direction régionale de l'Insee, a permis de réaliser une extension de l'échantillon en Auvergne afin d'obtenir des informations exploitables au niveau régional sur un champ déterminé. Celui-ci correspond aux sociétés mono ou quasi-monorégionales de 10 à 249 salariés, appartenant aux secteurs d'activité suivants : industrie manufacturière, services technologiques (information et communication, recherche et développement scientifique) et services intellectuels (architecture et ingénierie, publicité et études de marché). Toutes les sociétés du champ, soit 897 sociétés, ont été interrogées (800 ont répondu). Ce champ regroupe l'ensemble des sociétés mono ou quasimonorégionales de 10 à 249 salariés de l'industrie manufacturière (807 unités), mais seulement une petite partie des sociétés de services (celles où se concentre l'innovation, soit 90 unités).

Estimations annuelles d'emploi salarié : elles ont pour objectif de fournir une photographie exhaustive de l'emploi estimé en nombre de personnes physiques par région, département et zone d'emploi.
La méthodologie a évolué avec les sources utilisées. Jusqu'en 2006, les estimations d'emploi étaient fondées sur les recensements généraux de la population pour les niveaux d'emploi et, entre deux recensements, sur des sources administratives ou des enquêtes auprès des entreprises pour les évolutions de l'emploi d'une année sur l'autre. Du fait du passage en 2004 des recensements généraux à des enquêtes annuelles de recensement, le calage des estimations d'emploi sur les résultats du recensement n'a plus été possible. Depuis 2007, les estimations annuelles définitives au 31 décembre sont établies à partir du dispositif Estel qui utilise des sources administratives.
Est comptée en emploi toute personne dès lors qu'elle a effectué un travail déclaré d'au moins une heure pendant la dernière semaine de l'année ou qu'elle a un lien formel avec son emploi.

Fichier approché des résultats Esane (Fare) : issu du dispositif Esane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise) qui fait la synthèse de données administratives (déclarations fiscales de bénéfices, DADS) et d'enquête sur les entreprises, il permet de calculer des indicateurs financiers sur les entreprises.

Intérim : les données sur l'intérim sont issues d'une exploitation par la Dares (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social) des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim. ■

Définitions

Centre de décision d'un établissement : soit la tête de groupe, si l'établissement est contrôlé par un groupe, soit le siège social de l'entreprise dont il dépend.

Directive SEVESO : suite à l'émotion suscitée par le rejet accidentel de Dioxine en 1976 sur la commune de SEVESO en Italie, les États européens se sont dotés d'une politique commune en matière de prévention des risques industriels majeurs par la mise en place de la directive SEVESO en 1982. Celle-ci a été modifiée à diverses reprises et son champ a été progressivement étendu, notamment à la suite de l'accident de Bâle en 1986. Une nouvelle directive SEVESO 3 a reçu un accord institutionnel européen en mars 2012 et est entrée en vigueur en juin 2015.
La directive SEVESO distingue deux types d'établissements, selon la quantité totale de matières dangereuses sur site :
- les établissements Seveso seuil haut ;
- les établissements Seveso seuil bas.

Emploi Equivalent Temps Plein (ETP) : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps

Entreprise (ou unité légale) : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

Entreprise mono ou quasi-monorégionale : entreprises dont au moins 80 % des effectifs sont localisés dans la même région.

Établissement : unité de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Exportations : ventes directes à l'exportation déclarées par les entreprises, c'est-à-dire celles qui ne passent pas par une société tiers. Elles comprennent les livraisons communautaires. C'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné ; il est bien précisé qu'il s'agit du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte. Les exportations sont valorisées FAB (Franco à Bord).

Groupe : ensemble de sociétés contrôlées majoritairement, directement ou indirectement, par une même société, elle-même non contrôlée majoritairement par une autre société (directement ou indirectement) ; cette dernière société est appelée société-mère ou tête de groupe. Le lien de dépendance est mesuré par la part des voix détenues en assemblée générale ordinaire.

Indice de spécificité pour un secteur d'activité : part de l'emploi salarié du secteur dans l'emploi salarié total de l'Auvergne rapportée à la part de l'emploi salarié du secteur dans l'emploi salarié total en France. Un indice supérieur à 1 indique une surreprésentation de l'emploi salarié du secteur en Auvergne par rapport à la France.

Indice de spécificité de l'industrie par zone d'emploi : part de l'emploi salarié de l'industrie de la zone d'emploi dans l'emploi salarié total de la zone d'emploi rapportée à la part de l'emploi salarié de l'industrie dans l'emploi salarié total en Auvergne. Un indice supérieur à 1 indique une surreprésentation de l'emploi salarié de l'industrie de la zone d'emploi par rapport à l'Auvergne.

Intensité capitalistique : rapport entre les immobilisations, corporelles et incorporelles, et l'effectif salarié.

Masse salariale : cumul des rémunérations brutes des salariés (hors cotisations patronales) au cours de l'année.

Poste : dans les statistiques produites par les DADS et Clap, un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois.

Poste non-annexe : les résultats standards ne prennent en compte que les postes non-annexes. Un poste est considéré comme non-annexe si le volume de travail et le niveau de rémunération associés sont « suffisants ». Dans le cas général, si la rémunération est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/durée est supérieur à 1,5, on considère que l'on est en présence d'un poste non annexe.

Poste principal : le poste principal d'un salarié est le poste le plus rémunérateur. Ce concept permet de ne pas compter plusieurs fois les agents occupant plusieurs postes.

Pyramide des âges : elle représente la répartition par sexe et âge des salariés. Elle est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe (par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite). Pour permettre les comparaisons de populations d'effectif très différent (effectifs régionaux vs nationaux par exemple), la représentation

en structure est privilégiée à celle en effectif. Chaque rectangle de l'histogramme représente l'effectif par âge et par sexe d'une population rapporté au total de cette population.

Productivité apparente du travail : elle est calculée en rapportant la richesse créée, mesurée par la valeur ajoutée, au volume de travail mis en œuvre dans le processus de production.

Taux de contrôle par secteur d'activité : part des emplois salariés du secteur d'activité hors d'Auvergne (en pratique limités à la France) contrôlés par des centres de décision régionaux dans l'emploi salarié du secteur d'activité contrôlés par les centres de décision régionaux.

Taux de contrôle par zone d'emploi : part des emplois salariés hors de la zone d'emploi (en pratique limités à la France) contrôlés par des centres de décision de la zone d'emploi et le total des emplois salariés contrôlés par les centres de décision de la zone d'emploi.

Taux de dépendance par secteur d'activité : part des emplois salariés des établissements du secteur d'activité en Auvergne dépendant de centres de décision extérieurs à la région (tête de groupe ou siège de l'entreprise) dans l'emploi salarié du secteur d'activité en Auvergne.

Taux de dépendance par zone d'emploi : part des emplois salariés des établissements industriels de la zone d'emploi dépendant de centres de décision extérieurs à la zone d'emploi (tête de groupe ou siège de l'entreprise) dans l'emploi salarié industriel de la zone d'emploi.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. ■

Glossaire

ADIT :	Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique
AFR :	Aides à Finalité Régionale
AOC :	Appellation d'Origine Contrôlée
AOP :	Appellation d'Origine Protégée
ARDE :	Agence Régionale de Développement Economique
AVIA :	Auvergne Valorisation de l'Industrie Aéronautique
Bpifrance :	Banque Publique d'Investissement
CIADT :	Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire
CPER :	Contrat de Plan État Région
CSFR :	Comité Stratégique de Filière Régional
DIS :	Domaine d'Innovation Stratégique
DRRT :	Direction Régionale à la Recherche et à la Technologie
E2IA :	Eco-Entreprises pour l'Innovation en Auvergne
GEREP :	Gestion Electronique du Registre des Emissions Polluantes
GIFAS :	Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales
GIMRA :	Groupement des Industries de Santé et du Médicament de la Région Auvergne
GIP :	Groupement d'Intérêt public
GITTA :	Groupement pour l'innovation et le transfert de technologie en Auvergne
HQE :	Haute Qualité Environnementale
IED :	Industrial Emissions Directive
INPI :	Institut National de la Propriété Industrielle
ISO :	International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation)
PAT :	Prime d'Aménagement du Territoire
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PRES :	Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur
SATT :	Société d'Accélération du Transfert de Technologie
SDTAN :	Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique
TER :	Transport Express Régional
TPE :	Très petites entreprises
THD :	Très Haut Débit ■

Bibliographie

- « L'industrie en Auvergne », Insee Auvergne, Dossier n°17, septembre 2006 ;
- « Le bilan économique 2014 en Auvergne », Insee Auvergne Conjoncture n°5, mai 2015 ;
- Mauvy C., Gauvin M., Levesque M., « La filière laitière du bassin Auvergne-Limousin, des atouts à valoriser », Insee Analyses Auvergne n°8, avril 2015 ;
- Levesque M., « L'Auvergne aussi innovante que la province », Insee Analyses Auvergne n°3, octobre 2014 ;
- « Chiffres clés - Edition 2013 », Direccte Auvergne, novembre 2013 ;
- « Caractéristiques des flux export de l'Auvergne et enjeux pour la région », Direction Générale du Trésor, juillet 2015 ;
- « Données sur les établissements et les entreprises agroalimentaires », Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;
- « L'environnement industriel en Auvergne », Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, avril 2013, actualisé en décembre 2014 ;
- « Pollution et nuisances industriels », Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;
- « Contrat de Plan Etat-Région Auvergne 2015-2020 », gouvernement.fr, avril 2015 ;
- Sedeno A., Dupré A. , « L'industrie rhônalpine, entre désindustrialisation et mutations industrielles », Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses n°184, décembre 2012 ;
- « Fiches thématiques - L'économie française - Comptes et dossiers », Insee Références Édition 2015 , juin 2015 ;
- « L'industrie en France », gouvernement.fr, infographie, avril 2015 ;
- Bouvier A., « Production manufacturière : la France perd des parts de marché en Europe, mais se maintient dans ses spécialités », Insee Focus n°31, juin 2015 ;
- Micollet M., « Les investissements pour protéger l'environnement se stabilisent en 2013 », Insee Focus n°35, septembre 2015 ;
- « L'industrie manufacturière en 2012 et 2013 par grandes activités économiques : une situation dégradée », Insee Focus n°19, février 2015 ;
- Dortet-Bernadet V., « La participation aux pôles de compétitivité : quels effets pour les PME et ETI ? », Insee Analyses n°14, novembre 2013 ;
- « Fiches sectorielles - Industrie - Les entreprises en France - Chiffres-clés de l'industrie », Insee Références Édition 2014, novembre 2014 ;
- « Les PME de la plasturgie face aux contraintes de marché : développer la polyvalence des salariés non qualifiés » Françoise Lozier et Emmanuel Sulzer - Cereq Bref n°238 Février 2007. ■

Tableaux comparatifs

5 Comparaison des indicateurs entre les 10 secteurs étudiés

	Caoutchouc	Plasturgie	Métallurgie	Textiles, habillement, cuir, chaussure	Agroalimentaire (hors artisanat commercial)	Informatique, électronique, équipements électriques et machines	Bois, papier, meubles	Chimie, pharmacie	Matériels de transport	Autres produits minéraux non métalliques
Nombre d'établissements du secteur au 31/12/2012	34	192	765	486	549	305	997	117	86	362
Nombre d'établissements employeurs du secteur au 31/12/2012	27	148	506	135	321	192	348	68	49	146
Nombre de salariés du secteur au 31/12/2012	10 855	5 349	14 052	3 848	10 252	5 566	4 664	4 516	3 017	2 448
Part de l'emploi salarié du secteur dans l'industrie au 31/12/202 (%)	13,8	6,8	17,8	4,9	13,0	7,1	5,9	5,7	3,8	3,1
Indice de spécificité en 2012	9,67	1,60	1,39	1,37	1,03	0,49	1,03	0,79	0,33	0,86
Concentration de l'emploi salarié dans les dix plus grands établissements en 2012 (%)	97,6	42,0	39,8	56,1	32,8	50,4	39,1	72,2	83,1	59,5
Taux de dépendance en 2011 (%)	13,1	45,6	58,2	48,5	62,8	58,4	38,5	79,5	53,6	74,5
Taux de contrôle en 2011 (%)	42,8	5,1	25,9	2,6	17,7	16,9	9,8	36,6	8,1	0,8
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011 (%)	99,7	88,4	81,8	67,2	85,6	83,9	57,8	95,7	91,2	80,7
Part des salariés permanents en 2012 (%)	83,7	80,9	80,1	76,1	73,8	82,6	79,5	76,7	74,2	81,8
Part de la masse salariale du secteur dans l'ensemble de l'industrie en 2012 (%)	19,0	5,9	16,6	3,6	11,6	6,9	5,1	8,4	3,4	3,0
Part des salariés à temps partiel (%)	16,3	9,7	8,5	11,9	14,5	9,3	8,0	11,9	9,8	6,7
Niveau de l'emploi salarié en 2012* (base 100 en 2000)	…	…	70,3	68,0	91,8	92,5	…	89,4	71,3	…
Part des 20 à 29 ans dans l'emploi salarié en 2012 (%)	18,8	15,2	15,5	14,4	19,3	15,5	17,1	17,1	18,8	15,4
Part des 50 ans ou plus dans l'emploi salarié en 2012 (%)	40,4	25,0	28,3	29,2	26,0	27,4	28,2	28,1	22,3	27,8
Part des cadres en 2012 (%)	27,6	7,0	7,1	5,2	5,8	12,3	6,1	18,4	10,8	7,6

* Données provisoires.
… Résultat non disponible.
Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

6 Comparaison des indicateurs entre zones d'emploi

	Montluçon	Moulins	Vichy	Aurillac	Mauriac	Saint-Flour	Brioude	Le Puy-en-Velay	Yssingeaux	Ambert	Clermont-Ferrand	Issoire	Thiers
Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total au 31/12/2012 (%)	22,8	13,1	20,2	11,2	16,9	12,6	29,2	13,1	34,3	37,6	15,3	31,3	36,7
Part des salariés industriels de la zone d'emploi dans l'ensemble de la région au 31/12/2012 (%)	9,3	5,2	9,3	4,0	1,3	1,4	4,1	5,0	9,4	3,0	37,2	4,9	5,8
Indice de spécificité en 2012	1,24	0,71	1,09	0,61	0,92	0,68	1,59	0,71	1,87	2,04	0,83	1,70	1,99
Concentration de l'emploi salarié industriel dans les dix plus grands établissements au 31/12/2012 (%)	58,6	51,9	38,9	48,0	77,5	43,3	54,1	45,1	27,5	67,1	46,9	81,8	33,7
Taux de dépendance en 2011 (%)	76,2	67,1	68,2	50,8	69,6	39,0	72,3	56,4	42,2	52,6	42,4	76,2	39,8
Taux de contrôle en 2011 (%)	13,9	20,4	21,2	8,5	12,7	21,9	12,7	6,9	13,4	28,5	41,1	22,7	4,2
Part des effectifs salariés contrôlés par un groupe en 2011 (%)	87,2	83,0	87,1	65,5	86,6	50,5	82,2	67,6	76,8	83,9	88,7	89,4	66,1
Taux de jeunesse en 2012 (%)	56,1	42,5	55,7	70,9	48,0	99,6	65,7	70,7	62,3	70,7	55,9	72,1	42,0

Sources : Insee, Clap 2012, DADS 2012, Lifi 2011.

Coordination

Direction régionale de l'Insee d'Auvergne et Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Auvergne

Contribution

Groupe de projet Insee :
Alain Batifoulier, Christophe Bertran, Armelle Bolusset, Sandra Bouvet, Marylène Gauvin, Daniel Gras, Hélène Langin, François Lasbats, Maxime Levesque

Groupe de projet Direccte :
Benoit Ballais, Mélanie Blanc, Romain Bondoux, Jean-Michel Brun, Yves Chadeyras, Violaine Charvet, Christophe Coudert, Vanessa Cros, Annie Dudek, Christophe Gautier, Valérie Jubien, Murielle Letoffet, Jean-Marc Mignon, Marie-Pierre Momal, Élodie Morcel, Christian Pouderoux, Nathalie Prugnit, Catherine Thual, Roger Trussardi

Chantal Edieu, Ghislaine Greze (Dreal)
Benoît Jacquemin (Draaf)

Directeur de publication

Arnaud Stéphany

Rédaction en chef

Sandra Bouvet, Anthony Faugère

Couverture

Fotolia

Mise en Page

SCEI

Bureau de presse

Elsa Le Manh Ho - 04 73 19 78 71

©insee

Retrouvez-nous sur www.insee.fr

Insee Dossier

L'industrie en Auvergne

Avec près de 80 000 salariés, l'industrie représente encore 18 % de l'emploi salarié en Auvergne. En dix ans, l'industrie régionale a toutefois perdu un cinquième de ses emplois. Dans ce contexte, la connaissance fine du tissu industriel auvergnat est essentielle pour accompagner les mutations économiques et orienter les choix des décideurs. C'est pourquoi, l'Insee et la Direccte Auvergne ont décidé de réaliser conjointement un examen détaillé du secteur.

Ce dossier comprend ainsi un panorama de l'industrie auvergnate, une analyse de la main-d'œuvre salariée, une approche territorialisée par zone d'emploi, des zooms sur les secteurs-clés et une présentation de l'environnement de l'industrie auvergnate.

Dossier n°1
Édition 2015
ISSN en cours
ISBN en cours
Décembre 2015

Insee Auvergne
3 place Charles de Gaulle
BP 120 - 63403 Chamalières Cedex

Directeur de la publication :
Arnaud Stéphany
Rédaction en chef :
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

Mise en page :
SCEI

© Insee Auvergne 2015

Insee mobile

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

Direccte AUVERGNE
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne

Insee
Mesurer pour comprendre